



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Patrimoine canadien

Rapport de la Conférence Diversité et Francophonie

Vancouver - 25 au 27 novembre 2005

Canada 

DIVERSITÉ ET FRANCOPHONIE

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN VANCOUVER - 25, 26 ET 27 NOVEMBRE 2005

1. Préambule
2. Sommaire exécutif
3. Introduction
4. Allocution d'ouverture
- 5. Les cultures autochtones**
 - 5.1 Sommaire du débat d'idées en plénière
 - 5.2 Rapport des ateliers de discussion
- 6. Des communautés traditionnelles en mouvement**
 - 6.1 Sommaire du débat d'idées en plénière
 - 6.2 Rapport des ateliers de discussion
- 7. La diversité culturelle dans la francophonie canadienne**
 - 7.1 Sommaire du débat d'idées en plénière
 - 7.2 Rapport des ateliers de discussion
8. Allocution de clôture
9. Principales conclusions et propositions d'action

Annexes

- I Documents de discussion
- II Biographies des présentateurs
- III Programme de la conférence
- IV Remerciements

1. PRÉAMBULE

Au printemps 2005, la Direction générale des Programmes d'Appui aux Langues officielles (DGPALO) du ministère du Patrimoine canadien a entrepris l'organisation d'une conférence portant sur la diversité raciale et culturelle dans la francophonie canadienne.

L'idée était de réunir des communautés autochtones francophones, des communautés de souche et des communautés de minorités raciales pour réfléchir ensemble à l'avenir de la francophonie canadienne.

D'emblée le projet a suscité de l'enthousiasme et de nombreuses personnes ont joint leurs efforts pour assurer le succès de cette rencontre. Des travaux ont été réalisés en amont de la conférence afin d'assurer la pertinence et l'intérêt des débats. Deux tables-rondes préparatoires ont été tenues en mai 2005, trois documents de discussion ont été rédigés, un forum de discussion en ligne a été lancé et une série de douze portraits télévisuels fut réalisée afin de présenter la diversité des communautés francophones à travers le pays. Le documentaire 'Une langue aux mille visages : la diversité au Canada' fut également produit et télédiffusé suite à la conférence.

La conférence s'est déroulée en novembre 2005, au *Emily Carr Institute of Art and Design*, à Vancouver, sur le territoire traditionnel de la Nation Squamish. Le présent rapport souhaite rendre compte de l'important dialogue sur l'altérité et l'avenir de la francophonie canadienne tenu lors de ce rassemblement. Les mots clés de cette rencontre ont été connaissance, reconnaissance et respect.

La conférence *Diversité et Francophonie* a donné lieu à des échanges remarquables. Elle a permis la rencontre de l'autre et le dialogue qui respecte et se nourrit des différences. Au-delà de l'indifférence ou de la tolérance, au-delà des stratégies d'accueil, d'inclusion ou d'intégration, la diversité demeure avant tout une question de transformation mutuelle au contact de l'autre.

France Trépanier
Directrice de conférence

2. SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le ministère du Patrimoine canadien a organisé la conférence Diversité et Francophonie à Vancouver les 25, 26 et 27 novembre 2005. L'événement a réuni des représentants des communautés autochtones, des communautés francophones en situation linguistique minoritaire et du Québec, de même que des communautés de minorités raciales et ethnoculturelles.

La rencontre avait pour objectif de :

- discuter de l'altérité dans la francophonie canadienne, c'est-à-dire de la présence de « l'autre » ;
- favoriser la reconnaissance de la diversité raciale et culturelle au sein de la francophonie canadienne;
- réfléchir à l'avenir des cultures dans ce nouvel espace francophone;
- accroître la sensibilisation des francophones aux réalités de la diversité raciale et ethnoculturelle;
- identifier les principaux enjeux liés à cette diversité et proposer des voies d'action.

Les discussions furent organisées autour des trois thèmes suivants :

- les cultures autochtones dans la francophonie canadienne ;
- des communautés traditionnelles en mouvement ;
- la diversité raciale et ethnoculturelle dans la francophonie canadienne.

Chacun des thèmes fit l'objet d'un débat d'idées entre un animateur et trois invités, en session plénière. Ces débats furent suivis d'ateliers de discussions avec tous les participants.

Les cultures autochtones

Il existe au Canada onze nations autochtones au sein desquelles le français est parlé. Elles sont caractérisées par une grande diversité linguistique, culturelle, sociale et économique. Les rapports à la langue française et à la francophonie sont aussi très diversifiées.

Quatre grandes questions ont été examinées lors de la première session de la conférence :

- préservation et valorisation des langues et des cultures ancestrales dans l'espace francophone au Canada;
- reconnaissance et promotion de la présence autochtone dans la francophonie canadienne et internationale;
- éducation et sensibilisation aux cultures autochtones dans la francophonie;
- jeunesse autochtone, cultures ancestrales et pratiques contemporaines.

Pour plusieurs participants, le débat et les ateliers de discussion constituaient une première occasion d'échanger avec des Autochtones francophones des questions qui les préoccupent. Les ateliers auront donc permis de mieux saisir les enjeux auxquels les peuples autochtones sont confrontés aujourd'hui, de réfléchir ensemble à la place des Autochtones dans la francophonie canadienne et de formuler des pistes d'action pour l'avenir. Voici un sommaire des idées qui ont été énoncées :

- pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis, la préservation et la revitalisation des langues et des cultures autochtones constituent une priorité;
- la question des peuples autochtones en rapport avec la francophonie canadienne est complexe en raison de l'histoire, de la géographie, de la politique et de la démographie. Les cultures autochtones sont souvent méconnues et leur place dans la francophonie canadienne demeure ambiguë. Plusieurs nations autochtones ne considèrent pas qu'elles vivent dans un espace francophone. Elles veulent vivre leur autochtonie;
- il est nécessaire de revoir l'histoire coloniale et de mieux comprendre et enseigner la contribution des nations autochtones à la construction de la francophonie. Il faut aussi revoir la notion des deux peuples fondateurs qui nie la contribution et la présence des peuples autochtones au Canada;
- le français doit être une langue d'accueil. Pour ce faire, la présence de langues maternelles autres que le français ne doit pas être perçue comme une menace. Au contraire, c'est une richesse pour la francophonie;
- les institutions de la francophonie peuvent jouer un rôle accru dans la reconnaissance, la préservation et la promotion des langues et des cultures autochtones. Il faut aborder ce rôle dans un contexte de solidarité. La création d'un espace francophone autochtone canadien représente un grand défi parce qu'elle implique une volonté commune et une ouverture à faire des compromis.
- il serait avantageux de développer des programmes de sensibilisation et de promotion des cultures autochtones destinés aux francophones de souche et aux nouveaux arrivants, particulièrement dans les écoles;
- il faut multiplier et soutenir les occasions de rencontres, d'échanges et d'alliances entre les communautés autochtones et les autres communautés francophones;
- le Canada pourrait mettre de l'avant des initiatives pratiques pour promouvoir les peuples autochtones utilisant le français. La contribution des peuples autochtones pourrait s'avérer originale et utile à l'égard de nombreuses questions abordées par la communauté francophone internationale.

Des communautés en mouvement

Au cours des dernières décennies, les changements démographiques et l'immigration ont considérablement modifié la structure sociale de la francophonie canadienne et le rapport entre les diverses cultures qui la composent. Cela entraîne pour certaines communautés francophones de souche, des défis liés à la construction identitaire, à la préservation du patrimoine culturel, aux structures d'accueil des immigrants francophones, à la survie de la langue et des communautés.

À nouveau, quatre questions ont été débattues par les participants lors de la seconde session :

- qui est francophone? une définition en transformation;

- les défis des communautés francophones en milieu minoritaire : identité, citoyenneté, droits;
- l'éducation inter-culturelle dans les systèmes scolaires francophones;
- l'immigration francophone : enjeux au sein des communautés d'accueil.

Les échanges ont favorisé une exploration des enjeux et des défis auxquels font face les communautés en situation linguistique minoritaire. Voici les principaux points saillants de ces discussions :

- la définition de francophone est à la fois complexe et cruciale puisqu'elle est associée aux droits, aux devoirs, aux responsabilités et aux avantages. Plusieurs immigrants francophones possèdent une langue maternelle autre que le français et à ce titre ils ne sont pas considérés comme des ayants-droit en éducation;
- selon certains participants, environ un tiers des francophones du pays n'est pas considéré comme tel par Statistique Canada¹. Cette situation a des impacts financiers majeurs pour les communautés francophones en situation minoritaire;
- certaines communautés de souche considèrent qu'elles ont mené de longues luttes pour obtenir droits et services et que maintenant elles doivent céder leurs acquis aux immigrants. Certaines communautés francophones minoritaires s'ouvrent à cette nouvelle francophonie tandis que d'autres sont préoccupées par la survie de leurs institutions et résistent à s'ouvrir à une francophonie diversifiée sur le plan racial et culturel;
- les notions d'égalité et d'équité sont également essentielles au succès des efforts d'accueil et d'intégration. Cette équité pourra entre autre être mesurée par la présence des immigrants dans les corps enseignants, le personnel des institutions et organismes francophones et leurs conseils d'administration. Cette représentation des minorités visibles facilitera le dialogue des cultures.
- un travail d'information et de sensibilisation à la diversité reste à faire auprès des communautés de souche. L'éducation interculturelle doit être intégrée aux systèmes scolaires en milieu minoritaire pour faciliter le dialogue;

¹ Note du ministère du Patrimoine canadien :

Cet énoncé est inexact. Les francophones du pays sont reconnus comme tels par Statistique Canada, et ce, en vertu du critère de la première langue officielle parlée. Les statistiques sur la première langue officielle parlée sont dérivées des réponses fournies lors du recensement aux questions sur la connaissance des langues officielles, sur la langue maternelle et sur la langue le plus souvent parlée à la maison. L'utilisation de ce critère permet, par exemple, de reconnaître en tant que francophone un immigrant dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais mais qui parle français à la maison.

Il est à noter que le critère de la première langue officielle parlée est celui utilisé aux fins de la prestation des services fédéraux dans les deux langues officielles au pays, et ce, conformément au *Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation de services*.

De plus, les sommes allouées par le ministère du Patrimoine canadien aux organismes représentant les communautés francophones en situation minoritaire ne sont pas consenties en fonction de la taille des communautés mais bien sur la base d'une évaluation des besoins propres à chacune d'entre elles.

- les chefs de file de la francophonie canadienne en milieu minoritaire doivent prendre part à cet important dialogue sur l'altérité;

La diversité culturelle dans la francophonie canadienne

Il existe une volonté au sein des communautés de minorités raciales et ethnoculturelles de participer pleinement et activement à la francophonie canadienne. Elles souhaitent être plus présentes dans les institutions de la francophonie canadienne et dans les organismes des communautés francophones en milieu minoritaire. Elles veulent participer à la promotion du fait français tout en exploitant le potentiel de réalisation et d'ouverture de la diversité culturelle.

La situation appelle le développement d'une vision nouvelle fondée sur le respect et sur l'acceptation de la différence comme valeur première. Elle donne également naissance à des problématiques liées à la citoyenneté, aux droits et au destin politique de la francophonie.

Lors de la troisième session, les thèmes suivants ont été explorés :

- assimilation, intégration, inclusion : quel modèle pour atteindre l'équité raciale ?;
- diversité et rencontre des cultures : respect, ouverture et reconnaissance de l'apport des diverses cultures;
- la jeunesse francophone au Canada : diversité et hybridité; approches, stratégies et mécanismes d'accueil;
- initiatives de sensibilisation à la diversité raciale et ethnoculturelle.

Le débat d'idées et les ateliers de discussion ont mis en lumière la complexité des questions liées à la diversité culturelle dans la francophonie canadienne. Les échanges ont principalement porté sur les obstacles à surmonter et sur les possibilités d'une francophonie ouverte et diversifiée. Voici une synthèse des propos tenus par les participants :

- parler de l'avenir de la francophonie ne peut pas se faire sans les difficultés d'intégrer les multiples cultures et identités. Et dans cette discussion, inévitablement la question de la citoyenneté surgit;
- les outils théoriques développés au cours des dernières décennies semblent à bien des égards désuets pour saisir les réalités actuelles. Il faut un renouvellement de ces outils d'analyse, un appel à penser autrement les réalités qui sont les nôtres;
- il y a des déterminations sociologiques qui dépassent le fait francophone. Dans la francophonie canadienne il y a des systèmes très solides de préjugés, des logiques de discrimination, d'exclusion parfois même violentes. Il faut savoir identifier les différents facteurs qui sont à la base de ces phénomènes;
- les communautés de minorités raciales sont sous-représentées au sein des institutions francophones. Il existe de la discrimination systémique qui doit être reconnue et prise en compte. La présence des personnes de minorités raciales au sein des institutions et des associations francophones est fondamentale à la création d'une francophonie ouverte et diversifiée;

- les immigrants devraient être parmi les premiers acteurs à intervenir dans le domaine de la diversité puisqu'ils ont une expérience, un vécu, une expérience de la colonisation et de la décolonisation qui peut être mise à profit au Canada. Il y a également un plurilinguisme dans la francophonie canadienne qui est largement sous-exploité;
- il ne s'agit pas d'assimilation ni d'intégration mais plutôt de transformation au contact de l'autre, de la culture de l'autre. Il faut développer des logiques de partage et d'appropriation des histoires et des cultures qui accueillent. On arrive alors à la notion d'interculturalité qui favorise l'échange et le métissage.

Tout au long de la fin de la conférence, les participants ont formulé des propositions d'action qui sont présentées au chapitre 9 du présent rapport.

3. INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, le ministère du Patrimoine canadien s'est intéressé à la question de la diversité au Canada. Par le biais de rencontres, consultations et études, on aura tenté de mieux saisir les enjeux liés notamment à une immigration croissante et à la globalisation des espaces commerciaux et culturels.

Dans cette foulée, la Direction générale des Programmes d'Appui aux Langues officielles (DGPALO) s'intéresse aux impacts des changements démographiques qui s'opèrent au sein des communautés francophones en situation linguistique minoritaire. Ces changements sont provoqués, à des degrés divers, par la chute du taux de natalité au sein des communautés de souche, à l'exode des jeunes et à une immigration plus importante de régions comme l'Afrique, les Caraïbes et le Maghreb.

En 2005, avec l'intention de bénéficier des expertises des communautés, la DGPALO s'est lancée dans l'organisation d'une conférence qui allait réunir une centaine de participants provenant des communautés autochtones, des communautés francophones en situation linguistique minoritaire et du Québec, de même que des communautés de minorités raciales et ethnoculturelles. Une approche multidisciplinaire fut adoptée afin d'inciter l'échange des expertises entre la sociologie, la culture, l'éducation, la sociolinguistique et la démographie.

L'objectif de cette conférence fut de discuter de l'altérité dans la francophonie canadienne, plus précisément de l'avenir des cultures dans l'espace francophone au Canada. Or, pour comprendre l'avenir de la francophonie au Canada, il a semblé essentiel de mieux en saisir l'histoire, une histoire qui est intimement liée à celle des nations autochtones.

Dans un effort de reconnaissance de la présence des nations autochtones dans la francophonie canadienne, une première table-ronde fut organisée à Odanak au Québec, en amont de la conférence. Douze représentants des nations amérindiennes, inuite et métisse ont joint leurs efforts pour identifier les grands enjeux et axes de discussion pour la conférence de novembre.

De la même manière, une seconde table-ronde réunissant des représentants des communautés de minorités raciales et ethnoculturelles fut organisée pour permettre de définir les défis et principaux thèmes de discussion.

Trois documents de discussion ont également été rédigés afin de nourrir la réflexion. Les textes des auteurs Guy Sioui-Durand, Gratien Allaire et Milton Tanaka portent un regard à la fois critique et stimulant sur l'histoire et l'avenir des diverses communautés qui composent la francophonie canadienne. Leurs textes se trouvent en annexe du présent rapport.

Grâce à la collaboration de TV5 Canada-Québec, douze courts portraits télévisuels et le documentaire « Une langue aux mille visages : la diversité au Canada » ont été réalisés et diffusés. Ils témoignent de la diversité au sein de la francophonie et proposent une analyse des défis liés à cette diversité.

Finalement, un groupe de discussion en ligne a été lancé sur Culturescope.ca afin de permettre à un grand nombre de personnes de prendre part à la conversation et d'échanger des informations sur le sujet de la diversité dans la francophonie canadienne.

La conférence s'est déroulée dans les locaux du *Emily Carr Institute of Art and Design*, sur l'île Granville à Vancouver en novembre 2005. Le programme de la rencontre, de même que les biographies des présentateurs et la liste des participants se trouvent en annexe.

Le présent rapport est publié afin de partager les idées débattues lors de la rencontre et poursuivre, avec un plus large public, cette importante réflexion sur l'avenir de la francophonie canadienne.

4. ALLOCUTION D'OUVERTURE

L'allocution d'ouverture fut livrée le 25 novembre en après-midi par monsieur Ibrahima Diallo, Doyen de la Faculté des Arts, Sciences et Administration des Affaires au Collège universitaire de St-Boniface, au Manitoba. Monsieur Diallo est membre de la Société franco-manitobaine et membre fondateur de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba. D'origine sénégalaise, Monsieur Diallo habite le Canada depuis plus de 21 ans.

« J'appartiens à ce qu'on appelle la minorité visible. Je dois vous dire qu'avant de venir au Canada, je n'avais jamais pensé que j'étais une minorité visible. J'étais au Sénégal et tout le monde à 100% était des Africains. Alors ici, attention, il faut se mettre dans un carcan. Vous faites partie de la minorité visible. Mais j'appartiens aussi à la minorité invisible. C'est-à-dire les francophones hors Québec ou encore les francophones de souche comme on dit. Je ne suis pas chrétien, moi je suis musulman. C'est une autre minorité » a-t-il lancé.

Monsieur Diallo considère qu'actuellement, il y a une conjoncture très favorable pour l'éclosion de la diversité culturelle pour le plus grand bien de notre pays, notamment par la récente adoption par l'UNESCO de la convention sur la diversité culturelle.

Monsieur Diallo propose une mise en contexte à partir des travaux de la table-ronde de Vancouver tenue en mai 2005 au cours de laquelle furent définis des axes concernant l'altérité dans la francophonie canadienne et plus précisément l'avenir des cultures dans cet espace francophone. Cet avenir est lié à une histoire commune et partagée, notamment avec les nations autochtones. « Il est important de souligner ici l'attachement aux Premières Nations, les premiers habitants de ce pays qui ont aidé les Européens à s'installer et à s'épanouir » a-t-il précisé. La table-ronde a également permis d'identifier les grands enjeux qui sont liés à la diversité de la francophonie canadienne, mais aussi de définir des orientations thématiques et de formuler des besoins de recherche.

Monsieur Diallo souligne qu'au Canada, la francophonie fut d'abord organisée par les premiers colons. Son histoire est riche et diversifiée. Elle a connu de profondes transformations au cours des dernières décennies. Le rôle de l'église, la révolution tranquille, l'état providence, le nationalisme québécois, le bilinguisme institutionnel et la loi sur les langues officielles sont autant d'éléments qui ont contribué à faire avancer la francophonie. Les choses évoluent et aujourd'hui avec les récentes vagues d'immigration, la francophonie doit à nouveau se redéfinir. Et ce n'est pas une tâche facile.

Sur le plan démographique, la répartition géographique des francophones est très asymétrique. En fait, 85% des francophones sont au Québec, ce qui fait de cette province un grand géant avec lequel il faut compter. Monsieur Diallo affirme que la conjoncture actuelle s'y prête. La grande majorité des immigrants francophones s'installent au Québec. Seulement 5% de ces immigrants vont vivre en milieu minoritaire. Il considère difficile d'asseoir un développement avec des nombres aussi faibles. Dans ce contexte, la collaboration avec le Québec est nécessaire pour que la francophonie puisse avoir un sens ici en Amérique. La solidarité et les mouvements associatifs sont des éléments sur lesquels il faut miser.

« On parle ici de francophonie et de francophones. Mais qu'est-ce-qu'un francophone? » demande Monsieur Diallo. S'agit-il d'une personne dont la langue maternelle est le français comme le définit Statistiques Canada? Dans ce contexte, de nombreuses personnes parlant couramment le français ne peuvent faire partie de la francophonie.

« Les nouveaux arrivants, en plus de grandir les rangs des communautés aux prises avec la chute des natalités, apportent quelque chose à la communauté. Mais ils ont besoin d'appui. Que pouvons-nous faire pour qu'ils puissent participer comme citoyens à part entière? » demande-t-il.

Dans toutes les provinces canadiennes, la salle de classe commence à se transformer. La cour de récréation n'est plus la même parce qu'on y trouve la diversité. Par exemple, au Collège universitaire St-Boniface, 14% des effectifs sont des étudiants sous visas ou des étudiants étrangers.

Du côté anglophone, les gens se sont organisés pour favoriser l'accueil des nouveaux immigrants. Du côté francophone, les gens se battaient pour avoir des droits. Maintenant ils ont presque tous les droits mais pas beaucoup de gens pour les exercer. Une réflexion s'impose.

« On attend de nous, de vous, qu'on fasse changer les choses, chacun à son rythme parce que nous bousculons des habitudes. Mais la conjoncture actuelle nous permet de pouvoir nous ouvrir. On ne demande à personne de perdre son âme. À cet effet je vous rappelle ce proverbe africain qui dit qu'un tronc d'arbre a beau séjourner dans l'eau, il ne se transformera jamais en crocodile. Donc, chacun peut garder son individualité et dans la même mare, chacun a une place » affirme monsieur Diallo.

Il conclut son allocution en rappelant les paroles de St-Exupéry qui disait : « Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis. »

5. LES CULTURES AUTOCHTONES

Il existe au Canada 11 nations autochtones au sein desquelles la langue française est parlée. Elles sont principalement situées au Québec, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, en Ontario, au Nunavut et au Labrador.

Ces nations autochtones sont composées des Inuits, des Métis et de dix Premières Nations. Les Premières Nations sont : les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendats, les Innus, les Malécites, les Micmacs et les Mohawks. Les Inuits, issus d'une vague de peuplement différente, forment un groupe ethnique distinct. Il en va de même pour le peuple Métis, descendant des femmes cris, ojibwas, saulteurs et d'hommes québécois, français, écossais ou anglais.

Il existe une grande diversité au sein des nations autochtones – diversité linguistique, culturelle, sociale et économique. La vitalité des cultures et des langues ancestrales varie d'une communauté à l'autre. Les rapports à la langue française et à la francophonie varient tout autant.

5.1 Sommaire du débat d'idées en plénière

Le débat fut animé par monsieur Luc Lainé de la nation Huronne-Wendat et président de Orihwa à Wendake. Ses invités étaient monsieur Roméo Saganash de la nation Crie et directeur des relations avec le Québec au Grand Conseil des Cris, madame France Lemay, de la nation Métisse à St-Boniface et madame Ghizlane Laghzaoui, enseignante et chercheure à Université Simon Fraser à Vancouver.

Ce qui suit est un sommaire des idées qui ont été énoncées par les présentateurs.

Quand on parle des peuples autochtones et de la francophonie canadienne on ne peut pas s'empêcher d'avoir un regard rapide sur le passé. Au cours des 500 dernières années, la majorité des langues autochtones est disparue des Amériques, soit pour faire place à l'espagnol, au français ou encore à l'anglais. Au Canada, il existe présentement une cinquantaine de langues autochtones dont la vaste majorité est menacée de disparition à très court terme. Les linguistes prédisent que seulement les langues inuite, crie et ojibway seront en mesure de survivre en raison d'un nombre plus important de locuteurs.

« La question des peuples autochtones en rapport avec la francophonie canadienne est complexe en raison de l'histoire, de la géographie, de la politique et de la démographie. C'est un sujet qui peut devenir très émotif, particulièrement quand on parle de la primauté des langues autochtones vis-à-vis de la langue française.

Pour certains individus ou certaines premières nations, la francophonie peut représenter une route caractérisée par beaucoup d'incompréhension et de différents. Pour d'autres, la francophonie peut représenter des histoires d'entraide et de support mutuel. Pour d'autres encore, la francophonie peut représenter un véhicule intéressant, un puissant dénominateur commun pour se regrouper et s'affirmer davantage ici au Canada et peut-être même à l'échelle internationale » affirme Luc Lainé.

Plusieurs nations autochtones ne considèrent pas qu'elles vivent dans un espace francophone. Elles veulent vivre leur autochtonie. On souligne que les Autochtones sont les seuls peuples qui

sont mentionnés dans la Constitution canadienne. Ils occupent une place distincte au sein de la société canadienne. Les présentateurs s'entendent pour dire que c'est donc d'une manière distincte que l'on doit aborder la question de la survie des langues autochtones, que ce soit dans la francophonie ou dans l'anglophonie.

« Au Canada, malgré tous les assauts qu'on s'est permis contre les cultures et les langues autochtones, plusieurs d'entre elles survivent encore. On pourrait accomplir beaucoup si on renversait la vapeur et qu'on mettait en place des mesures afin d'assurer la préservation et la revitalisation des cultures autochtones. Chez les jeunes autochtones, on sent un besoin de se raccrocher à leurs racines, à leur langue. Parfois ils parlent de leur culture et de leurs traditions avec nostalgie. Cela s'explique en partie par le fait qu'une majorité d'entre eux n'ont jamais connu un mode de vie traditionnel » explique Roméo Saganash.

Un des problèmes souvent identifiés chez les peuples autochtones pour expliquer des problèmes sociaux importants est la perte d'identité et d'estime de soi. Sûrement que la langue et les valeurs ancestrales peuvent aider à préserver à maintenir cette estime de soi. La préservation de la langue débute avec les enfants, avec la famille. Cela s'avère exact que ce soit une langue autochtone ou la langue française.

Il s'agit toutefois de savoir comment inclure et préserver les langues maternelles pour ne pas faire table-rase de qui on est, les inclure et en assurer leur survivance dans une francophonie ouverte.

« Ma grand-mère était la sœur de Louis-Riel et parlait couramment le Cri. Dans ma famille on est tous de descendance crie. Mais en étant éduqués avec les Canadiens-français, on a commencé à aimer la langue française, à essayer de bien la parler et à continuer notre éducation en français. On est devenu des Canadiens-français mais de descendance d'Indiens » explique France Lemay.

On ne peut pas savoir où on va si on ne sait pas d'où on vient. Cette question se pose pour les autochtones mais elle se pose aussi pour les immigrants qui possèdent une langue maternelle autre que le français et l'anglais et qui vivent au sein de la francophonie canadienne.

« Il y a deux problèmes entourant les cultures autochtones dans l'espace francophone canadien. Il y a un problème de connaissance et un problème de reconnaissance. Il y a des gens qui vivent côte à côte et qui ne se voient pas ou qui choisissent de ne pas se voir. Il y a une communication qui n'est pas voulue.

Si on veut se reconnaître dans la francophonie, il faut aussi qu'elle nous reconnaisse. Ça ne peut pas se faire dans un seul sens. Il faut que la francophonie reconnaisse ses spécificités et ses particularités. Pour l'instant, cette reconnaissance est relativement étroite. Il y a donc lieu d'élargir cette notion. La langue française doit être une langue d'accueil. » assure Ghizlane Laghzaoui

Dans son document de discussion intitulé « Langues portagées », Guy Sioui-Durand affirme que les institutions de la francophonie doivent jouer un rôle accru dans la préservation et la promotion des cultures autochtones. Les présentateurs considèrent qu'il faut aborder ce rôle dans un contexte de solidarité, en considérant l'expérience de l'autre.

Le principe de base de toute action doit être la reconnaissance du fait autochtone au Canada. À partir de là, on peut innover dans toutes les directions. Pour y arriver, il est utile de questionner

les cloisonnements administratifs qui contribuent à créer des distances entre les communautés : bilinguisme, langues officielles, affaires autochtones, multiculturalisme.

La création d'un espace francophone autochtone canadien représente un grand défi. On peut toutefois s'inspirer de la reconnaissance d'une francophonie autochtone internationale obtenue dans le cadre du projet de déclaration des peuples autochtones des Nations-Unies.

Les présentateurs considèrent que la mise en place de cet espace autochtone francophone représente un défi parce qu'il faut qu'il y ait une volonté de part et d'autre et une ouverture à faire des compromis. Le métissage doit avoir lieu et l'échange doit se poursuivre dans les deux sens

On s'entend pour dire qu'il faut profiter du contexte de globalisation que nous vivons à l'heure actuelle pour réunir l'autochtonie et la francophonie et développer des solidarités en se responsabilisant de part et d'autre. La présence des nations autochtones confère à la francophonie canadienne un caractère unique.

Les autochtones du Canada peuvent aussi apprendre de l'expérience africaine depuis la décolonisation. Il faut toutefois reconnaître que les modes de transmission et les modes d'apprentissage des langues et des cultures ne sont pas les mêmes.

On termine ce débat d'idées en reconnaissant l'apport des nouveaux arrivants à la question autochtone au Canada. Quand il y a des revendications autochtones, les immigrants sont souvent les premiers à exprimer leur solidarité. Devant une augmentation substantielle de l'immigration au cours des prochaines années, on suggère de multiplier les initiatives de sensibilisation des nouveaux arrivants.

Les mots connaissance, reconnaissance, identité, affirmation et respect résument l'esprit de ce débat d'idées.

La maîtresse de cérémonie Alanis Obomsawin prend ensuite la parole pour conclure l'échange.

« Il y a du travail à faire pour tout le monde. Au lieu de voir les langues maternelles, autre que le français, comme un problème, il faut les voir comme une richesse pour le pays. Les langues sont des instruments pour apprendre à vivre. Le français doit être une langue d'accueil. Il doit être curieux envers les langues autochtones qui sont profondément ancrées sur ce territoire. C'est la nature, les animaux et la survivance que ces langues ancestrales nous ont enseignés. De la même manière, le français doit être curieux des langues immigrantes qui sont ici, riches d'histoires, de cultures et d'expériences.

Combien de générations ont cessé d'enseigner leur langue à leurs enfants parce qu'on les battait et qu'on leur disait que c'était mauvais de parler indien? Tout au long de ma jeunesse on m'a dit que j'étais laide. Alors longtemps j'ai cru que j'étais une personne très laide. Quand je suis devenue adolescente, les mêmes personnes qui m'avaient dit que j'étais laide me disaient maintenant que j'étais belle et me faisaient la cour.

Ce qu'on se fait dire tout le temps, on se regarde dans le miroir et on le croit. On croit ce qu'on nous dit et pas ce qu'on voit dans le miroir. Quand on se fait dire 'maudite sauvagesse sale' on ne rétorque pas que c'est faux. On le croit. Le miroir c'est nos parents, c'est nos enfants, c'est ceux qui nous regardent. Si on se fait dire ces choses-là qui sont laides, de générations en

générations, on finit par le croire. Au lieu de se défendre contre l'ennemi, on tape sur sa sœur. C'est très difficile à comprendre et ça prend tellement de temps qu'on en devient invisible.

Je vous parle en français et je suis heureuse de parler français, mais et je veux que cette langue me respecte. On a tous quelque chose à donner. On naît avec un cadeau. Chaque enfant qui naît arrive avec quelque chose de beau et de bon. Ce sont les autres qui le détruisent. Il faut laisser les gens donner ce qu'ils ont et prendre des autres. Il faut qu'ensemble on reconnaisse qu'on a des valeurs et que ça vaut le coût de s'écouter, de se regarder et de se trouver beau. »

5.2 Sommaire des ateliers de discussion

Pour plusieurs participants, ces ateliers de discussion constituaient une première occasion d'échanger avec des Autochtones des questions qui les préoccupent. Les ateliers auront donc permis de mieux saisir les enjeux auxquels les peuples autochtones sont confrontés aujourd'hui, de réfléchir ensemble à la place des autochtones dans la francophonie canadienne et de formuler des pistes d'action pour l'avenir. Voici un sommaire des points de vue énoncés :

- pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis, la préservation et la revitalisation des langues et des cultures autochtones sont une priorité;
- les cultures autochtones sont souvent méconnues et leur place dans la francophonie canadienne demeure ambiguë;
- il existe une culpabilité et une honte chez les non-autochtones liées au traitement passé et présent des autochtones au Canada;
- il est nécessaire de revoir l'histoire coloniale de la culture et de la langue françaises au Canada. Il importe de mieux comprendre et enseigner la contribution des nations autochtones à la construction de la francophonie;
- il faut revoir la notion des deux peuples fondateurs qui nie la contribution et la présence des peuples autochtones au Canada;
- il est important de reconnaître, de soutenir et de promouvoir les cultures autochtones au sein de la francophonie canadienne et internationale;
- le français doit être une langue d'accueil. La présence de langues maternelles autres que le français ne doit pas être perçue comme une menace. Au contraire, c'est une richesse pour la francophonie;
- les institutions de la francophonie peuvent jouer un rôle accru dans la préservation et la promotion des langues et des cultures autochtones. Il faut aborder ce rôle dans un contexte de solidarité.
- il serait avantageux de développer des programmes de sensibilisation et de promotion des cultures autochtones destinés aux francophones de souche et aux nouveaux arrivants, particulièrement dans les écoles;

- il faut multiplier et soutenir les occasions de rencontres, d'échanges et d'alliances entre les communautés autochtones et les autres communautés francophones;

6. DES COMMUNAUTÉS TRADITIONNELLES EN MOUVEMENT

Au cours des dernières décennies, les changements démographiques et l'immigration ont considérablement modifié la structure sociale de la francophonie canadienne et le rapport entre les diverses cultures qui la composent. Cela entraîne pour certaines communautés francophones de souche, des défis liés à la construction identitaire, à la préservation du patrimoine culturel, aux structures d'accueil des immigrants francophones, à la survie de la langue et des communautés.

6.1 Sommaire du débat d'idées en plénière

Le débat intitulé « Des communautés traditionnelles en mouvement » fut animé par monsieur Pierre Rivard, directeur général du Centre culturel francophone de Vancouver. Ses invités étaient madame Diane Bazin, gestionnaire du développement communautaire à la Société franco-manitobaine à Saint-Boniface, madame Diane Côté, directrice des liaisons communautaires et gouvernementales à la Fédération des communautés francophones et acadiennes à Ottawa et monsieur Pierre Dadjo, directeur général du Conseil économique et social d'Ottawa Carleton. Ce qui suit est un sommaire des idées énoncées.

Monsieur Rivard amorce le débat en affirmant qu'au Canada, nous sommes passés d'un nationalisme de survivance culturelle à un nationalisme identitaire. Le nationalisme de survivance culturelle est celui que l'on a connu sous la plume de Lionel Groulx. Nous avons ensuite transité vers un nationalisme identitaire qui est plus adapté au contexte de globalisation dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Quand on parle de nationalisme et d'identité, on soulève des questions universelles qui sont au cœur de l'actualité non seulement au Canada mais ailleurs sur la planète. On fait référence aux séries d'émeutes en France, provoquées par des jeunes provenant souvent des communautés immigrantes. Au-delà des difficultés économiques et des inégalités sociales se trouve le fait que ces jeunes affirment ne pas être Français, ne pas être reconnus comme citoyens français. Il y a un problème d'intégration d'identités différentes dans une société qui est entièrement francophone. Des phénomènes similaires sont observables dans d'autres pays européens tels les Pays-Bas, l'Allemagne ou la Belgique.

« Il y a donc sur la planète, un énorme brassage sur le thème de l'identité et de l'intégration d'identités différentes au sein d'une société. Ça donne lieu à des ondes de choc qui sont de plus en plus percutantes, de plus en plus visibles, de plus en plus violentes aussi. On aurait tendance à penser que le Canada est à l'abri de ces phénomènes mais pas vraiment puisqu'on observe à Toronto, dans les communautés de minorités visibles, des phénomènes similaires de violence. Nous vivons dans un monde où il y a une dérive des cultures. Toutes les cultures se retrouvent sur les différents continents. Où en sommes-nous par rapport à ces grands bouleversements des cultures et des identités? Il est de plus en plus difficile de définir l'identité d'un peuple » lance monsieur Rivard.

Pour relever le défi, doit-on chercher les points de convergence entre les différentes cultures? Doit-on prôner une identité globalisée, mondiale plus vague et chaotique? Ou doit-on plutôt prôner la diversité des cultures, comme dans le cas de la bio-diversité? Comment cette réalité est-elle vécue au sein des communautés francophones en milieu minoritaire qui, contrairement aux Québécois, ne disposent pas d'un État ni d'un gouvernement pour relever les défis de l'immigration? Certaines communautés en milieu minoritaire sont

confrontées pour la première fois à l'arrivée de personnes de langues et de cultures très différentes.

Les communautés jugent parfois sévèrement leurs efforts d'intégration des immigrants. Bien qu'on reconnaisse le manque de connaissance et d'expertise, il faut toutefois tenir compte du fait que ces communautés ne possèdent pas de gouvernement, donc pas de pouvoir de taxation qui pourrait améliorer les conditions d'accueil des nouveaux arrivants. Les communautés en milieu minoritaire possèdent des institutions et des infrastructures qui sont largement soutenues par le gouvernement fédéral. Pourtant les ressources demeurent limitées et insuffisantes pour relever le défi des changements démographiques et de l'intégration.

« Au cours des cinq dernières années, un travail important a été accompli pour amender les politiques fédérales d'immigration afin de favoriser l'immigration francophone en milieu minoritaire. Un comité directeur pour l'immigration francophone fut mis sur pied. Une des premières étapes du travail fait en collaboration avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, fut d'aller sur le terrain pour vérifier les capacités d'accueil des communautés, qui étaient alors pratiquement inexistantes » assure Diane Côté.

Le plan d'action sur les langues officielles a investi neuf millions de dollars sur une période de cinq ans pour le dossier de l'immigration francophone. Ces argents ont toutefois été alloués en grande partie au ministère de la Citoyenneté et l'Immigration afin de permettre l'accroissement des capacités à traiter des dossiers en français. Depuis, du travail de sensibilisation se fait auprès de plusieurs ministères fédéraux et certains projets pilotes financés par Citoyenneté et Immigration ont été mis sur pied, dont des centres d'accueil à Ottawa, Edmonton et Calgary. Les fonds sont alloués à des organismes francophones afin qu'ils dotent leurs communautés de structures d'accueil adéquates.

Dans plusieurs milieux, on hésite à parler d'intégration. S'agit-il vraiment d'intégrer les immigrants ou plutôt de faire en sorte que ces gens développent un sentiment d'appartenance aux communautés en situation minoritaire? Le défi est peut-être plus dans l'accueil que dans l'intégration.

« Au Manitoba, la Société franco-manitobaine (SFM) a mené une étude afin de déterminer les défis de la communauté francophone. Nous avons réalisé que la transmission de la langue française était en péril chez nous. Nous avons déterminé qu'au sein des familles francophones 83% des enfants parlent français alors qu'au sein des familles exogames, seulement 18% des enfants connaissent la langue française » nous confie Diane Bazin.

À partir de ces constats, la SFM a mis en place un projet stratégique qui se déploie sur une période de 50 ans. Un plan d'action a été développé afin d'appuyer les familles francophones, les familles exogames et les nouveaux arrivants. Le plan accorde une place de choix à la question de l'accueil des immigrants. La société a lancé une campagne de sensibilisation intitulée « Bien parmi nous » et organisé une série d'ateliers sur les divers aspects liés à l'immigration. Ces initiatives étaient essentiellement destinées aux francophones de souche du Manitoba.

Selon Madame Bazin, il faut absolument élargir le concept de francophonie. Il faut inciter les immigrants à prendre leur place. Il faut leur donner l'occasion de le faire afin d'enrichir les cultures francophones canadiennes et internationales. Au niveau culturel, il faut reconnaître qu'il n'y a pas une seule culture francophone. La francophonie est et doit devenir multiculturelle.

Pour élargir le concept de francophonie, il nous faut revoir la notion de qui est francophone. » dit Pierre Dadjo. Pour lui, la problématique fondamentale demeure une problématique existentielle. Pour les personnes qui possèdent une langue maternelle autre que le français mais qui décident de vivre en français et d'éduquer leurs enfants en français, la question de savoir qui est francophone demeure entière. Qui est francophone de droit au Canada?

« J'ai été l'une des deux personnes qui ont poursuivi le gouvernement fédéral pour la reconnaissance de l'identité francophone des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle. Nous l'avons fait parce que nous croyons que nous sommes francophones et nous croyons que nous ne sommes pas reconnus comme francophones. Le français n'est pas ma langue maternelle mais je comprends mieux le français que le fon qui est ma langue maternelle. Si parce que je suis fon je ne suis pas francophone, alors il y a quelque chose qui ne va pas quelque part. Pour que les immigrants puissent prendre leur place, il faut les reconnaître comme francophone de droit. » lance Pierre Dadjo.

Il poursuit en ajoutant qu'au Canada, toute personne qui n'est pas francophone est considérée comme anglophone ou allophone. Le gouvernement détermine les allocations destinées aux communautés francophones en situation minoritaire en fonction du nombre recensé par Statistiques Canada. Or, un large nombre d'immigrants francophones ne font pas partie de ces statistiques puisque leur langue maternelle est autre que le français. Il est donc à l'avantage de tous que les nombres reflètent la réalité des parlants français au pays.²

Pour qui et pour quoi les communautés francophones du pays veulent-elles une immigration francophone? Est-ce que les immigrants qui sont déjà au pays ont pu intégrer cette francophonie? Selon monsieur Dadjo, l'immigration au sein des communautés francophones n'est pas une nouvelle réalité, mais c'est une réalité qu'on commence à appréhender. Pourtant, il y a des gens qui vivent et qui se battent pour leurs droits depuis des dizaines d'années mais qui sont toujours dans la marginalité.

En conclusion, les présentateurs discutent des indices de succès de l'intégration et de la mouvance des identités. Ils discutent des indicateurs de performances qui permettront dans l'avenir de dire si les communautés francophones en milieu minoritaire ont relevé le défi des changements qui s'opèrent en leur sein.

La restitution de l'histoire apparaît comme un élément essentiel de ce succès. Les gens doivent se reconnaître dans l'histoire du Canada. L'idée des deux peuples fondateurs doit être revue pour intégrer la contribution de tous les peuples qui ont collaboré à l'édification du pays, en commençant par les peuples autochtones. Il y a aussi des pans de l'histoire qui sont totalement méconnus. Par exemple, il y a des gens comme Mathieu DaCosta ou Olivier Lejeune qui ont été des pionniers dans l'histoire de la colonie française, mais dont les noms n'apparaissent pas dans les livres d'histoire.

Les notions d'égalité et d'équité sont également essentielles au succès des efforts d'accueil et d'intégration. Cette équité pourra entre autre être mesurée par la présence des immigrants dans les corps enseignants, le personnel des institutions et organismes francophones et leurs conseils d'administration. Cette représentation des minorités visibles facilitera le dialogue des cultures.

² Voir note 1 du ministère du Patrimoine canadien, à la p. 4.

Il y a de plus une terminologie qui devra être révisée. Par exemple, il faudrait rectifier l'utilisation du terme allophone pour désigner les francophones dont la langue maternelle n'est pas le français. On pourra aussi mesurer le succès quand aura cessé la fragmentation des diverses communautés francophones.

« C'est un processus qui va prendre un certain temps. Reconnaître l'autre en mots et respecter qui il est, c'est une chose. Le respecter dans le vécu et dans le quotidien, ça en est une autre. Ça va donner des résultats extraordinaires, mais il faut commencer par le vouloir et le travailler au quotidien » de conclure Diane Côté.

La valeur est souvent dans l'immatériel. Ce que l'on donne, c'est important. Mais la façon dont on le donne c'est encore plus important.

La maîtresse de cérémonie Alanis Obomsawin prend la parole pour conclure ce second débat.

« Il ne faut pas toujours attendre les gouvernements pour se donner la permission d'être parce qu'on risque d'attendre longtemps. Il y a des gens qui se battent pour la langue ou pour les langues mais la responsabilité du changement c'est nous tous qui l'avons. Il y a certaines lois pour aider les nouveaux arrivants, pour les reconnaître ou pour leur faire une place. La grande loi qui doit exister est que chaque individu ait le cœur assez grand pour recevoir et aimer l'autre. On ne peut pas arrêter l'énergie de l'universel. C'est impossible.

Tout ça commence par les enfants. Si les parents enseignent aux enfants à aimer l'autre, à respecter l'autre, qu'il soit de n'importe quelle couleur, on va vers un avenir qui a du sens.

C'est l'accueil beaucoup plus que la loi qui compte. Si je te vois arriver dans mon pays, je suis curieuse de savoir d'où tu viens. Je veux savoir ce que tu apportes ici, au lieu de te faire sentir appauvri, que tu n'as rien à donner et que tu viens me déranger.

Pour moi, c'est très simple. Qu'est-ce que tu as dans le cœur, toi? Est-ce que tu es capable d'aimer l'autre? Est-ce que tu es capable de faire de la place pour un autre enfant qui ne fait pas partie de ta famille? Est-ce que tu es capable de recevoir une personne d'une race totalement différente de la tienne et de l'aimer et de la reconnaître comme un être humain qui a des choses à dire et qui a le droit à la vie? Parce que la vie, c'est sacré. »

6.2 Rapport des ateliers de discussion

De nouveau, les participants se sont regroupés en ateliers afin de débattre des enjeux et des défis auxquels font face les communautés en situation linguistique minoritaire. Voici les principaux points saillants de ces discussions :

- la définition de francophone est à la fois complexe et cruciale puisqu'elle est associée aux droits, aux devoirs, aux responsabilités et aux avantages. Plusieurs immigrants francophones possèdent une langue maternelle autre que le français et à ce titre ils ne sont pas considérés comme des ayants-droit en éducation;
- environ un tiers des francophones du pays n'est pas considéré comme tel par Statistiques Canada. Cette situation a des impacts financiers majeurs pour les communautés francophones en situation minoritaire³;

³ Voir note 1 du ministère du Patrimoine canadien, à la p. 4.

- certaines communautés de souche considèrent qu'elles ont mené de longues luttes pour obtenir droits et services et que maintenant elles doivent céder leurs acquis aux immigrants.
- certaines communautés francophones minoritaires s'ouvrent à cette nouvelle francophonie tandis que d'autres sont préoccupées par la survie de leurs institutions et résistent à s'ouvrir à une francophonie diversifiée sur le plan racial et culturel;
- la francophonie canadienne doit-elle se doter d'institutions communes ou parallèles face au manque de représentativité des personnes de minorités visibles au sein des institutions existantes?
- un travail d'information et de sensibilisation à la diversité reste à faire auprès des communautés de souche. L'éducation interculturelle doit être intégrée aux systèmes scolaires en milieu minoritaire pour faciliter le dialogue;
- la francophonie canadienne devrait être par principe, équitable et diverse. Cela représente un défi majeur pour le monde associatif francophone en milieu minoritaire;
- les chefs de file de la francophonie canadienne en milieu minoritaire doivent prendre part à cet important dialogue sur l'altérité;

7. LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

La francophonie canadienne se transforme. Des changements démographiques sont provoqués par l'exode des jeunes au sein de certaines communautés en milieu minoritaire, par le déclin du taux de natalité au sein de communautés de souche et par le phénomène de l'immigration francophone.

Il existe une volonté au sein des communautés de minorités raciales et ethnoculturelles de participer pleinement et activement à la francophonie canadienne. Elles souhaitent être plus présentes dans les institutions de la francophonie canadienne et dans les organismes des communautés francophones en milieu minoritaire. Elles veulent participer à la promotion du fait français tout en exploitant le potentiel de réalisation et d'ouverture de la diversité culturelle.

La situation appelle le développement d'une vision nouvelle fondée sur le respect et sur l'acceptation de la différence comme valeur première. Elle donne également naissance à des problématiques liées à la citoyenneté, aux droits et au destin politique de la francophonie.

7.1 Sommaire du débat d'idées en plénière

Le débat d'idées fut animé par madame Zab Maboungou, chorégraphe et directrice de la compagnie de danse Nyata-Nyata de Montréal. Ses invités étaient Monsieur Mourad Ali-Khodja, professeur titulaire au Département de sociologie et membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact à l'Université de Moncton, Monsieur Guy Matte, directeur général de la Fondation Dialogue à Ottawa et Madame Dulari Prithipaul, vice-présidente de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta à Edmonton.

Madame Maboungou amorce le débat en proposant de repenser les choses autrement en s'inspirant du livre de l'ethnologue Claude Lévi-Strauss publié en 1983 et intitulé « Le regard éloigné ». Dans ce livre, l'auteur évoque l'idée de distance afin de rétablir un équilibre, équilibre qui semblait avoir été atteint entre les hommes et la nature, et entre les hommes entre eux. Madame Maboungou suggère l'utilisation de cette notion de distance comme façon d'appréhender la diversité culturelle : distance par rapports à sa propre culture ou ce qu'on perçoit être sa propre culture et aussi distance par rapport à la culture des autres ou ce qu'on perçoit être la culture des autres. Ce faisant, il est peut-être possible de revoir les modalités qui animent la diversité culturelle qui semble s'accélérer en ce début de XXI^{ème} siècle.

Les enjeux de cette diversité sont débattus depuis longtemps déjà. Nous avons sur la table les options multiculturelles, transculturelles, interculturelles ou encore l'hybridité culturelle. Autant de termes pour essayer d'appréhender cette idée de diversité culturelle. Les problèmes sont à la fois nouveaux et anciens puisqu'ils ont souvent été abordés dans d'autres lieux, d'autres contextes, dans d'autres époques.

Pourtant, les outils théoriques développés au cours des dernières décennies semblent à bien des égards désuets pour saisir les réalités auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui et pour analyser les phénomènes de la diversité tels qu'ils sont vécus actuellement. Il existe un besoin de renouvellement des outils d'analyse, un appel à penser autrement les réalités qui sont les nôtres.

« Le fait linguistique affirme. C'est un fait de culture. Mais il exclut également Qui affirme quoi? Dans quel contexte? Qui exclut? Quelle est la légitimité qui s'attache au fait linguistique? Ou

l'illégitimité? Qui a le droit de parler? Qui n'a pas le droit? Qui a le droit d'être accepté dans la communauté des hommes parce qu'il parle la bonne langue, ou non? Comment décidons-nous de cela? » demande Zab Maboungou.

Parler de la francophonie aujourd'hui ne peut se faire sans les difficultés inhérentes à l'intégration des nouvelles réalités des identités multiples. Et quand on parle d'identité, inévitablement la question de la citoyenneté surgit. Les notions de citoyenneté et d'identité semblent être intimement liées, qu'elles soient opposées ou complémentaires.

Les présentateurs considèrent que dans le débat entourant la diversité culturelle, il est plus important de poser les bonnes questions que de trouver des réponses. En fait, il s'agit pour eux de voir autrement les questions traitées afin de sortir des sentiers battus et de déconstruire les catégories avec lesquelles on pense ces phénomènes.

Une de ces questions touche la terminologie utilisée pour parler de la diversité. Il existe des problèmes avec les catégories d'assignation dans lesquelles on place les immigrants. Plusieurs personnes ne veulent pas se définir comme appartenant aux communautés raciales ou ethnoculturelles. Cette position ne marque pas un refus d'identification à une communauté d'origine mais reflète plutôt une volonté de s'inscrire à titre de citoyen dans l'espace politique canadien.

Le texte de Milton Tanaka démontre d'ailleurs clairement les problèmes d'étiquetage des personnes et des communautés. L'utilisation des vocables minorités visibles, immigrants, communautés ethnoculturelles, minorités raciales est, pour certaines personnes, déshumanisante. De nombreux termes ont également été utilisés pour décrire les défis de l'immigration. On a parlé d'assimilation, d'intégration, d'inclusion.

« Le terme que je favorise est celui d'intégration. Si on pense qu'un pays comme le nôtre doit assimiler les gens, ça veut dire dans le fond que l'organisme doit manger, doit digérer. Il prend ce qui lui plaît et rejette le reste. Donc, il y a une grande partie de ce qui est amené ici qui n'est pas gardé ou n'est pas valorisé. Alors que lorsque l'on parle d'intégration, on parle d'un organisme qui fait de la place et se transforme au contact de l'autre et qui accepte le changement. Le phénomène d'intégration culturelle de ceux et celles qui ont choisi ce pays doit être assuré » assure Guy Matte.

Le débat porte ensuite sur la question de la diversité des communautés de minorités raciales. L'animatrice rappelle qu'il n'y a pas qu'une seule définition de l'immigrant. Il y a différentes catégories d'immigrants, différents parcours. Il y a en outre la question des classes sociales et des contextes historiques qui intervient. Les immigrants arrivent avec des histoires particulières qui se réfèrent à des territoires géopolitiques distincts. Cette diversité raciale, culturelle et religieuse peut parfois donner lieu à des tensions et des rivalités entre les communautés.

« Les immigrants ne sont pas de nouveaux francophones. Nous arrivons ici avec une francophonie héritée depuis plusieurs générations, avec une histoire, une culture, une littérature, avec une identité. Pour éviter la fragmentation des communautés, il faut défendre les droits de la personne, pas uniquement pour soi mais pour l'autre » affirme Dulari Prithipaul. Devant les difficultés d'intégration, certains immigrants francophones préfèrent se tourner vers le monde anglophone au sein duquel ils trouvent l'anonymat.

Chez les francophones en milieu minoritaire, le problème se pose en termes politiques. Le gouvernement fédéral assigne les ressources pour l'éducation, pour la santé, pour les services

sociaux et communautaires, *per capita*. Si on ne s'identifie pas comme francophone, alors cet argent va dans l'anonymat anglophone. « Est-ce que cette réalité qui dit que les francophones doivent se compter, fait en sorte que chaque personne qui entre, on veut l'intégrer à sa communauté, avec toutes les difficultés que ça pose? » demande Guy Matte. Il note au passage, que près d'un tiers des francophones au Canada n'a pas le français comme langue maternelle. Statistiquement, ces personnes ne sont comptées comme francophones.⁴

Il faudrait envisager des politiques de promotion du fait francophone autrement que par des bases strictement comptables, statistiques et quantitatives. Or, dans ce travail de défense et de promotion, il serait avantageux d'inverser le rapport à la compétence et de miser sur les expertises que possèdent les immigrants. On voit souvent l'immigrant comme celui qui n'a pas et qui doit obtenir des moyens de vivre. On néglige les apports des nouveaux arrivants.

Les immigrants devraient être parmi les premiers acteurs à intervenir dans le domaine de la diversité puisqu'ils ont une expérience, un vécu, une expertise sur ces questions. Les immigrants francophones possèdent une expérience de la colonisation et de la décolonisation qui peut être mise à profit au Canada. De plus, nombreux sont les immigrants francophones qui parlent plusieurs langues. Il y a un plurilinguisme dans la francophonie canadienne qui est largement sous-exploité.

Les présentateurs s'entendent pour affirmer qu'il faut briser les stéréotypes qui présentent les nouveaux arrivants comme de pauvres immigrants qui parlent français presque par hasard. Il faut permettre aux immigrants d'intervenir de manière concrète dans les institutions francophones et sur la place publique. À cet égard, la question de la représentation demeure cruciale.

« Les immigrants arrivent avec des histoires, des héritages différents, des pratiques langagières différentes, des croyances et des mœurs différents qui renvoient à leurs identités multiples. De là les déterminations sociologiques qui dépassent le fait francophone sans parler les systèmes très solides de préjugés, les logiques de discrimination et d'exclusion parfois même violentes dont les immigrants font l'objet. Il faut savoir identifier les différents facteurs qui sont à la base de ces phénomènes. L'espace dans lequel on s'inscrit n'est pas seulement déterminé par une origine, mais plutôt par une série de facteurs » rappelle Monsieur Ali-Khodja.

Il faut créer des liens entre les différentes cultures immigrantes et la culture d'accueil. Pour Monsieur Ali-Khodja la question fondamentale semble être la valeur de l'hospitalité. Les immigrants sont aussi des émigrants et ils arrivent avec une culture. Il faut développer des logiques réciproques de partage et d'appropriation des histoires et des cultures – de ceux et celles qui émigrent et de ceux et celles qui les accueillent. Il revient donc aux immigrants de s'approprier la culture d'accueil pour en saisir les mérites. Cela dit, les mêmes lois d'hospitalité exigent que les cultures d'accueil s'approprient les cultures immigrantes. On arrive alors à la notion d'interculturalité qui favorise l'appropriation, l'échange et le métissage.

L'espace citoyen qui est le nôtre ne doit pas être la somme arithmétique de nos particularismes individuels. Il faut aller au-delà. Il faut fonder une culture qui va être fécondée autrement et qui va féconder la culture d'accueil.

La maîtresse de cérémonie Alanis Obomsawin prend la parole pour remercier les présentateurs et conclure le dernier débat.

⁴ Voir note 1 du ministère du Patrimoine canadien, à la p. 4.

« Moi je ne suis pas une minorité, je suis Abénakise. Après 300 ans de guerres et d'épidémies mon peuple a été décimé. Quand les Blancs sont arrivés pour la première fois, on comptait environ 50 000 Abénakis. Après la révolution américaine, il n'en restait que 1000. À cette période, il y a eu une rencontre au cours de laquelle les dirigeants ont dit aux peuples qui s'identifiaient à la race abénakise : maintenant il faut se disperser aux quatre coins de nos territoires. On ne va pas se voir pendant plusieurs générations. Essayez, chacun d'entre vous, de garder quelque chose de nos traditions ou de notre façon de vivre. Essayez de vous souvenir de quelque chose. Un jour dans l'avenir, nos descendants vont se rencontrer et c'est avec tous ces cadeaux que vous allez apporter dans votre mémoire que vous pourrez vivre encore comme des Abénakis.

Je pense que ce qui se passe ici, c'est un peu comme ça. Essayons de se raccrocher à quelque chose, un cadeau. Et quand on va se revoir, on va avoir une alliance ensemble. »

7.2 Rapport des ateliers de discussion

- les démarches d'intégration et d'inclusion dans la francophonie, qu'elles soient destinées aux autochtones ou aux immigrants, doivent être guidées par le respect, la reconnaissance des différences et par le partage des ressources;
- la définition de qui est francophone doit être élargie pour inclure les immigrants francophones dont la langue maternelle n'est pas le français;
- les communautés de minorités raciales sont sous-représentées au sein des institutions francophones. Il existe de la discrimination systémique qui doit être reconnue et prise en compte;
- la présence des personnes de minorités raciales au sein des institutions et des associations francophones est fondamentale à la création d'une francophonie ouverte et diversifiée;
- les nouveaux arrivants veulent assumer pleinement leur citoyenneté et contribuer activement à la francophonie. Ils ont beaucoup à offrir;
- les immigrants francophones doivent être mieux informés des réalités linguistiques auxquelles ils seront confrontés, surtout s'ils décident de vivre en situation linguistique minoritaire. On présente trop souvent encore le Canada comme un pays bilingue alors qu'il est difficile de vivre uniquement en français à l'extérieur du Québec;
- les communautés anglophones accueillent les immigrants plus ouvertement. Cette situation serait en partie due à des capacités structurelles plus importantes que celles dont disposent les communautés d'accueil francophones en milieu minoritaire;
- les termes minorités visibles, minorités ethnoculturelles, minorités raciales, communautés culturellement diversifiées ou communautés culturelles sont employés pour parler des immigrants. Il faut être prudent, parce que les mots peuvent devenir des ghettos. Ils renferment des concepts qui ont une incidence sur la formation des identités;

- il est urgent de cesser la fragmentation des communautés et miser sur ce que nous avons en partage;
- une majorité de jeunes francophones vit la diversité culturelle au quotidien. Ces jeunes possèdent une analyse différente des problématiques identitaires. On doit miser sur les nouvelles générations de francophones qui comprennent différemment les possibilités et les enjeux de la diversité.

8. ALLOCATION DE CLÔTURE

Madame Aïda Kaouk, conservatrice au Musée canadien des civilisations prononce l'allocution de clôture de la conférence.

« Les gens me demandent souvent si je suis Amérindienne, si je suis Sud-Américaine, si je viens du Moyen-Orient ou du Portugal, de l'Italie, du Québec. Et je trouve ça plutôt bien. Je peux être de n'importe où » nous dit-elle.

Aujourd'hui avec les déplacements massifs d'individus et de populations à travers la planète, il faut rendre compte du phénomène du métissage culturel, phénomène aussi ancien que les sociétés humaines, qui touche non seulement les migrants mais chaque personne à différents degrés. Il n'existe pas de culture, donc pas d'identité culturelle qui ne soit l'aboutissement de mélanges et de croisements : le résultat de l'ouverture à l'autre.

Madame Kaouk offre un témoignage et une réflexion rapide autour du métissage culturel, notion trop souvent galvaudée en cette ère de multiplication des revendications identitaires, d'uniformisation du monde et de globalisation. Pour elle, le métissage renvoie non pas à une simple juxtaposition d'éléments variés, comme dans le concept de multiculturalisme par exemple, ni à une refonte en un tout homogène, comme dans le modèle du 'melting pot', mais à une rencontre au sens le plus fort du terme. Une rencontre comme une confrontation permanente qui non seulement relie, mais transforme les uns et les autres.

Pour favoriser ce type de rencontre ou personne n'a à se nier et où chacun peut évoluer, il apparaît nécessaire aujourd'hui plus que jamais, de chercher à élargir le regard que nous portons sur les autres et sur nous-mêmes. Nous sommes différents de par nos origines ethniques et autres mais semblables de par notre condition d'êtres humains et de par la richesse de notre bagage culturel.

« Mon témoignage s'inspire de notre rencontre, de vos propos mais aussi de mes travaux, de mon histoire personnelle et de l'expérience des gens que j'ai côtoyés » explique madame Kaouk.

Ce témoignage se fonde sur la question du spécifique et de l'universel, l'un et l'autre et non pas l'un sans l'autre. À l'heure où les appartenances ethniques et religieuses sont exploitées à des fins politiques aux effets parfois dévastateurs, à l'heure encore où le discours social met à l'ordre du jour les questions d'identité, il apparaît important de rendre compte du fait que les identités culturelles du monde contemporain sont à la fois multiples et complexes. Le métissage culturel est une réalité de notre temps.

Aujourd'hui entre Beyrouth, Montréal, Paris, Alger, Port-au-Prince, Vancouver, Le Caire, Toronto, Colombo ou Trinidad se construisent des identités prometteuses et créatrices qu'il faut développer, alimenter et préserver.

« N'est-ce pas le message que nous transmettent nos écrivains, nos artistes? N'est-ce pas le message que plusieurs d'entre vous nous avez transmis tout au long de ces trois jours? » demande madame Kaouk en conclusion.

9. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION

Tout au long des discussions, les participants ont dégagé des pistes d'action. Voici les principales propositions et commentaires :

- mettre en place un comité national de suivi composé de chefs de file des communautés autochtones, de souche et de minorités raciales et ethnoculturelle afin d'élaborer un plan d'action sur la diversité dans la francophonie;
- créer un réseau d'autochtones francophones à travers le Canada afin d'unir les forces vives, d'œuvrer à la mise en place d'un espace autochtone francophone et de favoriser la reconnaissance et la promotion des cultures et des langues autochtones;
- concevoir un programme de reconnaissance et de promotion des cultures autochtones au sein de la francophonie canadienne, particulièrement dans les écoles;
- amener les décideurs du monde associatif et institutionnel francophone, de même que les gestionnaires des ministères concernés à agir dans le dossier de la diversité raciale et culturelle dans la francophonie canadienne;
- organiser une série de rencontres régionales destinées à poursuivre la réflexion autour d'enjeux régionaux précis et à favoriser la mise en place d'alliances et d'initiatives solidaires;
- mettre en place des initiatives de reconnaissance et de sensibilisation à la diversité raciale et culturelle au sein des communautés en situation linguistique minoritaire, particulièrement dans les écoles;
- établir des objectifs de représentation des autochtones et des membres de minorités raciales au sein des institutions de la francophonie, des conseils d'administration, des écoles, et des ministères;
- créer un site internet sur la diversité dans la francophonie afin de publier les résultats de la conférence, de favoriser le partage d'information, la mise en réseau des ressources et la sensibilisation aux enjeux et possibilités de la diversité;
- organiser et soutenir des activités destinées à poursuivre un dialogue, les échanges interculturels et renforcer les solidarités entre les diverses communautés francophones.
- soutenir des projets communautaires, universitaires et gouvernementaux de recherche destinés à mieux documenter les réalités d'une francophonie canadienne en transformation: statistiques, démographie, identités linguistiques et culturelles, citoyenneté et droits;
- répertorier les différents mécanismes, approches et stratégies d'intégration développés dans les communautés d'accueil, y compris le Québec ; mettre en lumière des exemples d'intégration réussie.

Julie Bergeron : Au nom des premiers habitants, je souhaite à ceux qui sont ici depuis quelques centaines d'années et à ceux qui arrivent dernières années, dernières semaines, bienvenue gens de tous les horizons sur cette terre sacrée. Touchez-la avec tout l'amour et la délicatesse qu'elle nous offre elle-même depuis des millénaires.

Seloua Nour : Cette fin de semaine a été une expérience extraordinaire pour moi. J'ai ri, j'ai pleuré, j'ai été en colère, j'ai été renfermée, j'ai été ouverte, j'ai même dansé et chanté. Je suis passée par toutes les émotions et ça ne se voit qu'ici au Canada. Je me sens très privilégiée d'être dans ce pays qui me permet, bien que nouvellement arrivée, de faire entendre ma voix. Je me sens profondément reconnaissante pour cela. Plusieurs immigrants choisissent le Canada pour cela d'abord, parce que ça répond à nos aspirations.

Réginald Vollant : *Ishpetenitamu.*, *Ishpetenitamun* c'est une valeur traditionnelle innue. J'ai appris des aînés chez nous, de par leur contact, de par les échanges que j'ai eu le privilège d'avoir avec eux. Une des valeurs qui me permet d'être ici devant vous, qui m'a marquée et qui m'a été transmise par les anciens, c'est le respect, tout simplement. Respect. Respect dans votre cœur, respect dans ce que vous êtes, respect pour toutes les autres personnes.

Vicki Tanguay : Il y a des mots qui m'ont touché, il y a des mots qui m'ont choqué, comme les mots « vrais Français » et « allophones ». Le français n'est pas une menace, c'est un cri du cœur. Je suis une francophone québécoise de souche, de couche qui n'étais pas exposée à la culture autre jusqu'à récemment. Pour moi une autre culture, il fallait que je prenne l'avion pour aller la visiter.

Malubungi Mueni : Cette fin de semaine j'ai entendu parlé d'alliances. J'ai entendu les mots connaissance, reconnaissance, accueil. J'ai entendu aussi que dans la francophonie, il faut avoir des stratégies à petits pas. Il faut développer des alliances, des projets communs pour un changement forcé. Nous devons nous-même forcer les gouvernements à changer par des projets communs.

Milton Tanaka : Le mot respect est revenu souvent dans les ateliers. Le mot reconnaissance, le mot ressources, et cultures à partager. La question de qui est francophone est apparue dans la majorité des ateliers. Une participante nous a offert cette définition : « un francophone est une personne qui parle français, indépendamment de ses origines ou affiliations culturelles, raciales, religieuses ou idéologiques ».

Marie Bourgeois : On a passé beaucoup de temps durant la conférence à réfléchir, à entendre des analyses au niveau de la sociologie, au niveau de la philosophie, mais en sortant de ces trois jours de réflexion, on a voulu agir. Il faut que ça se traduise en quelque chose de concret. Il faut travailler ensemble pour continuer d'améliorer l'ensemble non seulement de nos communautés linguistiques mais l'ensemble de la société canadienne. Continuons d'être fiers d'être Canadiens en améliorant ce qu'on offre aux premiers résidents de notre pays ainsi qu'à ceux qui viennent se joindre à nous maintenant.

Bintou Sacko : Je retourne au Manitoba aujourd'hui avec tout un bagage. J'ai été très impressionnée d'avoir rencontré Madame Alanis Obomsawin. Elle est une richesse pas seulement pour les Autochtones mais pour tout le Canada. Je la remercie de m'avoir inspirée durant ce forum. On a la francophonie à cœur. Il faut trouver une alliance qui sera fondée sur le respect, la connaissance et la reconnaissance de l'autre pour mieux vivre ensemble et construire l'avenir. Et l'avenir ce sont nos enfants et ce qu'on va leur transmettre.

Ibrahima Diallo : On dit des Franco-manitobains qu'ils sont tellement attachés à leur langue qu'ils ne la parlent pas pour mieux la conserver. J'ai été très heureux d'être ici et de voir tout ce monde partager les mêmes idéaux. Mais nous parlons entre convaincus. Ceux que j'aurais aimé voir, ce sont les autres, le « noyau dur » comme on dit, les chefs de file des communautés francophones, les responsables des organisations francophones. J'ose espérer que cette rencontre n'est qu'un premier pas et que d'autres interlocuteurs se joindront à la discussion.

Ghyzlane Laghzaoui : Je m'estime chanceuse d'être ici au Canada parce qu'ailleurs, je n'aurais pas pu faire ça, c'est-à-dire parler de moi, parler des autres et du combat que nous menons tous ensemble. En tant qu'immigrante qui arrive au Canada, je bénéficie de tellement d'avantages que les peuples autochtones ont du mal à obtenir. Quand on se bat pour l'équité, il faut le faire dans tous les sens.

Frantz Voltaire : Ce qui m'a été permis de vivre ici, c'est une rencontre qui n'est pas seulement personnelle. C'est une des rares fois à l'échelle canadienne, qu'ensemble, des Autochtones, des Canadiens-français, des Québécois, des immigrants de toutes origines et de différentes époques d'immigration, se réunissent pour débattre du futur. Il faut donner un suivi. Ces rencontres permettent de s'approprier.

Lucie Basile : J'ai eu l'honneur d'être avec vous et d'être parmi vous. On demande souvent la participation et la collaboration des Autochtones. On attend beaucoup de nous. On attend que l'on se manifeste culturellement mais il faut nous laisser prendre une bouffée d'air avant qu'on puisse embarquer avec vous autres sur la rivière et aller avec le courant. Vous savez, après toutes les années durant lesquelles on nous a demandé le silence, de ne pas trop manifester, juste de vivre, de respirer, il faut maintenant nous laisser prendre notre souffle. Ensemble après nous pourrons travailler, communiquer et vivre ensemble dans ce beau pays.

Les langages « portagés »

Territorialités culturelles autochtones dans l'espace francophone du Kanata

Diversité et Francophonie

Vancouver, novembre 2005

Guy Sioui Durand

Note : Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques du gouvernement du Canada.

Les langages « portagés »

Territorialités culturelles autochtones dans l'espace francophone du Kanata

« Un avenir? C'est bien le cas pour la plupart des langues des peuples fondateurs, c'est-à-dire les langues des « Sauvages » comme se plaisaient à qualifier les Amérindiens ceux qu'erronément on appelle aujourd'hui les peuples fondateurs : les Français et les Anglais. On sait que ceux-ci, depuis 1534, se sont systématiquement appliqués, au nom des rois et de Dieu, à déculturer lesdits Sauvages... Mais il n'est pas trop tard pour corriger les erreurs du passé. Pourquoi alors ne pas, grâce à un immense effort de rattrapage, mettre en œuvre, en étroite collaboration... »

Pour toi Myra CREE, ambassadrice de nos paroles vives. ⁱ

Ensemble sur la Grande-Tortue

Ce texte décrit et discute l'historique, la situation actuelle, les problèmes et l'avenir des langues autochtones en contact avec les territoires habités francophones au *Kanata*ⁱⁱ (Canada). Mon essai se divise en trois parties :

- 1) « à vue d'aigle » : un bref survol préhistorique et historique;
- 2) le portrait de la situation démo-linguistique autochtone actuelle en milieu francophones, dont principalement le *Gépèg*ⁱⁱⁱ (Québec);
- 3) l'importance de l'art et de la culture, ce que j'appelle les *langages portagés* pour ce siècle.

1

À vue d'aigle

Migrations, contacts, réductions

Période préhistorique : AmérAsie

Les Autochtones ont implanté, pendant 50 000 ans av. J.-C., des populations installées dans les Amériques assez longtemps pour que s'y forment des milliers de langues millénaires. Des bandes semi-nomades jusqu'à de vastes empires multiethniques comme les *Incas*, les *Mayas* et les *Aztèques* incorporant des millions de sujets, prirent forme. Il y a 8 000 ans, les premières familles de chasseurs-cueilleurs issues de la seconde vague migratoire, en provenance du sud des Grands Lacs et de la Côte Atlantique, commencent à occuper le nord-est de l'Amérique. Puis, vers 2000 avant l'ère historique, les Inuits font leur apparition dans le Grand Nord. Trois familles démo-linguistiques autochtones prennent alors racine : *algonquienne*, *eskaléoute* et *iroquoienne*.

Période historique : Kanata

À partir de 1492, cinq siècles de cohabitation s'écoulent entre langues amérindiennes et langues européennes dans toute l'Amérique. De la Terre de Feu jusqu'au pôle Nord, il y aurait eu entre 600 et 2 000 langues/dialectes parlés par quelque 15 millions d'Amérindiens. Retenons globalement que le nombre de langues amérindiennes diminuera sans cesse à partir de l'arrivée des Européens. L'histoire des langues autochtones du *Kanata* s'aligne sur celle du reste des Amériques. Le fait principal lié à l'espace francophone canadien hors *Gépèg* concerne la naissance de la nation *Métis* dans les Prairies avec sa langue unique, le *mitchif*.

Gépèg

À partir de 1534 au nord-est de l'Amérique, les langues deviendront une question de survie pour l'identité même des Premières nations, à cause des interactions entre elles et les arrivants Français et Anglais. Les premiers contacts permirent la survie des Français et leur implantation. Il s'ensuivit une période de communs apprentissages et de traductions, d'échanges et de commerce des fourrures entre Nations. Les maladies et les rivalités entre les *Wendats* (Hurons) et leurs alliés algonquins et français contre les *Kanienke'a : ka* (Iroquois) et leurs alliés hollandais favoriseront la conquête colonisatrice des Anglais. Les Autochtones y connaîtront une longue évolution démo-linguistique traversant la période des premières alliances (de *l'Alliance de Baie Sainte-Catherine* en 1603 à la *Grande-Paix de Montréal* en 1701) et la période de cohabitation métissée qui correspond à la période de la « *Confédération des Sept-Feux* » dans la vallée du Saint-Laurent (1660-1860) alors que s'instaure le régime des réserves.

Cette période verra se décimer les Premières nations. À partir du XIX^e siècle, les Autochtones vont subir ce que le sociologue Jean-Jacques SIMARD appelle avec justesse « l'idéologie de la réduction », tant au nom d'une ségrégation soi-disant protectrice que d'une assimilation soi-disant émancipatrice^{iv}. Les « Sauvages », comme on les appelle, seront « domiciliés » dans des réserves où la répression de leurs croyances et de leurs langues s'accroîtra avec la substitution par l'anglais et le français dans l'enseignement jusqu'en 1970. On en mesure les effets dévastateurs, mais aussi de survie en ce début de XIX^e siècle.

Il faudra attendre le milieu des années 1970 pour en arriver à de nouveaux traités de Nation à Nation : la *Convention de La Baie James et du Nord québécois* en 1975, la *Paix des Braves* en 2002 et le *Traité d'Essipit* en 2005.

2

Nitassinan

Situation sociolinguistique contemporaine

Une problématique continentale : America et Kanata

Les mouvements de survivance et de lutte pour les droits autochtones en Amérique du Sud, en Amérique centrale ou aux États-Unis connaissent des fortunes diverses. Des six cents langues autochtones parlées dans les Amériques aujourd'hui, plus de la moitié fait face à l'extinction. On s'entend généralement pour dire que le nombre d'Autochtones qui parlent couramment leur langue ancestrale au *Kanata* ne cesse de décliner : de quelque 170 langues autochtones à l'arrivée des colons, seules 50 sont toujours vivantes. En ce qui concerne spécifiquement les communautés autochtones à proximité des communautés francophones dans le *Kanata* entier, excluant le *Gépèg*, c'est davantage aux *Métis* qu'il faut s'intéresser.

Les Métis et le mitchif

Les Prairies ont connu l'épopée d'une authentique Nation *Métis*. Dans ce cas-ci, l'emploi de la majuscule identifie la constitution historique et la survie de ce peuple, aujourd'hui constitué des descendants :

- d'enfants nés de femmes crie et de commerçants français, soit descendants des alliances entre les coureurs des bois canadiens-français et les Amérindiennes d'origine *crie*, *ojibway*, *chippewa* et *saulteux* à l'ouest des Grands Lacs;
- dans le Nord, d'enfants nés de femmes *dénées* et de commerçants anglais ou écossais de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou de femmes *Métis* d'origine francophone.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les échanges interculturels et les mariages entre Autochtones et marchands de fourrures vont modifier de façon importante le tissu économique et social, fondé sur la chasse au bison dans les plaines du sud du Manitoba. Ceci donne naissance à une culture originale empruntant des éléments à toutes les autres cultures pour créer une langue unique : le *mitchif*. C'est par l'entremise de peuplements *Métis*, situés le long des rivières Rouge et Assiniboine au Manitoba, que les premiers jalons d'une présence française se mettent en place dans les prairies canadiennes.

Nous assistons depuis une quinzaine d'années à l'émergence d'une forte identité métisse^v. Trois années sont marquantes : 1982, 1992 et 2003. La *Loi constitutionnelle* de 1982 suite au rapatriement de la Constitution au Canada, reconnaît expressément les droits existants – ancestraux ou issus de traités – des *Métis* comme l'un des peuples autochtones du Canada; le 10 mars 1992, le Parlement canadien adopte une résolution qui reconnaît le rôle historique de Louis RIEL comme fondateur de la province du Manitoba; le 19 septembre 2003, la Cour suprême rend un jugement (L'arrêt POWLEY^{vi}) qui fournit des définitions et des critères permettant d'évaluer l'existence et la reconnaissance d'autres communautés de *Métis* dans tout le pays.

Une séance d'Internet révèle aujourd'hui une quinzaine de sites s'annonçant comme communautés de *Métis*. Dans les zones francophones, la Coalition de la nouvelle Communauté métisse de l'Est du Canada regroupe celles de Rivière-Bleue, la Communauté métisse du Nouveau-Brunswick et la Communauté métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan^{vii}.

Le *mitchif*, autrefois langue usuelle des échanges, est encore parlé par quelques-uns. Sur les 14 725 Métis âgés de 15 ans ou plus en 1991, 10 340 parlaient le *cri*, 2 295 l'*ojibwa*, 645 une langue *athapaskane*, 400 le *chipewyan* et 840 le *mitchif*, principalement dans la communauté franco-manitobaine de Saint-Laurent qui compte 1 200 habitants. Cette communauté est la plus grande communauté métisse francophone au Canada. On y parle le *mitchif* au sens du « parler français » des *Métis*.

Le *mitchif* est une langue mixte issue du français et du cri au sens où les locuteurs sont bilingues et maîtrisent les deux langues en présence. Sous l'appellation francophone *mitchif*, on retrace la plus ancienne association de Métis à Saint-Boniface, l'Union nationale métisse Saint-Joseph (1887) qui défend le « parler français *mitchif* ». Récemment, depuis le jugement POWLEY de 2003, elle s'emploie à créer des alliances avec les communautés de *Métis* qui se forment dans l'Est du pays. Le fait institutionnel marquant pourrait être la création de la Chaire de recherche du Canada sur l'identité Métis au Collège universitaire de Saint-Boniface, la seule université francophone à l'ouest de l'Ontario et dont une large partie de la clientèle est d'origine métisse. C'est ce qui explique en partie le fait que la génération des 18-25 ans *Métis* revendique plus que leurs prédécesseurs : non seulement leur identité culturelle de *Métis* mais aussi, politiquement, des territoires.

Gépèg

Il n'y a pas que les Canadiens français qui connaissent une « révolution tranquille » à partir de la fin des années cinquante. Ce sera aussi le cas pour les Autochtones de l'Amérique du Nord. On assiste littéralement à une « reprise » de conscience politique sociétale des rapports inter Nations au Gépèg. Grosso modo, on observe la métamorphose du statut d'*Indiens « domiciliés »* – réduits et fragmentés historiquement en terres de réserves – en celui d'*Amérindiens « conventionnés »*, c'est-à-dire une substantielle résurgence de l'affirmation et de la quête d'autonomie par de nouveaux partenariats. Ainsi, à partir de 1975, une série de traités « modernes » de Nations à Nations ainsi que des jugements viennent confirmer l'à-propos des luttes et revendications entreprises à partir de la fin des années cinquante^{viii}. Ils vont progressivement reconfigurer l'espace géopolitique des relations entre les *Inuit (Nunavik)* et les dix Premières nations. En corollaire, l'espace démo-linguistique et culturel s'en trouvera modifié.

En 2004, le Gépèg comptait 7 509 928 personnes, dont 590 000 anglophones, qui habitent surtout dans la région de Montréal, et 82 825 Autochtones (72 770 Amérindiens et 10 055 *Inuits*), soit environ 1 % de la population du Gépèg et 9 % de la population autochtone du *Kanata*. Les Autochtones constituent le cinquième groupe ethnique après les communautés française, britannique, italienne et juive. Deux tableaux décrivent statistiquement la situation des peuples autochtones. On y indique les Nations selon les trois familles linguistiques, leur population totale et, par réserves et villages, l'emplacement des communautés sur le territoire ainsi que le statut de la langue ancestrale comme langue d'usage en fonction du français et de l'anglais comme langue seconde et troisième langue.

Tableau 1. Les Autochtones et leurs langues, au Gépèg

Nations	Population	Langue d'usage	Langue seconde	3 ^e langue	%
Innus	15 170	innu	français		
Attikameks	5 730	attikamek	français		
Abénakis	2 040	français	anglais	abénakis	
Malécites	740	français	anglais		
Cris	14 280	cri	anglais	français 10 %	
Micmacs	4 810	micmac	anglais	français 10 %	
Abitibiwinni	8 940	algonkin	anglais	français 30 %	
Naskapis	600	naskapi	anglais		
Kanienke'a :ka	11 155	mohawk	anglais		
Wendat	2 900	français	anglais		
Inuit	9 915	inuktitut	anglais	français	

Familles démo-linguistiques : algonquienne; iroquoise; eskaléoute

Tableau 2. Francophones, Indiens, Métis et Inuits par provinces et territoires au Kanata

Territoires/Provinces	Pop. totale	Francophones	Indiens	Métis	Métis francophones	Inuits
Terre-Neuve-et-Labrador	539 050	2 440	7 040	5 480	50	4 265
Île-du-Prince-Édouard	125 650	6 110	1 035	220	50	--
Nouvelle-Écosse	838 280	36 310	12 920	3 135	160	--
Nouveau-Brunswick	720 000	242 000	11 490	4 290	1 015	--
Québec	7 509 930	6 600 000	72 770	15 855	8 600	10 055
Ontario	8 119 830	533 965	131 560	48 345	6 610	--
Manitoba	839 765	47 560	90 345	56 795	5 110	--
Saskatchewan	827 355	19 515	83 745	43 695	1 265	--
Alberta	2 412 190	65 995	84 990	60 055	1 425	--
Colombie-Britannique	2 865 300	63 625	118 295	44 265	1 580	--
Territoire du Nord-Ouest	29 080	1 050	10 615	3 580	155	765
Yukon	24 450	1 115	5 600	535	45	
Nunavut	28 955	395	--	--	--	18 605

* données du recensement de 2001, sauf pour la colonne de métis francophones qui date de 1996

L'étude des liens contemporains (géographique, linguistique et culturel) entre les Nations dans l'espace culturel francophone canadien est un univers en soi. Sa complexité vient de la microfragmentation sur le vaste territoire qu'est le *Kanata*, mais aussi du fait qu'il s'agit là de milieux de vie minoritaires avec des différences culturelles marquées.

Si on pose l'hypothèse que la répartition des Canadiens-français et des Métis a suivi l'occupation de territoires similaires avec une proximité des Premières nations hors des milieux urbains, il existe, comme on le verra dans la troisième partie, à certains endroits, une vie culturelle faite de rencontres entre Autochtones et francophones.

Problématique commune

Quatre dimensions principales définissent une problématique démo-linguistique commune aux peuples autochtones du Gépèg. (1) On note d'abord la présence encore parlée, malgré la disparition de quelques dialectes, des trois grandes familles linguistiques ancestrales. (2) La donnée la plus surprenante est l'importance nord-américaine et historique de la langue anglaise chez près des deux tiers des Autochtones du Gépèg, malgré un espace culturel francophone majoritaire. (3) Cet état de fait est renforcé par une occupation géographique des Autochtones généralisée mais fragmentée en petites bourgades, et inversement proportionnelle à la concentration des Québécois francophones, anglophones et allophones dans les agglomérations urbaines le long du fleuve Saint-Laurent et dans quelques villes régionales. Cette territorialité confirme aussi que c'est au Nord que les langues autochtones sont demeurées les plus vivaces. (4) Finalement, bien qu'en meilleure posture que dans le reste du pays, il y a péril en la « cabane » pour presque toutes les langues autochtones encore parlées.

(1) Présence des trois familles linguistiques autochtones ancestrales

La souche algonquienne recoupe 8 des 10 Premières nations du Gépèg. Elle compte le plus grand nombre de langues encore parlées (six) et de locuteurs. On en compte environ 65 000 (soit la moitié de tous les Algonquiens du *Kanata*). Ils se répartissent, par ordre d'importance numérique, chez les *Cris* dans la douzaine de petites communautés essaimées dans les Territoires du Nord-Ouest, les *Innus* répartis dans 8 communautés sur la Côte-Nord et celle de *Mastheuiatsh* du lac *Piekuakami* (Pointe-Bleue au lac Saint-Jean), les *Abitibiwini* éparpillés dans une dizaine de réserves dans l'immense Abitibi-Témiscamingue, les *Micmacs* dans trois communautés de la péninsule gaspésienne, les *Attikameks* dans trois réserves en Haute-Mauricie et les *Naskapis* dans la réserve près de l'ancienne ville minière de Schefferville dans les terres de la Côte-Nord. Par contre, la langue *abénaki* des communautés d'*Odanak* et de *Wôlinak* près de Sorel est en voie de disparition tandis que les *Malécites* de *Cacouna* ne parlent plus la langue *wolustuk* (malécite).

La souche iroquoienne s'ancre dans la vallée du Saint-Laurent où l'on retrouve quelque 8 200 *Kanienke'a :ka* (*Mohawks*) dans les communautés de *Kahnawake*, de *Kanesatake* près de Montréal et d'*Akwesasne* aux frontières limitrophes de l'État de New York et de l'Ontario, et les 2 300 *Wendats* (Hurons) dont *Wendake* près de Québec est la seule réserve. Chez les *Kanienke'a :ka* la langue parlée dominante est l'anglais, tandis que le *mohawk* est la langue seconde, bien qu'il y ait eu intensification depuis 1990 de l'enseignement chez les jeunes et dans les communautés. Pour sa part, la langue *wendat*, éteinte en 1900, fait actuellement l'objet de tentatives de réapparition. Techniquement parlant, la famille linguistique iroquoienne est en voie d'extinction. Or jamais comme maintenant, la créativité artistique n'y a été paradoxalement si effervescente.

La souche eskaléoute réfère à la langue *inuktitut* parlée par les 12 000 *Inuit* du *Nunavik* répartis dans 14 petites communautés éloignées les unes des autres le long de la côte de la baie James et du Grand Nord. *L'inuktitut* est majoritairement la langue d'usage encore transmise normalement au sein de la famille tandis que l'anglais, malgré une présence grandissante du français comme troisième langue apprise, est la langue seconde généralisée au *Nunavik*.

(2) « Au parler autochtone », le Gépèg : un espace de cohabitation linguistique dominé par l'anglais

Le Gépèg est l'espace culturel francophone majoritaire au *Kanata*. Mais, contre toute attente, la majorité des Autochtones connaissent plus l'anglais – comme langue seconde ou même d'usage chez certains peuples – dans une proportion de 65 % contre seulement 35 % pour le français. Alors, un autre portrait se dessine, du point de vue démo-linguistique, avec quatre interfaces :

Langue autochtone d'usage / langue française seconde : les *Innus* et les *Attikameks* sont les deux Nations amérindiennes qui conservent leur langue ancestrale, *l'innu* et *l'attikamek* d'usage et ont le français comme langue seconde.

Langue autochtone d'usage / langue anglaise seconde : les *Kanienke'a :ka* ont redonné depuis 1990 la primauté à la langue *mohawk* comme langue d'usage dans leurs communautés et ont l'anglais comme langue seconde. Les *Naskapis*, malgré leur petit nombre, parlent le *naskapi* et l'anglais.

Langue autochtone d'usage / langue anglaise seconde et présence minoritaire de la langue française comme troisième langue : les *Cris* parlent leur langue ancestrale et ont l'anglais comme langue seconde dans leurs neuf communautés. On note une percée du français à *Waswanipi* où se concentrent à peine 10 % des leurs. Les *Abitibiwinni* échangent couramment en *algonkin* et en anglais sauf dans trois réserves (*Kitcisapik*, *Lac-Simon* et *Abitibiwinni-Pikogan*) où le français est la langue seconde, ce qui ne représente cependant que 25 % de leur population. Les *Micmacs* de *Listuguj* et de *Gesgapegiak* le long de la péninsule gaspésienne et de la rivière Restigouche parlent le *micmac* et l'anglais comme langue seconde, tandis que ceux de *Gespèg* à Gaspé ne parlent plus que le français, mais ils ne représentent que 10 % des *Micmacs*. Les communautés *inuits* le long de la baie d'Hudson et du littoral de la baie d'Ungava, malgré leur éloignement réciproque, ont *l'inuktitut* comme langue dominante, mais l'anglais est généralisé comme langue seconde. Toutefois, comme suite à la présence accrue de l'enseignement du français depuis un quart de siècle, la langue française est maintenant présente dans toutes les communautés comme troisième langue.

Langue française d'usage / langue autochtone éteinte ou en voie de l'être : il est minuit passé depuis un siècle pour les *Wendats* de *Wendake* et les *Malécites* de *Cacouna* et de *Withworth* où les langues ancestrales se sont éteintes, tandis que chez les *Abénakis* d'*Odanak* et de *Wôlinak*, seuls les Aînés parlent encore la langue ancestrale alors que le français (et l'anglais à *Odanak*) ont pris la place.

(3) Répartition géographique inversée et fragmentée

La géographie a été et demeure un facteur important pour comprendre la survie inégale des langues autochtones. La première caractéristique que l'on remarque est l'occupation inversée du territoire par les Autochtones et les Québécois.

Un chapelet de villes le long de la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la péninsule gaspésienne (Gatineau, Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Rimouski, Matane, Gaspé) concentre la grande majorité de la population québécoise (80 %) dont plus de la moitié dans la grande région métropolitaine de Montréal. Or, dans ce bassin de 6 millions de Québécois, à peine 17 000 Amérindiens (20 %) de cinq Premières nations survivent (*Kanienke'a :ka*, *Abénakis*, *Wendats*, *Malécites* et *Micmacs*). À l'inverse, les autres 20 % de la population québécoise, qui représentent tout de même 1,5 million d'habitants, occupent le territoire septentrional – et encore là principalement dans des villes régionales comme Saguenay, Rouyn-Noranda, Amos,

Val-d'Or, Chibougamau, Baie-Comeau, Sept-Îles – et cohabitent avec 80 % de la population autochtone, soit environ 66 000 personnes réparties dans 44 petites communautés amérindiennes de cinq Premières nations (*Cris, Naskapis, Innus, Attikameks, Abitibiwinni*) en plus des 14 villages des *Inuit* dans le Grand Nord! Géographiquement parlant, plus les Nations autochtones sont éloignées des zones de peuplement des Québécois et plus leurs langues sont vivaces et moins précaires. Avec l'introduction généralisée de l'éducation en langue majoritaire (française ou anglaise) et l'infiltration des médias de communication de masse anglophones et francophones dans les foyers, l'isolement géographique a cessé d'offrir une protection. Partout, le niveau de scolarité en langue majoritaire est en hausse.

La seconde observation géographique tient au fait que la répartition des peuples autochtones est fragmentée en petites communautés allant de quelques centaines d'individus à quelques milliers et dont aucune n'a la taille suffisante pour se prévaloir du statut de ville. Contrairement au reste du *Kanata* où la proportion est moitié-moitié, au *Gépèg* la majorité des Autochtones (61 %) habitent dans leurs petites communautés.

Tableau 3. Le Gépèg territorial et démo-linguistique des Autochtones

Péninsule gaspésienne et vallée du Saint-Laurent

<i>Micmacs</i>	Listuguj 3060, Gesgapegiak 1120, Gespeg 480;
<i>Malécites</i>	Cacouna, 710 Withworth 2.
<i>Abénakis</i>	Odanak 1750, Wôlinak 210
<i>Wendats</i>	Wendake 1900;
<i>Kanienke'a :ka</i>	Kahnawake 8995, Kanesatake 1960, Akwesasne 100;

Territoires septentrionaux

Innus

Mastheuiatsh 4620, *Essipit* 390, *Betsiamites* 3200, *Uashat Mak-Mani-Uténam* 3220, *Matimekush* 790, *Ekuanitshit* Mingan 470, *Natashquan* 835, *Unamen Shipu-la Romaine* 930, *Pakua Shipi* 275;

Attikameks

Manawan 1970, Wemotaci 1390, Obedjiwan 2110;

Abitibiwinni

Kitigan Zibi Anishnabeg 2490, Rapid Lake 590, Kipawa-Eagle Village 640, Hunter's Point 250, Winneway 650, Timiskaming 1530, *Kitcisapik* 360, *Abitibiwinni-Pikogan* 790, *Lac-Simon* 1360,

Naskapis

Kawawachikamach 581

Cris

Waswanipi 1535, *Oujé-Bougoumou* 696, *Mistissini* 3477, *Nemaska* 560, *Waskaganish* 2151, *Eastmain* 606, *Wemindji* 1238, *Chisasibi* 3354, *Whapmagoostui* 728;

L'Arctique

Inuit

Littoral de la Baie d'Hudson : *Kuujuarapik* 587, *Umiujaq* 388, *Inukjuak* 1262, *Purvirnituk* 1404, *Akulivik* 482, *Ivujivik* 259; Littoral de la Baie d'Ungava : *Salluit* 1165, *Kangiqtujuaq* 550, *Quataq* 333, *Kangirsuk* 496, *Aupaluk* 152, *Tasiujaq* 237, *Kuujuuaq* 1624, *Kangiqtualujuaq* 694.

bleu : interface langue autochtone / langue française; rouge : interface langue autochtone / langue anglaise; interfaces trilingues

Pour ce qui est des quelques 20 000 (39 %) Autochtones vivant **hors communautés**, ils sont pour la plupart en milieu urbain. On y retrouve un nombre de **Métis** – on a vu précédemment que des communautés de Métis revendiquent certains territoires comme à Pohénégamook et Mingan – et **d'Indiens sans statut**. La langue d'usage est celle de la ville, le français ou l'anglais (à Montréal).

Péril généralisé en la « cabane »

Le problème majeur sur le continent : **les langues autochtones sont en mode de survivance!** *L'innu, le cri et l'inuktitut* bénéficient d'une démographie en croissance, du maintien de la langue autochtone d'usage majoritaire à la maison et dans les communautés, d'une autonomie culturelle et de mécanismes de transmission qui, aux dires des experts, vont pour elles seules assurer leur pérennité dans la mesure où ces cultures elles aussi surmontent les mêmes difficultés linguistiques, communicationnelles entre générations et scolaires que les langues menacées d'extinction. Il y a donc de sérieux problèmes pour toutes les langues autochtones.

Un problème de nombre

Le premier tient au nombre et à l'éparpillement des locuteurs. Globalement, on constate de très faibles effectifs de locuteurs de langue autochtone, une dimension accentuée par l'éloignement géographique de petites communautés entre elles – il n'y a aucune ville amérindienne, la plus grosse communauté étant Mastheuiatsh (4 600) et la plus petite Aupaluk (150).

Les problèmes négatifs de « diglossie » et du « code switching »

Le rapport entre la langue maternelle et la langue parlée à la maison est un important indicateur de vitalité linguistique, car une langue qui n'est plus parlée à la maison ne peut plus être transmise aux jeunes.

D'une part, plusieurs Aînés de toutes les communautés ne parlent plus leur langue maternelle et lisent encore moins leur langue écrite. Dans quelques décennies, plus aucune population autochtone ne connaîtra de locuteurs monolingues en langue autochtone, augmentant ainsi les chances de transfert à la langue majoritaire.

D'autre part, toutes les communautés où la langue ancestrale est encore transmise normalement au sein des familles vivent aujourd'hui un contexte de bilinguisme généralisé. Ce bilinguisme généralisé dans les communautés risque d'entraîner encore plus rapidement l'assimilation au profit de la langue majoritaire.

La communication, entre les jeunes qui ont réappris à l'école leur langue maternelle et leurs parents qui, eux, ont connu la répression de leur langue, se fait de plus en plus difficilement. On assiste actuellement à l'expansion de la langue dominante qui s'infiltre dans la langue maternelle et tend à la dominer. C'est ce qu'on appelle le « code switching », qui gagne de plus en plus de faveur chez les jeunes parents et les jeunes enfants. Ces difficultés s'ajoutent à la rupture transgénérationnelle avec les aînés, surtout ceux qui ne parlent que leur langue maternelle autochtone. La transmission s'effiloche.

De plus, faute de support et d'initiatives, le vocabulaire de plusieurs langues autochtones n'arrive pas à « nommer » les nouvelles réalités des changements sociétaux en cours, à créer des formes de support pour assurer les transitions, la circulation et les innovations, accentuant le décrochage ou l'assimilation dans les études supérieures et les emplois. L'équilibre est alors rompu et la langue majoritaire a tendance à empiéter dans les sphères traditionnelles d'utilisation des langues autochtones.

Deux objectifs s'imposent. Un premier objectif, incontournable et prioritaire : maintenir la connaissance et l'usage des langues autochtones encore utilisées. Il faut accentuer des mesures visant à endiguer la perte de locuteurs chez les *Inuit*, les *Innus*, les *Abitibiwinni*, les *Attikameks*, les *Mohawks*, les *Cris* et les *Naskapis*, maintenir et augmenter les effectifs linguistiques existants. Le second objectif est de contribuer à restaurer les langues autochtones éteintes ou, en voie de l'être chez les *Wendats*, les *Abénaquis*, les *Malécites* et les *Métis*.

Il est certain que la survie et même la revitalisation de toutes les langues autochtones, même éteintes, apparaît comme une priorité incontournable au point de devenir un enjeu pour tous, tant les individus des communautés, les instances politiques des Bandes, les politiques culturelles des Premières nations, les instances politiques provinciales et fédérales.

Un problème politique commun

C'est bien sûr aux Autochtones eux-mêmes qu'il revient de décider s'il faut assurer la survie de leurs langues ancestrales et de déterminer quels moyens prendre pour y parvenir. Si l'État ne peut se substituer aux organismes et aux peuples autochtones en matière linguistique, il a toutefois la responsabilité morale de les aider à sauvegarder leur patrimoine linguistique. Les gouvernements ont certes une part de responsabilité relativement à la dégradation et à l'usage

restreint des langues autochtones, n'ayant pas apporté tout l'appui nécessaire pour en assurer la conservation. La survivance culturelle, dont les traditions et la langue constituent la pierre d'assise, est un droit indéniable et fondamental qui doit cependant être reconnu et soutenu par tous les gouvernements.

L'éducation demeure fondamentale pour l'ajustement des langues autochtones à dire, comprendre et innover dans le monde d'aujourd'hui. De même, l'économie, le travail et les relations politiques et intergouvernementales doivent être des milieux où les traductions favorisent l'adaptation et l'institutionnalisation des langues.

Ces problèmes sont donc communs aux Nations en présence parce qu'ils sont d'ordre économique politique et interculturel. Le contexte économique et sociopolitique propre aux populations autochtones est également une donnée importante du problème, ayant trait au degré d'autonomie et à la viabilité des sociétés. Ils constituent une dimension incontournable qui influence directement l'avenir linguistique des communautés des Premières nations. Les langues autochtones seront préservées dans la mesure où les sociétés autochtones seront viables.

Réduire la méconnaissance mutuelle

Une lacune fondamentale concerne les relations culturelles de l'ensemble des Canadiens, non seulement des francophones, mais aussi des anglophones, y compris les minorités visibles immigrantes, avec les Premières nations : on ne sait pas qui ils sont. Il faut améliorer les dialogues qui permettent la connaissance de l'autre. Il faut multiplier les « passeurs d'inter cultures et les occasions pour y arriver. J'insiste ici sur le rôle accru que doivent jouer les institutions de la francophonie dans la revitalisation des langues et des cultures autochtones. Les initiatives artistiques autochtones en milieu francophone offrent des exemples prometteurs et y expriment un caractère unique, non seulement au sein de la francophonie canadienne, mais sur la scène internationale. Elles font l'objet de la dernière partie de mon texte.

3

Les langages portagés

Des langues aux rythmes et sons, technologies et autres actes communicationnels : autres pistes d'avenir

Loin de nier les langues autochtones vivantes, force est d'en questionner l'avenir dans l'espace de la francophonie canadienne. Et si on changeait de perspective? J'avance ici l'hypothèse qu'aujourd'hui l'identité (collective et personnelle) déborde les seules langues parlées pour aussi, sinon plus, s'affirmer et s'exprimer dans ce que j'appelle les *langages portagés*. Toutes les cultures aborigènes, on le sait, ont l'*oralité* comme fondement. L'oralité est cette expressivité globale et intégrée des mœurs, coutumes ou formes de spiritualités données, reflétant les visions originales du monde des Autochtones. L'oralité déborde les seules langues d'usage. Principalement de l'ordre de la créativité artistique (rythmes et sons, technologies et langages), ces modes d'expression inscrivent et confrontent l'identité autochtone dans les espaces francophones ou anglophones du *Gépèg*, du *Kanata* mais aussi de la planète. **L'art actuel** :

(1) tous genres confondus, est un formidable véhicule de revitalisation éthique, esthétique et langagier qui contribue à revivifier et adapter les individus et groupes entre eux et au monde actuel;

(2) est une zone fabuleuse de rencontres, de collaborations, d'inventivité, de métissages qui, loin d'être signaux d'assimilation, deviennent création pour briser les méconnaissances mutuelles inter cultures. On trouve, par exemple, en art ce qui pourrait être l'envers positif du phénomène négatif du « code switching » pour les langues autochtones : il ne s'agit plus seulement de traductions, d'emprunts ou d'influences d'un monde culturel à un autre, mais de métissages, de mise en commun et d'innovations interculturelles en sculpture publique, musique et chansons, théâtre, cinéma, vidéos ou art électronique.

(3) se démarque du seul art de tradition porté sur la défense et la perpétuation du caractère immémorial du patrimoine autochtone de chacune des ethnies à leur époque en prenant parti pour les actes de création et le renouveau pour les jeunes générations dans tous les secteurs : de l'architecture et du design à la musique, aux arts visuels, aux chants, à la poésie sonore et aux arts multimédias; de la vidéo aux réalités virtuelles.

Les nouvelles générations d'artistes et d'intellectuels autochtones, en plus de faire carrière dans les milieux officiels de l'art, dynamisent leurs communautés. Plus que jamais, on assiste à l'éclosion d'artistes et d'œuvres autochtones dans les communautés autochtones comme sur les écrans, les cimaises et les scènes, les publications et les médias de l'espace culturel francophone et international. Actes d'art et harangues, performances et théâtralités sont autant d'espaces langagiers autochtones vivaces comme « passeurs de culture ». Ce sont là des modèles de fierté qui contribuent à donner le goût d'apprendre, d'afficher, de transmettre la culture d'appartenance et d'en poursuivre sa connaissance. Voici quelques exemples :

- L'avènement ces dernières années du duo *Taima*, composé du guitariste et compositeur musical Alain AUGER, un Abitibien, et de la chanteuse, poète et vidéaste Inuit du *Nunavik* Élisapie ISAAC qui chante en inuktitut, français et anglais, a eu l'effet d'une brise du Grand Nord entraînant une demande allant des communautés autochtones jusqu'à des festivals québécois et européens;
- Que dire du compositeur et chanteur *innu* de *Mani Uténam* Florent VOLLANT qui, après l'ouragan *Kashtin* des années 1990, continue d'encourager les jeunes musiciens de sa communauté tout en créant et en s'associant avec le milieu musical francophone. Aussi n'est-ce aucunement un hasard cette belle chanson qu'il chante en français, sur son dernier disque *Katak*, composée par le Cajun descendant d'Acadie Zacharie RICHARD à propos des colliers de *Wampum*;
- Surveillez bien les jeunes « rappeurs autochtones » à venir : leurs tuques ont des plumes!
- En un quart de siècle, le dramaturge, comédien et écrivain Yves Sioui DURAND à travers ONDINNOK, la seule compagnie de théâtre professionnel huronne iroquoise au *Gépèg*, a développé une œuvre singulière puissante en plus de transmettre une vision remarquable pour cette époque de l'identité amérindienne. Que ce soit par ses œuvres théâtrales, récipiendaires de plusieurs prix (celui des Amériques au festival de Théâtre des Amériques), jouées sur les scènes internationales et immisçant, à la fois dans les communautés autochtones et l'espace culturel francophone, des créations mixant autochtones et allochtones, que ce soit par le théâtre de guérison, les spectacles dans des rencontres internationales, la mise en scène de spectacles, les ateliers expérimentaux et les cours de théâtre pour former de jeunes comédiens issus des communautés, en collaboration avec l'École nationale de théâtre, il y a métamorphose des zones interculturelles.
- La sculpture publique in situ *L'attente du printemps*, sise à Baie-Sainte-Catherine, à l'embouchure sud de la rivière Saguenay qui sépare de Tadoussac, est sans doute un bel exemple symbolique des rencontres et acceptations mutuelles entre Amérindiens et Français. Créée en duo par le sculpteur *innu* Christophe FONTAINE d'*Uashat/Sept-Îles* et le sculpteur québécois Pierre BOURGAULT de Saint-Jean-Port-Joli, elle a été réalisée et dévoilée en 2003 à l'occasion de la commémoration du 400^e anniversaire du centre ANADABIJOU et CHAMPLAIN, scellant le tout premier traité d'alliances et de commerces entre les Premières nations (*Innus, Algonkins, Malécites*) et les Français en 1603, cinq ans avant la fondation de Québec. Prenant la forme élancée d'un grand panache de caribou –

animal sacré des Innus – en aluminium qui reflète le ciel et le fleuve, stylisé en certains endroits avec des motifs floraux innus, la sculpture devient un agora pour les humains qui veulent s’y rencontrer.

- L’art médiatique, les éditions des *Cyber PoW WoW* permettant, aux artistes autochtones et allochtones, la création en ligne sur tout le continent (une initiative appuyée par le centre autogéré d’artiste Oboro de Montréal et où est engagée l’artiste multimédia mohawk *Skawennati* Tricia FRAGNITO), les actes d’art, les sites en territoires réels (sculptures) ou virtuels (www.cyberpowwow.net) font circuler l’esprit autochtone dans les deux directions.

Hors du Gépèg en Acadie francophone, par exemple, le Festival des Arts visuels de l’Atlantique (FAVA) à Caraquet fait toujours une place aux Premières nations, bien que les Micmacs et les Malécites des Maritimes soient de langue seconde anglaise; les populations de francophones, d’Innus et d’Inuits (dont seulement 10 % ont conservé leur langue maternelle) cohabitent au Labrador dans les petits villages. Les communautés de Métis du Nord de l’Ontario voisinent celles des Franco-Ontariens. À l’été 2005, un projet de Festival autochtone et francophone a eu lieu à Larder Lake près de la frontière avec le Témiscamingue. Des échanges culturels ont cours entre les communautés francophones dynamiques des Territoires du Nord-Ouest, les Premières nations et les communautés de Métis, notamment à YellowKnife. Pour ce qui est des Prairies et de la Colombie-Britannique, notons que 29 % des Métis vivent dans les grandes villes comme Winnipeg (31 395), Edmonton (21 065), Vancouver (12 505), Calgary (10 575) et Saskatoon (8 305), des villes où l’on trouve beaucoup d’Indiens et de francophones. L’examen de la Nation *Métis* et de la langue *mitsif* a donné un exemple des rapports existant entre l’espace francophone de Saint-Boniface (Winnipeg) et la survivance culturelle des Métis des Prairies.

Voilà autant de manifestations de *langages portagés* affirmant la culture et l’oralité autochtone dans l’espace culturel francophone qui ont des échos sur les langues parlées et écrites, mais aussi comme « passages » entre cultures. Enfin, l’importance grandissante des interfaces, des complicités et des relations du monde de la création culturelle et artistique nous indique comment l’environnement artistique francophone accueille les « présences autochtones » et s’y adapte. Les collaborations et les créations métissées poursuivent cette trame historique déjà évoquée « d’amérindianisation » des espaces culturels francophones canadiens de jadis. Du coup, langages autochtones et langue française trouvent dans les rythmes et les sons, dans la poésie et la littérature un matériau de choix et, surtout, des possibilités pour l’avenir.

4

Ne pas conclure, mais épuiser le débat

Nous les Autochtones, sommes des êtres de parole. Alors, haranguons, débattons et épuisons le débat soulevé, je l’espère, par les énoncés de mon texte.

Guy Sioui Durand

Tsie8ei

8enho8en

Pour en savoir plus

Histoire, sociologie et langues autochtones

- *Les langues autochtones du Québec*, sous la direction de Jacques Maurais, Dossiers, n° 35, Gouvernement du Québec, 1993

(<http://www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/pub133/B133ch1.html>). Plusieurs essais s'y retrouvent dont les écrits de plumes amérindiennes avec des résumés en algonquin, attikamek, cri, inuktitut, micmac, mohawk, innu (montagnais) et naskapi : Molly Kistabish, *L'avenir de l'algonquin*, Marthe Coooco, *L'avenir de l'atikamekw*, James Bobbish, *L'avenir du cri*, Linda Sioui, *Y-a-t-il un avenir pour la langue huronne?* Taamusi Qumaq, *L'avenir de l'inuktitut*, Roméo Labillois, *Le micmac va-t-il survivre?* Myra Cree, *L'avenir du mohawk*, Marcelline Picard-Canapé, *L'avenir de la langue montagnaise*, Agnes Mackenzie et Bill Jancewitz, *L'avenir du naskapi*.

Histoire du peuple Métis de l'Est du Canada. Chronologie, dans *Le Premier Journal Virtuel des Métis du Québec et de l'Est du Canada* (www.metisduquebec.ca) .

- Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en haut 1660-1715*, Septentrion

- Marcel Giraud, *Le Métis canadien*, Institut d'Ethnologie du Musée de l'Homme à Paris, Paris, 1945, 1300p.

- Jean Morisset, *Les Métis et l'idée du Canada*, *The Canadian Journal of Native studies* III, 1 (1983), p. 197-213.

- Louis McCumber, « Le Nunavik québécois, une percée francophone dans l'Arctique canadien », dans *Les Inuit de l'Arctique canadien*, sous la direction de Pauline Huret, Québec, 2003 (<http://francnord.ca/Nunavikfran.htm>).

- Bruce Trigger, *Les Enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple Huron*, Libre Expression, Montréal, 1991.

Jean-Jacques Simard, *La réduction. L'autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*, Septentrion, Québec, 2003.

- Dossier *Quand les autochtones expriment leur dépossession. Arts, lettres, théâtre...*, revue *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXXIII, no 3, 2003.

Portrait statistique

- Les Nations au Québec (http://www.ainc-inac.gc.ca/qc/aqc/nat_f.html)

- Les Autochtones du Québec 2005 (www.staq.net)

Arts

- Dramaturgie, théâtre rituel : www.ondinnok.org

- Art visuel actuel : Dossier *Amérindien, les ruses de Corbeau/Coyote/Carcajou*, dans la revue *ESSE Arts+Opinions*, printemps/été 2002 (www.esse.ca)

- Oralités, mythologies, performances, contes et poésie sonore : Revue en ligne *horizon* ° no 17, *Raconter* (www.horizonzero.ca)

- Cinéma, vidéos et arts médiatiques : Zacharias Kunuk, *Atarnajuat-L'homme rapide*; René Labelle-Siouï, *Kanata*; Alanis O'bomsawin, *Kahnesatake, 270 ans de résistance*; Les vidéos (style Kino) de la caravane *Wapikoni Mobile*; Cyber Pow Wow (www.cyberpowwow.net);

- Musique : Florent Vollant, *Katak*; Gilles C. Sioui, *Gilles C. Sioui and the Midnight Riders*; Nathalie Picard, *Yérihwenhawi Nisukwas (Messages du Vent)*; Taima, *Taima* (www.taimaproject.com)

Muséologie et centres culturels : Musée des Abénakis d'Odanak, Musée des Piekuakamilnuatsh de Mastheuitash (Pointe-Bleue); Musée Shapatuan des Innus d'Uashat/Sept-Îles; Centre culturel des Mohawks *Kanienke'a : ka Onkwawéén* de Kahnawake; Pavillon du Jardin des Premières nations, Jardin botanique de Montréal; Musée canadien des civilisations de Gatineau; Musée de la civilisation de Québec, exposition permanente *Nous les Premières nations*.

- L'auteur : (www.siouidurand.org)

ⁱ Extrait du texte « L'avenir du Mohawk » paru dans *Les langues autochtones au Québec*, Dossiers n° 35, Gouvernement du Québec, 1993. Voix qui résonnait tant par son intelligence et son sens de l'engagement que par son goût prononcé pour la culture et la langue, Myra CREE s'est éteinte le 13 octobre 2005. En même temps, les *Kanienke'a : ka*, toutes les Premières Nations mais aussi le *Gépèg* et le *Kanata* perdent une fervente ambassadrice de la prise de parole, de la culture, des artistes et des mots, sur les ondes télévisuelles et radiophoniques. Fille et petite-fille de chef mohawk, elle avait comme principal engagement la reconnaissance des artistes et de la voix particulière que constituent les ambassadeurs culturels des Premières Nations». Myra CREE aura été très active dans le milieu autochtone.

ⁱⁱ Mot algonkin dont dérive l'appellation Canada.

ⁱⁱⁱ Terme micmac dont provient Québec.

^{iv} Jean-Jacques Simard, *La réduction. L'autochtone inventé et les amérindiens d'aujourd'hui*, Septentrion, Québec, 2003.

^v Lors du Recensement de 2001, environ 30 %, ou 292 310 personnes, ont déclaré être des Métis. Les deux tiers de la population métisse du Canada (210 000 personnes) vivent dans les Prairies. La population métisse la plus importante, 66 055 personnes, était située en Alberta. Elle représentait près de 23 % de l'ensemble de la population métisse du Canada. L'Alberta était suivie du Manitoba (56 795 personnes ou 19 % de l'ensemble de la population métisse) et de l'Ontario (48 345 personnes ou près de 17 % de l'ensemble). Les cinq régions métropolitaines de recensement ayant les plus importantes populations métisses en 2001 étaient Winnipeg (31 395), Edmonton (21 065), Vancouver (12 505), Calgary (10 575) et Saskatoon (8 305). Quelque 29 % de l'ensemble de la population métisse habitait dans ces cinq régions regroupées. Ces personnes se considèrent *métis*, se distinguant ainsi des membres des Premières Nations ou des Indiens, des Inuits et des non-Autochtones. Il existe un certain nombre de villages nordiques à majorité métisse dans le nord de la Saskatchewan, notamment, La Loche, Île-à-la-Crosse, Pinehouse et Buffalo Narrows. Treize pour cent de la population métisse du Canada vit en Colombie-Britannique et un total de 18 % en Ontario et au Québec. La population autochtone de la province de Terre-Neuve-et-Labrador se répartit à peu près également entre les Métis, les Indiens et les Inuit. Les Métis se situent à Happy Valley-Goose Bay et plusieurs des villages du Labrador sont à majorité métisse.

^{vi} Selon ce jugement « le mot *Métis* à l'article 35 ne vise pas toutes les personnes d'ascendance mixte indienne et européenne, mais plutôt les peuples distincts qui, en plus de leur ascendance mixte, possèdent leurs propres coutumes, façons de vivre et identité collective reconnaissables et distinctes de celles de leurs ancêtres Indiens ou Inuit d'une part et de leurs ancêtres européens d'autre part... ». Les Métis appartiennent à une communauté métisse identifiable et possédant un degré de continuité et de stabilité suffisant pour étayer l'existence d'un droit ancestral rattaché à un lieu précis. Une communauté métisse peut être définie comme étant un groupe de Métis ayant une identité collective distincte, vivant ensemble dans la même région et partageant un mode de vie en commun. La notion de droits ancestraux est aussi précisée : « les communautés métisses ont vu le jour et se sont épanouies avant que les Européens ne consolident leur emprise sur le territoire et que l'influence des colons et des institutions politiques du vieux continent ne devienne prédominante...il faut donc s'attacher à la période qui a suivi la naissance d'une communauté métisse donnée et qui a précédé son assujettissement aux lois et coutumes européennes. »

^{vii} Le Gouvernement du Québec vient de commander en 2005 une étude sur le phénomène dans deux régions du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay Lac Saint-Jean.

^{viii} Si l'aventure de *l'Indian Movement* aux USA, de l'occupation de l'ancienne prison d'Alcatraz (1969) à la seconde tuerie de *Wounded Knee* et à l'emprisonnement de Leonard PELLETIER a été plus médiatisé, le Canada et le Québec connaissent aussi leur « révolution rouge » qui, d'ailleurs démarre avant les Indiens des USA : dès 1954-1955, le *Wendat* Jules SIOUI de *Wendake* fonde le *Gouvernement des Indiens*

d'Amérique. Il faut y voir l'amorce de ce qui deviendra plus tard *l'Assemblée des Premières-Nations*. SIOUI qui se défend sans avocat obtient l'appui des artistes Automatistes (GAUVREAU, BORDUAS, RIOPELLE et autres) et gagne ses procès pour sédition contre les gouvernements. En 1963 pour la première fois, les Autochtones exercent leur droit de vote, cessant d'être des citoyens de seconde zone, mais toujours sous la tutelle fédérale de la *Loi sur les Indiens* de 1867. En 1967, lors de *Terre des Hommes, l'Expo 67* à Montréal, le tout premier *Pavillon Indien* autonome de ceux du Canada et du Québec présente pour la première fois la réalité socio-politique des réserves et l'autonomie artistique des Premières-Nations à la face du Monde. Rien ne sera plus pareil. Une série d'événements marquants s'ensuivent : en 1975, la signature historique de la *Convention de la baie James et du Nord québécois* entre le gouvernement du Québec et les Premières-Nations *Cris, Inuits* et *Naskapis* fait office d'un véritable traité porteur d'un projet de société commun qui ouvre une nouvelle ère. Les incidents avec les *Micma'q's* sur la rivière Restigouche dans les années 1980, la reconnaissance des Autochtones, Inuits et Métis dans la *Loi Constitutionnelle* de 1982 avec le rapatriement de la Constitution, et en 1990, coup sur coup, la « crise » de *Kahnesatake* et de *Kahnawake* (crise d'Oka), *l'arrêt Sioui* de 1990 et le traité *Nisga'a*, le prélude aux travaux de la Commission Royale *Érasmus-Dussault* en 1995-1996, sont aussi des épisodes marquants. L'autonomie inuite du *Nunavuk* et l'affirmation du *Nunavik* au tournant des années 1990-2000 suivent. La première célébration de la *Grande Paix de Montréal 1701- 2001* préfigure la signature de *La Paix des Braves* entre les *Cris, Naskapis* et *Inuits* en 2002, les négociations avec les *Attikamekw, Algonquins* et *Innus* dont le récent projet d'accord à *Essipit* en 2005.

**Les communautés des minorités visibles et ethnoculturelles
francophones au Canada**

Diversité et Francophonie

Vancouver, novembre 2005

Milton Tanaka

Avant-propos

- Ce court document a pour but de fournir aux communautés des minorités visibles et ethnoculturelles francophones du Canada des thèmes de discussion afin de définir leurs besoins présents et développer des stratégies futures pour permettre leur épanouissement et leur contribution aux sociétés d'accueil. Il ne constitue pas une analyse extensive et approfondie des défis et enjeux auxquels font face les communautés qui y sont décrites.

Pour la rédaction de ce document, nous avons utilisé la définition de « minorité visible » selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et adoptée par Statistique Canada soit : « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. La population des minorités visibles comprend les groupes suivants : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidental, Japonais, Coréen et les habitants des îles du Pacifique¹. »

Selon cette définition, par exemple, un Brésilien ou un Arménien de race blanche immigrant au Canada font partie des groupes ethnoculturels et non des groupes des minorités visibles.

- Le terme ethnoculturel ou origine ethnique², tel qu'il est défini par Statistique Canada et utilisé par Patrimoine canadien, fait référence aux groupes ethniques ou culturels d'appartenance par la race, la langue ou la religion à la naissance. L'origine ethnoculturelle est liée aux racines ancestrales ou aux antécédents et ne doit pas être confondue avec la définition de minorité visible ou de citoyenneté. La définition du terme ethnoculture englobe celle des minorités visibles. Par exemple, selon cette définition, les Canadiens d'origine chinoise appartiennent aux groupes des minorités visibles ainsi qu'aux groupes ethnoculturels du Canada. Les Canadiens d'origine grecque appartiennent à un groupe ethnoculturel mais non à un groupe de minorités visibles.
- En ayant comme but d'identifier les communautés des minorités visibles francophones au Canada, les obstacles d'intégration qui s'imposent à ces communautés semblant être beaucoup plus nombreux; nous avons retenu une seule ethnoculture de l'Europe de l'Est, les Roumains, à titre de référence. L'immigration francophone de l'Europe de l'Ouest se fait depuis longtemps; elle est historiquement établie au Canada et pourrait devenir objet d'étude à une autre occasion.
- Afin d'identifier les communautés des minorités visibles et ethnoculturelles francophones au Canada, nous avons utilisé le concept de PLOP³ (première langue officielle parlée) jumelé à celui d'origine ethnique. La définition de « francophone » selon Statistique Canada étant « une personne qui a le français comme langue maternelle⁴ » exclut une partie considérable de la population du Canada qui utilise le français de façon quotidienne.

Nota 1 Nous recommandons la lecture des recherches approfondies suivantes pour compléter ce document :

- *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Auteur : Carsten Quell, Commissariat aux langues officielles.
- *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : Politiques, démographie et identité*. Auteur : Jack Jedwab, Commissariat aux langues officielles.

Nota 2 Les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes et des groupes englobent les femmes et les hommes.

¹ Statistique Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/>

² Idem

³ Floch, William, *Langues officielles et diversité au Canada, Patrimoine canadien*.
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/diversity2003/floch_f.cfm

⁴ Statistique Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/>

Méthodologie

- Les informations statistiques pour les groupes des minorités visibles francophones et ethnoculturelles ainsi que leurs agglomérations géographiques ont été colligées à partir des données disponibles dans le recensement 2001 de Statistique Canada⁵, dans le volet « Origine ethnique » et sur le site Web du MICC – Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec⁶.
- En ayant comme but d'identifier les minorités visibles et ethnoculturelles francophones, nous avons associé les statistiques d'origine ethnique à la francophonie des pays d'origine, donc des pays où le français est soit la langue officielle, soit une des langues officielles ou une langue courante d'utilisation.
- Cette méthode a été adoptée étant donné que les informations de Statistique Canada disponibles pour « langue parlée à la maison » et « langue parlée au travail », etc. n'étaient pas assez détaillées pour déterminer la francophonie des communautés visées par cette étude. D'où l'application du concept de PLOP (première langue officielle parlée).
- Nous reconnaissons que cette approche est relative dans la mesure où il serait imprudent de généraliser que la totalité des immigrants originaires de pays faisant partie de la francophonie sont implicitement des francophones. Dans le cas du Vietnam, par exemple, on constate que les premières vagues de réfugiés politiques et d'immigrants, ayant un haut niveau d'éducation, étaient francophones. Les vagues subséquentes d'immigration, de nature économique, ont amené une partie de ressortissants qui ne connaissaient pas le français.
- En ce qui concerne les groupes des minorités visibles et ethnoculturelles recensées, plusieurs groupes d'origine africaine noire francophone comme le Djibouti, le Burkina Faso, le Tchad, etc., ne font pas partie des données disponibles à Statistique Canada. Cette étude n'a pas trouvé d'autres moyens d'identifier et de mesurer ces communautés et nous ne les avons pas incluses dans notre recherche.
- Ce document s'est concentré sur les minorités visibles francophones appartenant à quatre groupes distincts : les Noirs originaires des Antilles francophones, les Noirs originaires de l'Afrique francophone, les Arabes originaires du Liban et du Maghreb et les Indochinois francophones. Les personnes d'origine roumaine, un groupe ethnoculturel minoritaire de race blanche, ont été incluses dans cette étude à titre de référence.

5 Statistique Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/>

6 Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

Le besoin d'une nouvelle définition du terme « francophone »

- Statistique Canada, les gouvernements fédéraux et provinciaux déterminent qu'un immigrant est francophone, anglophone ou allophone selon sa langue maternelle. Cela est problématique, particulièrement dans le cas de la francophonie, car une grande partie des nouveaux arrivants au pays qui ont comme langue maternelle le créole, l'arabe, l'afar, le baoulé, etc., mais qui ont fait des études en français, travaillent et vivent en français. Cette définition limitrophe de la francophonie (cette réflexion s'applique aussi dans une moins grande mesure à la définition d'anglophone) fait *tabula rasa* des questions linguistiques et ethnoculturelles complexes, intrinsèques aux mouvements d'immigration contemporains et mondiaux.
- Le concept de première langue officielle parlée (PLOP)⁷, utilisé dans quelques documents récents du gouvernement fédéral canadien est plus complet et statistiquement valable parce qu'il englobe la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison.
- Pour obtenir des données objectives sur la francophonie des groupes de minorités visibles et ethnoculturelles au Canada, on devrait, idéalement, recenser statistiquement les langues parlées par les immigrants en les reliant à leurs origines ethnoculturelles. De telles initiatives sembleraient entraîner des coûts supplémentaires si nous lisons le texte suivant, disponible sur le site Web de Statistique Canada.
- « Les variables linguistiques principales (utilisées le plus souvent pour le classement d'une population selon les capacités linguistiques) sont : la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles (et non officielles). Pour ce qui est des études portant sur les langues, il est préférable de recueillir des données pour ces trois variables, mais certaines contraintes s'imposent, telles que le coût ou le fardeau de réponse et, en raison de celles-ci, il est peut-être nécessaire de limiter la collecte à une variable. Dans de tels cas, il est préférable d'utiliser la variable langue maternelle⁸. »
- Pourtant, des justifications de coût et du fardeau de réponse risquent de cacher la réalité des évolutions linguistiques au Canada ainsi que les possibilités de mesurer le capital humain et linguistique apporté par l'immigration. Comme l'a précisé Carsten Quell dans *L'immigration et les langues officielles*⁹, « le nombre de francophones provenant de pays d'Afrique et des Caraïbes serait largement sous-estimé si on ne tenait compte que de la langue maternelle des immigrants. Par exemple, au Maroc, en Algérie et en Haïti, très peu de gens ont le français comme langue maternelle, mais un grand nombre connaissent le français, voire les deux langues officielles ».
- La définition actuelle de « francophone » utilisée par la majorité des organismes gouvernementaux au Canada ne nous permet pas de mesurer les importants changements linguistiques du pays. Ce qui n'est pas mesuré ne peut être connu et ce qui n'est pas connu risque d'être écarté de la société avant même que cette richesse ethnolinguistique puisse pleinement contribuer à la fructification du capital humain apportée par l'immigration aux sociétés d'accueil canadiennes.

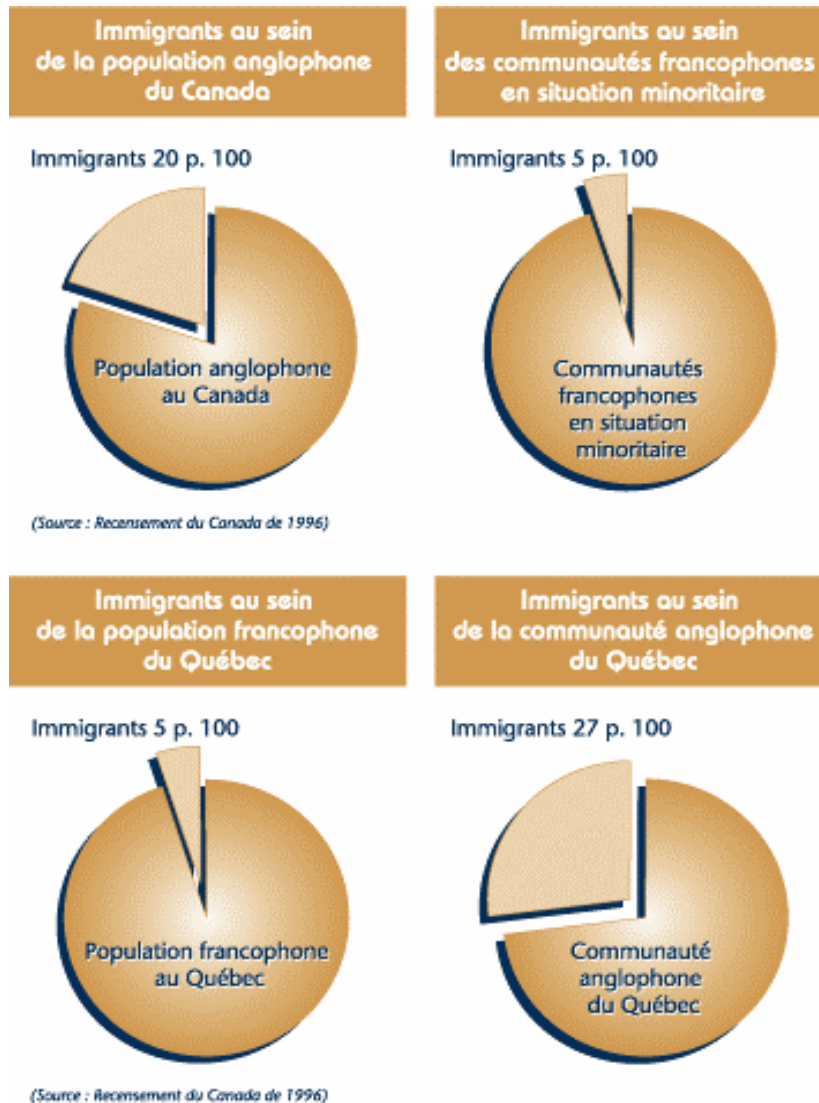
7 Floch, William, *Langues officielles et diversité au Canada*, Patrimoine canadien.
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/diversity2003/floch_f.cfm

8 Statistique Canada, http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/language_f.htm

9 Quell, Carsten, *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Commissariat aux langues officielles, http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_imm_112002_f.php

Évolution des réalités démographiques francophones – le Canada et le Québec

- Pendant des siècles, l'Europe a été la principale source d'immigrants francophones au pays. Néanmoins, à partir des années 1990, la majorité des immigrants francophones qui sont arrivés au Canada n'était pas d'origine européenne et ceux-ci, à un taux de 75 % appartenaient à des groupes de minorités visibles. Malgré ces chiffres, on constate que les communautés francophones minoritaires du Canada et même du Québec, avec leurs politiques indépendantes de recrutement d'immigrants francophones, attirent à peine des immigrations francophones proportionnelles à leurs poids démographiques.



Source : Quell, Carsten, *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Commissariat aux langues officielles.
http://www.ocol.gc.ca/html/stu_etu_imm_112002_f.php

Faits saillants sur l'immigration francophone au Canada (hors Québec)

- Selon les statistiques de 1996, les personnes nées à l'étranger représentaient moins de 5 % de la composition des communautés francophones minoritaires à l'extérieur de la province de Québec et cela malgré le besoin criant d'immigrants pour que ces communautés minoritaires vieillissantes (Acadiens, Franco-Manitobains)¹⁰, ne perdent leur vitalité démographique et économique.
- Les immigrants issus de groupes des minorités visibles et ethnoculturelles francophones s'installent surtout dans les grands centres urbains du Canada. Cette tendance est identique à toutes les autres tendances d'immigration, anglophones et allophones confondues.
- L'Ontario, grâce à la taille de son économie, a connu une croissance exponentielle des populations des minorités visibles et ethnoculturelles francophones, surtout en provenance de l'immigration. Ces immigrants des minorités visibles et ethnoculturelles francophones sont exposés à des difficultés doubles s'ils ne savent pas communiquer en anglais. L'Ontario accueille le plus grand nombre d'immigrants francophones après le Québec et cela, surtout dans la RMR¹¹ (Région métropolitaine de recensement) de Toronto.
- La Colombie-Britannique (RMR de Vancouver) est la deuxième destination de choix d'immigrants francophones et l'Alberta (RMR de Calgary et d'Edmonton) compte pour la troisième plus grande communauté d'immigrants francophones à l'extérieur du Québec.
- Selon les statistiques de 1996, le Nouveau-Brunswick est la province qui présente l'écart le plus profond entre la proportion de francophones habitant cette province (35 %) et le pourcentage d'immigrants francophones qui y habitent (1,2 %).
- Au Canada, en excluant le Québec, 98 % des immigrants francophones sont aussi capables de parler l'anglais. Un faible pourcentage des immigrants qui se sont établis à l'extérieur du Québec continue de parler uniquement le français.
- Presque 50 % des immigrants francophones qui s'installent hors du Québec adoptent l'anglais comme langue d'usage quotidienne, un phénomène appelé transfert linguistique. Une des explications possibles serait que de nombreux immigrants, relativement au manque de structures d'accueil et de services en langue française, se dirigent vers des services et institutions de langue anglaise.

Nombre total d'immigrants francophones s'installant hors Québec – 1999-2001 (comprend des immigrants parlant le français et l'anglais)

	Nouveaux arrivants au Canada (hors Québec)	Nouveaux arrivants francophones au Canada (hors Québec)
1999	161 000	3 220 (2,0 %)
2000	195 000	5 570 (2,9 %)
2001	214 000	6 722 (3,1 %)

Source : Quell, Carsten, *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Commissariat aux langues officielles.
http://www.ocol.gc.ca/html/stu_etu_imm_112002_f.php

¹⁰ O'Keefe, Michael, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Patrimoine canadien, 2001.
<http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/assimil2/>

¹¹ RMR – Une Région métropolitaine de recensement est composée par des noyaux urbains comportant au moins 100 000 habitants ainsi que des régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. Statistique Canada,
http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/geo009_f.htm

Faits saillants sur l'immigration francophone au Québec

- L'adoption par le gouvernement québécois de la Charte de la langue française, ou *Loi 101*, en 1977, renforce l'utilisation du français comme langue officielle de la province et dirige les enfants des immigrants vers les écoles et institutions francophones.
- Le Québec a vu une augmentation progressive du nombre d'immigrants francophones dans la province grâce à ses politiques propres de recrutement à l'étranger¹², négociées avec le gouvernement fédéral et ratifiées par des accords successifs de 1971 et de 1978. En 1988, le Québec obtient le transfert des responsabilités et de fonds par le gouvernement fédéral pour gérer ses propres programmes d'accueil et d'établissement d'immigrants. Entre 1961 et 1970, le Québec a accueilli 76 % des immigrants francophones au Canada. Cette part est montée à 85 % entre 1991 et 1996.
- Les minorités visibles et ethnoculturelles francophones du Québec ne sont pas constituées seulement d'immigrants provenant de pays francophones mais aussi de descendants de toute immigration qui fréquentent ou qui ont fréquenté les écoles francophones au Québec. Cette descendance des premières vagues d'immigration, les enfants de la *Loi 101*, prouvent que cette mesure légale a contribué à la réussite de la francophonie, toutes origines confondues, dans la province.
- Le Québec est la province qui accueille le plus grand nombre d'immigrants francophones au Canada; ces personnes s'installent surtout dans la RMR de Montréal¹³. De 1968 à 1989, 180 000 immigrants francophones, ou 35 % du nombre total de nouveaux immigrants au Canada, s'installent dans la province. Entre 1990 et 1999, 130 000 immigrants francophones, soit 37 % du total de l'immigration francophone, s'établissent au Québec. Entre 1996 et 1999, 70 % de tous les immigrants francophones au Canada se sont dirigés vers le Québec.
- Le nombre d'immigrants au Canada qui ne connaissent que le français a progressé de façon continue entre 1961 et 1996, une augmentation de 3 % à 5 %. Cela est largement attribuable aux initiatives indépendantes de recrutement d'immigrants francophones déployées par le gouvernement du Québec.

Nombre total d'immigrants francophones s'installant au Québec – 1999-2001 (comprend des immigrants parlant le français et l'anglais)

	Nombre total de nouveaux arrivants au Québec	Nombre de nouveaux arrivants francophones au Québec
1999	29 100	12 500 (43 %)
2000	32 500	14 700 (45 %)
2001	37 600	17 600 (47 %)

Source : MICC — Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Plan_immigration_2003.pdf

¹² Jedwab, Jack, *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : Politiques, démographie et identité*. Commissariat aux langues officielles.
http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_imm_022002_e.php

¹³ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

Les minorités visibles et ethnoculturelles francophones dans les communautés francophones minoritaires au Canada (hors Québec)

- Les minorités visibles et ethnoculturelles francophones nouvellement arrivées dans les communautés francophones minoritaires au Canada se trouvent en situation de minorité dans une minorité. En 1994, la sociolinguiste Monica Heller indiquait déjà la difficulté d'intégrer des minorités visibles et ethnoculturelles francophones au sein des minorités francophones hors Québec, surtout dans l'accès aux institutions. Les recherches de Heller décrivent les enjeux impliqués dans le partage des services et de façon plus critique, dans le système scolaire¹⁴.
- Dans *Linguistic Minorities and Modernity*¹⁵, Monica Heller démontre aussi l'importance des écoles francophones hors Québec comme carrefour par excellence de l'équilibre du pouvoir entre les différents groupes francophones en situation minoritaire. Dans le cas spécifique d'une école francophone de Toronto, l'enseignement de la langue française constitue un instrument d'unification et de réaction contre l'assimilation au groupe anglais, mais aussi un outil subliminaire de stratification des minorités dans des minorités.
- À cette école francophone de Toronto, un microcosme reflétant la diversité de la francophonie contemporaine, le français vernaculaire de quelques immigrants francophones africains et, fait ironique, de quelques Québécois de « souche », est fortement découragé en faveur d'un français « international ». Nous constatons ici des mécanismes de stratification sociolinguistiques qui mènent à la création d'une élite minoritaire francophone au sein d'une minorité.
- L'accès aux services d'éducation publique par des minorités visibles et ethnoculturelles francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire est un thermomètre du succès ou de l'échec des relations entre ces communautés d'accueil et les nouveaux visages de la diversité francophone au Canada. Les difficultés sont aussi accrues étant donné que les communautés d'accueil et d'arrivants, souvent en manque de communication, éprouvent des processus différents de redéfinitions de leurs priorités et de leurs communautés elles-mêmes¹⁶.
- Entre autres, le concept de deux peuples fondateurs semble être une entrave à l'ouverture et à l'intégration des minorités visibles et ethnoculturelles francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire. Certains segments des francophones de « souche », qui associent automatiquement la langue française et l'origine ethnique pour justifier leurs revendications par rapport à la majorité anglophone, peuvent faire preuve de résistance face aux changements ethnoculturels et linguistiques apportés par les nouvelles tendances de l'immigration.

¹⁴ Heller, Monica, *La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne*. Sociologie et sociétés, vol. 26, no 1, 1994.

¹⁵ Heller, Monica, *Linguistic Minorities and Modernity. A Sociolinguistic Ethnography*. London-New York, Longman, 1998.

¹⁶ Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) - *Changement institutionnel, communautés francophones de l'Afrique noire et d'Haïti*- Rapport à Patrimoine canadien, <http://www.ocasi.org/index.php?qid=749&catid=157>

Quelques difficultés auxquelles font face les minorités visibles et ethnoculturelles francophones au Canada et au Québec

- De prime abord, les informations statistiques et qualitatives sur les minorités visibles et ethnoculturelles francophones au Canada sont manquantes. Les besoins en services sociaux et en éducation ne peuvent pas être estimés ni planifiés si ces groupes ne sont pas mesurés par les institutions fédérales et provinciales canadiennes. Un vaste repérage statistique et qualitatif à l'échelle nationale s'avère nécessaire.
- Les minorités visibles et ethnoculturelles francophones hors Québec (et au Québec dans le secteur des hautes technologies) doivent aussi maîtriser l'anglais sans lequel ils seront incapables de se trouver un emploi.
- La structure et la capacité d'institutions destinées à l'accueil des immigrants francophones hors Québec semble être déficitaire¹⁷. Cela nuit à l'épanouissement et à l'engagement de ces groupes vers leurs sociétés d'accueil. Plus grave encore, cela entraîne des pertes de capital humain considérables vu que l'immigration n'a pas seulement comme but de contrer la décroissance démographique, mais aussi d'investir sur le renouvellement des ressources humaines et le capital intellectuel du pays.
- Une problématique qui s'applique de façon généralisée à toute immigration au Canada et au Québec : les diplômes, les expériences et les compétences acquises par certaines personnes d'origine ethnoculturelle ne sont pas reconnus ici. Les entreprises et institutions canadiennes et québécoises demandent souvent une « expérience de travail au Canada », ce qui crée un cercle vicieux d'entraves aux nouveaux arrivants pour l'admission au marché du travail. Il est plus qu'évident que des immigrants ne peuvent pas posséder des expériences antérieures de travail au Canada, surtout ceux d'arrivée récente. L'exigence « expérience de travail canadienne » fait en réalité partie des barrières raciales et systémiques qui empêchent l'intégration des immigrants, surtout ceux qui appartiennent à des groupes de minorités visibles, à leur société d'accueil.
- Au Canada et au Québec, plusieurs immigrants qualifiés, toutes origines ethnoculturelles confondues, sont obligés d'accepter des postes de travail moins rémunérés pour lesquels ils sont surqualifiés. Cette situation augmente leur frustration et anéantit leurs intentions d'appartenance et de contribution à leur société d'accueil.
- Même les recherches les plus approfondies dans le domaine semblent ignorer le fait que ce ne sont pas uniquement des francophones en situation minoritaire au Canada qui associent leur langue à leur héritage ethnoculturel. Les communautés ethnoculturelles francophones issues de l'immigration possèdent aussi une identité linguistique associée à la langue française, même si le français n'est pas leur langue maternelle. Dans le cas des Noirs originaires de l'Afrique francophone et des Haïtiens, par exemple, la langue française est une composante historique de leur identité ethnolinguistique.
- Des conclusions telles que « *Recourir au budget des langues officielles pour promouvoir l'identité ethnique est donc difficile à justifier*¹⁸. » pourraient être basées sur un raisonnement traditionnel et dualiste, fondé sur le concept monolithique des deux peuples fondateurs du Canada. Il ne s'agit pas de promouvoir l'identité ethnique, le programme de Multiculturalisme existe pour cela, mais d'encourager l'épanouissement des communautés ethnoculturelles francophones avec de l'aide

¹⁷ Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) - *Changement institutionnel, communautés francophones de l'Afrique noire et d'Haïti*- Rapport à Patrimoine canadien, <http://www.ocasi.org/index.php?qid=749&catid=157>

¹⁸ Jedwab, Jack, *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : Politiques, démographie et identité*. Page 46. Commissariat aux langues officielles. http://www.ocol-gc.ca/html/stu_etu_imm_022002_f.php

directe à la création et à l'utilisation des services fondamentaux comme l'éducation, les centres d'accueil, l'intégration et le suivi de l'immigration francophone au Canada.

Bref aperçu des communautés

(Nota : Nous avons considéré des données fournies par Statistique Canada pour la distribution des communautés dans les provinces et les RMR où elles ont tendance à se concentrer. Par conséquent, nous n'avons pas colligé des informations pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut).

Les communautés originaires des Antilles francophones

- Les communautés antillaises francophones du Canada sont originaires d'Haïti et de la Martinique. En ce qui concerne les nombres, l'immigration haïtienne est la plus importante au Canada avec 82 405 personnes recensées en 2001¹⁹. Les Martiniquais d'origine comptaient pour 605 personnes dans ce même recensement. Cette population était peu considérable avant les années 60 en raison des clauses discriminatoires de la *Loi sur l'immigration* du Canada qui interdisait l'immigration non européenne et non blanche.
- Les régimes dictatoriaux successifs et corrompus en Haïti de « Papa Doc » Duvalier de 1957 à 1971, et de « Baby Doc » Duvalier de 1971 à 1986, ont créé des vagues d'immigration au Canada, surtout dans la province de Québec, en raison de la langue française. Cette destination de choix des immigrants haïtiens atteint, entre 1973 et 1996, 94 % du total d'immigrants au Canada. Les premiers immigrants haïtiens, arrivés entre 1960 et 1970, appartenaient pour la plupart à l'élite haïtienne²⁰. L'immigration ayant comme but le regroupement familial a augmenté considérablement de 1972 à 1991, pour se stabiliser à la fin des années 90. Pour l'ensemble de la communauté haïtienne au Canada, environ 40 % sont nés ici et 60 % à l'extérieur du pays. En ce qui concerne la religion, 60 % professent le catholicisme et quelque 30 % sont d'affiliation protestante.

Répartition géographique

Origines antillaises	Canada	Terre-Neuve et Labrador	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Haïti	82 405	10	85	130	74 465	6 530	105	40	460	575
Martinique	605	0	0	10	515	60	0	10	0	10

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, total des réponses uniques et multiples

- La majorité de la communauté d'origine haïtienne, soit 74 465 personnes, s'est établie dans la province de Québec, et s'est concentrée sur la RMR de Montréal qui comptait 69 940 personnes de cette origine au recensement de 2001. Dans la province d'Ontario, 6 530 personnes se sont déclarées d'origine haïtienne, surtout dans la RMR de Toronto.
- La ville de Montréal au Québec est aussi la métropole de choix des 515 Martiniquais d'origine qui y sont installés, soit 85 % de la communauté des 605 personnes au Canada, selon le recensement de 2001.

Principaux enjeux

- Malgré les contributions indéniables de la communauté haïtienne à ses sociétés d'accueil, les proportions de personnes d'origine haïtienne vivant sous le seuil de pauvreté semblaient être une des plus élevées au Canada en 2001. « Selon les chiffres de Statistique Canada et de la ville de Montréal, les deux arrondissements de la ville comptant le plus grand nombre de personnes vivant avec le plus faible revenu sont ceux habités majoritairement par des personnes d'origine haïtienne²¹. » Malgré les succès des membres originaires de ces communautés dans les arts, la littérature, les sciences et la politique, c'est parmi ces communautés qu'on retrouve les personnes les plus pauvres de la société canadienne.

19 Statistique Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/>

20 Historica, <http://tceplus.com/index.cfm?PgNm=TCESearch>

21 La maison d'Haïti, <http://www.mhaiti.org/communaute.htm>

Les communautés originaires de l'Afrique francophone

- Comme ce fut le cas pour les populations d'origine noire antillaise, les populations d'origine noire africaine n'étaient pas considérables au Canada avant les années 60, en raison des clauses discriminatoires de la *Loi sur l'immigration* de l'époque. Cette loi soutenait des politiques de sélection raciale et encourageait une immigration sélective blanche et européenne. La présence noire au Canada est pourtant ancienne : entre 1783 et 1785, presque 3 000 loyalistes noirs américains qui avaient fui l'esclavage aux États-Unis se sont établis en Nouvelle-Écosse²². Leurs descendants habitent encore cette province.
- La majorité de l'immigration de l'Afrique noire au Canada provient d'anciennes colonies anglaises. « L'Afrique du Sud, avec son régime d'apartheid socialement oppressif, aujourd'hui aboli, a été la principale source d'immigrants au Canada, suivie de la Tanzanie, de l'Éthiopie, du Kenya, du Ghana, de l'Ouganda et du Nigéria²³. »
- Question de distinguer des identités et réalités ethnoculturelles noires totalement distinctes, notons que les Jamaïcains d'origine au Canada, un groupe antillais, noir et anglophone de 211 720 personnes, est presque aussi nombreux que les 294 705 personnes se déclarant d'origine africaine noire au Canada, toutes ethnocultures confondues. Les personnes d'origine antillaise haïtienne contribuent en grand nombre, 82 405, à la représentation de la francophonie noire au Canada.
- Malgré le fait que l'immigration de l'Afrique noire francophone s'est accrue à partir des années 80, son nombre est relativement petit en comparaison à l'immigration issue de l'Afrique de colonisation anglaise. Selon les données compilées à partir du recensement 2001 de Statistique Canada, 21 075 personnes originaires de pays de l'Afrique francophone²⁴ se sont déclarées d'origine ethnique noire.
- Encore selon les données de Statistique Canada, les communautés noires originaires de l'Afrique francophone viennent du Burundi, du Cameroun, du Congo (Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa), de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Mali, des Îles Maurice, du Sénégal et du Togo.
- Les pays africains suivants, considérés comme francophones par la francophonie internationale, ne font pas partie des données de Statistique Canada : le Bénin, le Burkina Faso, l'Union des Comores, le Djibouti, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Niger, la République centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, les Seychelles et le Tchad.

Répartition géographique

Origines africaines francophones	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Burundais	1 900	0	0	0	1175	590	45	0	85	0
Camerounais	2 070	0	0	15	1550	460	0	0	35	15
Congolais	6 235	0	0	10	3835	1830	75	25	255	155
Guinéen	1 120	0	0	0	915	115	0	10	50	20
Ivoirien	1 120	0	0	15	955	110	0	0	15	15
Malgache	780	0	0	0	600	85	0	0	55	40
Malien	815	0	0	0	680	70	40	0	10	15
Mauricien	2 720	0	0	20	1380	880	40	45	80	225
Sénégalais	1 675	0	0	15	1340	225	25	10	10	50
Togolais	755	0	0	10	485	215	10	10	10	20
Zaïrois	1 885	0	0	0	1330	485	0	10	35	15

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, total des réponses uniques et multiples.

²² Remembering Black Loyalists, <http://museum.gov.ns.ca/blackloyalists/>

²³ Mémoires d'un pays, <http://www.whitepinpictures.com/seeds/ii/20-f/history2-f.htm>

²⁴ Statistique Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/>

Principaux enjeux

- Les personnes issues des minorités visibles noires sont celles qui sont les plus discriminées au Canada. Le rapport *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle 2003* de Statistique Canada constate que 32 %, soit un tiers de toutes les personnes noires au Canada, toutes origines ethnoculturelles confondues, avaient souffert une forme de discrimination raciale ou de traitement inégal dans les cinq années qui précédaient le rapport²⁵. Les personnes d'origine africaine noire francophone partagent les mêmes difficultés d'intégration et d'épanouissement dans leurs sociétés d'accueil que les personnes d'origine antillaise noire et francophone. En ce qui concerne le statut socio-économique des communautés noires originaires de l'Afrique francophone dans leur société d'accueil, nous n'avons pas trouvé d'informations détaillées décrivant la situation.

Les communautés d'origine libanaise et maghrébine

Les Libanais d'origine

- L'immigration libanaise au Canada débute en 1882²⁶. Les grandes vagues d'immigration libanaise d'après la Seconde Guerre mondiale et des crises économiques de 1962 augmentent progressivement le nombre de Libanais d'origine au Canada. La violente guerre civile du Liban au cours des années 70 amène également un grand nombre de ces ressortissants au pays. Les personnes de cette origine sont maintenant répandues dans tous les grands centres urbains canadiens. Une immigration qui atteint maintenant sa quatrième génération au Canada, les Libanais d'origine ont fait preuve d'intégration aux sociétés d'accueil et d'initiative en affaires en établissant de nombreuses activités commerciales, à l'origine au sein des familles proches ou étendues.

Les Maghrébins (Algériens, Marocains, Tunisiens) d'origine

(Nota : Nous n'avons pas inclus la Mauritanie dans cette analyse vu le manque d'information disponible chez Statistique Canada. La Libye n'a pas été incluse parce que ce pays du Maghreb n'est pas considéré comme francophone).

- L'immigration maghrébine au Canada a une histoire récente avec une population jeune où la majorité se situe entre 27 et 50 ans²⁷. L'immigration des années 60 et 70 était surtout composée d'immigrants indépendants, de gens de métiers et de professionnels libéraux. Ensuite, s'y sont ajoutées les catégories d'immigrants parrainés par leur famille proche au Canada. Pendant les années 70 et 80, un certain nombre d'étudiants universitaires maghrébins ont aussi décidé de s'installer au Québec à la conclusion de leurs études.
- Depuis les années 80, en conséquence des crises économiques et de la répression des libertés individuelles et des politiques qui secouent les pays du Maghreb, on constate une vague d'immigration de Maghrébins au Canada qui s'installent surtout au Québec, compte tenu de la francophonie de la province.

Répartition géographique

Les Libanais d'origine

- Les Libanais d'origine sont répartis partout au Canada, avec les plus grandes populations concentrées dans les grands centres urbains²⁸ de provinces comme le Québec avec 48 990 personnes (43 740 dans la RMR de Montréal), l'Ontario avec 59 155 personnes (19 410 dans les RMR de Toronto, 21 110 dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, 6 990 dans la RMR de Windsor, etc.), de l'Alberta avec 17 660 personnes (RMR de Calgary et d'Edmonton) et de la Colombie-Britannique avec 5 635 personnes (3 830 dans RMR de Vancouver).

²⁵ <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-593-XIF/89-593-XIF2003001.pdf>

²⁶ Historica, <http://tceplus.com/index.cfm?PgNm=TCESearch>

²⁷ Ministère de l'Immigration et de Communautés culturelles du Québec, <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp/>

²⁸ Idem

Origine libanaise	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
143 635	515	6 565	2 315	48 990	59 155	1 200	1 010	17 660	5 635

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, total des réponses uniques et multiples.

Les Algériens d'origine

- L'immigration algérienne au Canada, de moins longue date, a connu une croissance accélérée après 1991, année du début de la guerre civile algérienne qui oppose encore les gouvernements successifs à plusieurs groupes armés islamistes. De la population de 15 500 Algériens d'origine établis au Canada, 13 545 sont dans la province de Québec et surtout dans la RMR de la ville de Montréal (12 610 personnes)²⁹.

Les Marocains d'origine

- D'un total de 21 355 personnes de personnes se déclarant d'origine marocaine au Canada, 17 540 sont établies majoritairement dans la province de Québec et parmi celles-ci, 16 130 dans la RMR de Montréal. L'Ontario, où sont établies 2 970 personnes d'origine marocaine, compte 2 140 individus dans la RMR de Toronto³⁰.

Les Tunisiens d'origine

- Les 5325 Tunisiens d'origine au Canada ont choisi de s'établir dans la province de Québec à 99 %, et ce, dans la RMR de Montréal qui accueille 4320 personnes de cette origine³¹.

Origines maghrébines	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Algérien	15 500	25	0	70	13 545	1 310	40	85	160	265
Marocain	21 355	15	0	25	17 540	2 970	105	10	295	375
Tunisien	5 325	15	15	15	4 325	845	0	0	45	50

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, total des réponses uniques et multiples.

Principaux enjeux

- Les groupes d'origine libanaise et leurs descendants semblent s'épanouir au Canada sans faire face à des problématiques majeures, sauf pour quelques observations, que certains chercheurs définissent comme « acculturation³² », concernant leur rapidité d'assimilation et leur perte d'identité culturelle.
- En ce qui concerne les origines maghrébines, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et les portraits manichéistes véhiculés par les médias de masse nord-américains, surtout de ceux d'origine algérienne, ont eu comme effet la recrudescence des préjugés raciaux et politiques. Déjà en 2002, et en réaction aux pressions de Washington, l'ex-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC), Denis Coderre, se mettait d'accord avec Rémy Trudel, ex-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) pour promulguer un sursis aux demandes d'immigration et de statut de réfugié politique des ressortissants de l'Algérie³³. Quelques ressortissants de ce pays, en attente du statut de réfugié politique au Canada, ont été sommairement renvoyés en Algérie par le gouvernement Jean Chrétien de l'époque.

²⁹ Ministère de l'Immigration et de Communautés culturelles du Québec- MICC, <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

³⁰ Idem

³¹ Idem

³² Historica, <http://tceplus.com/index.cfm?PgNm=TCESearch>

³³ Citoyenneté et Immigration Canada-CIC, <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/archives.asp>

Les communautés originaires de l'Indochine francophone

- La première vague d'immigration indochinoise, celle qui est surtout constituée de 6 500 réfugiés politiques vietnamiens, arrive au Canada après la défaite des militaires américains en 1975 et la chute conséquente du régime Thiêu³⁴. Auparavant, dans les années 60, la province de Québec avait reçu quelque 1200 immigrés laotiens et cambodgiens. En 1978, on compte environ 10 000 Indochinois au Canada, répartis entre Montréal, Toronto, Vancouver, Edmonton et Calgary. Cette première vague possède un haut niveau d'éducation et est constituée surtout d'anciens bureaucrates sympathisants du régime Thiêu, de professionnels et d'ex-militaires.
- À partir de 1978, les « réfugiés de la mer » constitués de Vietnamiens et de Chinois du Viêt Nam commencent à arriver au Canada dans la catégorie de réfugiés. À eux s'ajoutent des Laotiens et des Cambodgiens qui s'étaient réfugiés en transit en Thaïlande, dans l'attente de programmes de parrainage mis sur pied par des organismes privés, religieux et communautaires au Canada. Le nombre d'immigrés indochinois monte alors à 60 000 et plusieurs sont dirigés vers des communautés d'accueil distantes des grands centres urbains. Dans les années 80, les Indochinois continuent à immigrer au Canada dans les catégories de réfugiés politiques ou comme immigrants de catégorie désignée. Les Indochinois d'origine ont déployé beaucoup d'efforts pour parrainer l'immigration de leurs proches et nous voyons une croissance exponentielle de ces communautés dans les années 90. Plus de la moitié des membres de ces groupes sont de religion bouddhiste et environ un quart, des adeptes du catholicisme.
- Depuis 1990, plus de 50 % des dernières immigrations indochinoises se sont établies en Ontario. Le reste se répartit en nombre à peu près égal entre le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Répartition géographique

Origines indochinoises	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Cambodgien	20 430	0	10	15	9 405	6 740	440	245	1 975	1 600
Khmer	1 000	0	0	0	600	265	15	25	75	20
Laotien	16 950	10	0	15	5 180	6 805	1 375	635	1 465	1 460
Vietnamien	151 410	70	790	235	28 310	67 450	3 755	1 870	21 490	27 190
Hmong	595	0	0	0	15	485	0	0	25	65

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, total des réponses uniques et multiples.

Principaux enjeux

- Dernièrement, un grand nombre d'Indochinois ont eu tendance à migrer du Canada vers les États-Unis, étant donné leurs liens avec la diaspora indochinoise établie dans les grands centres urbains américains. À partir de 2000, avec les réformes économiques et une ouverture récente du Viêt Nam, on note de petits mouvements de retour de quelques Vietnamiens dans leur pays d'origine comme investisseurs³⁵.

Les communautés de Roumains d'origine

- Le français a traditionnellement été une langue seconde en Roumanie³⁶. Entre 1921 et 1931, les premières vagues d'immigrants roumains s'établissent à Montréal, ville phare de la francophonie au Canada. En 1931, les personnes d'origine roumaine totalisaient

³⁴ Historica, <http://tceplus.com/index.cfm?PgNm=TCESearch>

³⁵ Idem

³⁶ Historica, , <http://tceplus.com/index.cfm?PgNm=TCESearch>

29 000 personnes au Canada. Après Montréal, des vagues subséquentes d'immigration roumaine se fixent principalement à Toronto, à Hamilton et à Windsor dans la province de l'Ontario. Selon le recensement de 2001, la population totale de Roumains d'origine au Canada s'élève maintenant à 131 830 personnes. La RMR de Toronto est actuellement celle où on trouve la plus grande communauté roumaine au pays, avec 27 180 personnes. Les Roumains appartiennent en grande majorité à l'Église orthodoxe roumaine.

Répartition géographique

Origines roumaines Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
131 830	115	815	350	19 455	56 415	3 950	10 290	20 235	19 910

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, total des réponses uniques et multiples.

Principaux enjeux

- Les communautés d'origine roumaine semblent s'être intégrées dans leur société d'accueil sans problématique majeure si on les compare aux communautés issues des minorités visibles. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur des questions pressantes ou critiques par rapport aux communautés d'origine roumaine au Canada.

Nota 3 Les statistiques sur les communautés ethnoculturelles fournies par cette recherche sont basées sur les données du recensement 2001 de Statistique Canada. En 2002, Citoyenneté et Immigration Canada — CIC a dévoilé le plan stratégique d'immigration « Vers la francophonie canadienne de demain³⁷ » ayant pour but l'augmentation du nombre d'immigrants francophones au sein de communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Entre autres, ce plan visait à :

- Améliorer la capacité d'accueil des communautés francophones en situation minoritaire, en renforçant leurs structures d'accueil pour les nouveaux immigrants;
- Assurer l'intégration économique et sociale au sein des sociétés d'accueil francophones en situation minoritaire;
- Encourager l'établissement de l'immigration francophone à l'extérieur des grands centres urbains de Toronto et de Vancouver.

En 2003, Citoyenneté et Immigration Canada - CIC déclarait aussi que « plus de 120 000 nouveaux arrivants francophones ont choisi de s'établir dans les communautés francophones et acadiennes de l'extérieur du Québec³⁸. »

Nous espérons déduire, en considérant les résultats escomptés par ces stratégies, que le nombre de personnes faisant partie des communautés ethnoculturelles francophones a sensiblement augmenté depuis le dernier recensement de 2001. Des statistiques détaillées ne seront pas connues avant le prochain recensement de 2006. Il s'avère alors vraiment nécessaire de mesurer cette augmentation par une méthodologie plus précise et une définition moins limitrophe de « francophone » que celle actuellement utilisée par les organismes fédéraux et provinciaux.

³⁷ CIC -Vers la francophonie canadienne de demain - Sommaire des initiatives 2002-2006 pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/plan-minoritaires.asp>

³⁸ CIC- Vers la francophonie canadienne de demain - Sommaire des initiatives 2002-2006 pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/plan-minoritaires.asp>

Conclusion

Le Canada rivalise avec plusieurs pays, notamment l'Australie et les États-Unis, en ce qui concerne les politiques d'immigration pour contrer leur décroissance démographique et pour construire et maintenir un capital humain compétitif à l'échelle mondiale. Les immigrants cherchent une qualité de vie et des possibilités d'épanouissement supérieures à ce qu'ils trouvaient dans leurs pays d'origine. Le Canada attire des immigrants hautement qualifiés, mais nous avons aussi des indices qui confirment qu'une partie considérable de cette immigration hautement qualifiée est soit au chômage ou employée à des postes qui n'utilisent pas leur plein potentiel de contribution à la société canadienne.

Lorsque le Canada réussit à attirer des immigrants, il est fondamental que les investissements considérables que cela nécessite continuent après leur arrivée physique au pays. La langue française est une composante inexistante dans plusieurs pays comme l'Australie et les États-Unis. La francophonie canadienne est un élément qui favorise la créativité culturelle et la compétitivité économique face à une domination américaine anglophone au niveau global. Lorsque des immigrants francophones sont dirigés vers les communautés francophones minoritaires, l'inexistence ou la mauvaise qualité des services d'accueil et de placement des nouveaux immigrants peut générer des sentiments irréparables d'isolation et de frustration au cours du processus de réadaptation. Ces services doivent nécessairement être d'un niveau égal ou supérieur à ceux qui sont offerts dans les communautés majoritaires.

C'est grâce au dénominateur commun de la francophonie que des immigrants francophones peuvent s'épanouir dans un pays et dans une langue qui encourage la formation de leur sentiment d'appartenance. C'est aussi grâce à ce dénominateur commun que les communautés francophones en situation minoritaire peuvent se reconnaître et élargir leur présence au Canada. La diversité de la francophonie demande des changements mutuels qui, s'ils sont acceptés comme étant des avantages plutôt que des menaces, contribueront à la construction d'une francophonie ouverte et contemporaine, une francophonie canadienne.

Bibliographie

Sources des données

- Statistique Canada, recensement de 2001, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/>
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec- MICC, <http://www.micc.gouv.qc.ca/>
- Citoyenneté et Immigration Canada — CIC, <http://www.cic.gc.ca/francais/index.asp>

Documents et livres

- Floch, William, *Langues officielles et diversité au Canada*, Patrimoine canadien, http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/diversity2003/floch_f.cfm
- Heller, Monica, *La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne*. Sociologie et sociétés, vol. 26, no 1, 1994.
- Heller, Monica, *Linguistic Minorities and Modernity. A Sociolinguistic Ethnography*. London-New York, Longman, 1998.
- Historica, <http://tceplus.com/index.cfm>
- Jedwab, Jack, *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : Politiques, démographie et identité*. Commissariat aux langues officielles, http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_imm_022002_f.php
- La maison d'Haïti, <http://www.mhaiti.org/communaute.htm>
- Mémoires d'un pays, <http://www.whitepinepictures.com/seeds/ii/20-f/history2-f.htm>
- O'Keefe, Michael, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Patrimoine canadien, 2001, <http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/assimil2/index.html>
- Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) — *Changement institutionnel, communautés francophones de l'Afrique noire et d'Haïti*- Rapport à Patrimoine canadien, <http://www.ocasi.org/index.php?qid=749&catid=157>
- Quell, Carsten, *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Commissariat aux langues officielles, http://www.ocol.gc.ca/html/stu_etu_imm_112002_f.php
- Remembering Black Loyalists, <http://museum.gov.ns.ca/blackloyalists/>

La francophonie canadienne, d'une mer à l'autre

Diversité et Francophonie

Vancouver, novembre 2005

Gratien Allaire

Note : Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques du gouvernement du Canada.

La francophonie canadienne, d'une mer à l'autre

Gratien Allaire

Département d'Histoire et Institut franco-ontarien, Université Laurentienne

Introduction

Les noms ont un sens. Ils désignent, évidemment. Ils distinguent tout autant. Ils signalent une identité, propre ou commune.

Pendant plus d'un siècle, on a utilisé l'expression « Canada français » pour désigner l'ensemble de la population de langue française du pays. C'est que la majorité des Canadiens de langue française étaient originaires du Québec, ou encore de l'Acadie, considérée comme une partie du Canada français. Ceci n'empêchait pas les Canadiens français de se voir comme une spécificité provinciale et de se doter, dès le début du vingtième siècle, d'organismes provinciaux canadiens-français : Association canadienne-française de l'Alberta, Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario ou du Manitoba.

La foison de noms que l'on utilise actuellement pour les communautés francophones fournit deux indications, qui vont en sens contraire. D'une part, et c'est la tendance centrifuge, elles affirment avec force leur spécificité provinciale ou territoriale : Québécois, Franco-Ontarien, Franco-Manitobain, Fransaskois, Franco-Albertain, Franco-Colombien, Franco-Yukonnais, Franco-Ténois, Franco-Terreneuvien. D'autre part, et c'est la tendance centripète, les communautés sont à la recherche d'une identité commune, à l'image de « Canada français », mais elles n'arrivent pas à la mettre au point et à s'entendre sur un terme ou une expression : francophonie canadienne, francophonie minoritaire, communautés francophones et acadienne. L'Acadie fait bande à part, rassemblant en une identité régionale la population acadienne de trois provinces de l'Atlantique, mais dépassant les frontières de ces provinces pour rejoindre les personnes de souche acadienne au Canada et dans les autres pays. Cette série de désignations montre bien les tensions qui affectent la population francophone du Canada, en même temps que son histoire, tiraillée, comme le Canada d'ailleurs, entre les forces et les éléments qui la rassemblent et ceux qui la divisent.

Il y a des points communs à l'ensemble des francophones du Canada, ne serait-ce que la langue, l'histoire et le fait d'appartenir au même pays. C'est pourquoi l'expression « francophonie canadienne » est utilisée dans ce texte pour désigner l'ensemble des francophones du Canada, peu importe leur origine ou leur lieu de résidence. Cette expression comprend donc le Québec, l'Acadie et les communautés francophones des autres provinces, qui s'identifient souvent collectivement comme la francophonie canadienne.

Les forces centrifuges et centripètes qui animent la francophonie canadienne sont le résultat de nombreux facteurs, qui relèvent : 1) de l'histoire, d'où la place d'un survol historique; 2) de la démographie, d'où la nécessité de traiter des nombres et de la localisation; 3) de la politique, d'où le besoin de mieux comprendre le rôle du Québec; 4) de la sociologie, d'où l'intérêt de souligner le rôle du mouvement associatif; 5) du droit, d'où l'importance de présenter les assises légales et juridiques de la francophonie canadienne.

Un survol historique

La présence française en Amérique remonte au XVI^e siècle. Motivée d'abord, et en vain, par la recherche d'une route navigable vers l'Ouest et l'envie de trésors semblables à ceux des colonies espagnoles, la France trouve par la suite dans la pêche à la morue une raison de revenir et dans le commerce des fourrures une raison de s'installer. Ce dernier ouvre la voie à l'activité missionnaire et à l'établissement agricole. Si le comptoir de Québec est installé dès 1608, ce n'est toutefois qu'à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle et de la prise en charge par la couronne française qu'est assurée, à toutes fins pratiques, la permanence de l'établissement dans la vallée du Saint-Laurent et dans la baie de Fundy. D'abord limité à la vallée du Saint-Laurent et à Port-Royal, le peuplement français s'étend bientôt vers les Grands Lacs et le Mississippi, comme aussi vers le bassin des Mines et vers Beaubassin, au fond de la baie de Fundy. Le commerce des fourrures, surtout, et de quelques autres produits assure le lien avec la France et ses colonies. Par ailleurs, les populations s'enracinent dans les premiers espaces de la France en Amérique.

La Guerre de la Conquête vient changer la donne. La Grande-Bretagne déporte la population acadienne, qu'elle disperse dans les colonies anglaises, en Angleterre et en France; elle conquiert la vallée du Saint-Laurent et installe son administration. Elle permet ensuite aux Acadiens de revenir, mais sans leur remettre leurs terres antérieures, cédées à des colons originaires de la Nouvelle-Angleterre. La population acadienne du retour s'installe sur d'autres terres, moins belles que les précédentes, mais qui deviendront néanmoins le nouveau territoire acadien : sur la rive sud de la baie des Chaleurs et du détroit de Northumberland, dans le sud et le nord de la péninsule néo-écossaise et dans l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours du siècle suivant, la population acadienne se fortifie dans ces lieux, sans faire de bruit.

Dans la vallée du Saint-Laurent, la dualité commerce des fourrures et établissement agricole se poursuit sous la couronne britannique. Le grand commerce, y compris le commerce des fourrures, est dominé par les Britanniques, le commerce local et l'agriculture par les « Canadiens », nom donné aux « nouveaux sujets » de la couronne britannique. Leurs intérêts divergents mènent au conflit politique. Les « Anglais » occupent les postes politiques importants, en particulier aux conseils législatifs et exécutifs. Ils veulent favoriser les moyens de développer le commerce avec la métropole, dont l'importance s'est accrue avec l'arrivée des Loyalistes au Haut-Canada à partir de 1783, la culture du blé dans la péninsule ontarienne et l'addition du bois équarri au commerce métropolitain. Le conflit, larvé lors des tensions entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies, devenues les États-Unis, s'aggrave durant les premières décennies du XIX^e siècle et éclate lors des Rébellions de 1837-1838. Il se déroule sur un fond de difficultés économiques : le Bas-Canada connaît en effet une crise agricole, qui s'accompagne d'une forte croissance démographique.

Les relations qui se sont établies entre les Canadiens et la population amérindienne grâce au commerce des fourrures ont par ailleurs donné naissance à une forte population métisse de langue française, qui se regroupe à la rivière Rouge, à la faveur des politiques de la Compagnie de la baie d'Hudson, détentrice du monopole du commerce dans le Nord-Ouest. Cette population croît rapidement, mais elle garde ses relations avec la population française de la vallée du Saint-Laurent par l'intermédiaire des missionnaires et des religieuses, en provenance du Québec ou de la France, qui font œuvre d'apostolat auprès des populations amérindiennes et métisses. Elle se libère du monopole de la compagnie au milieu du XIX^e siècle, ce qui augmente encore sa cohésion sociale.

La deuxième moitié du XIX^e siècle est celle de l'exode des Canadiens du Québec, mais aussi d'une plus grande ouverture sur l'extérieur et de la formation du Canada français, dont les caractéristiques se maintiendront jusqu'aux années 1960. La défaite des Patriotes et l'union des colonies du Haut-Canada et du Bas-Canada produisent l'union des forces progressistes des anciennes colonies, la restauration du français et la recherche du gouvernement responsable. La fin du mercantilisme britannique oblige les colonies à réaligner leurs échanges commerciaux; elles les orientent d'abord vers les États-Unis, avec le Traité de Réciprocité qui dure de 1854 à 1865, et elles s'organisent ensuite entre elles, créant une nouvelle entité au moyen de la Confédération en 1867.

La population « canadienne » de la vallée du Saint-Laurent, trop nombreuse pour les activités économiques de l'époque, déborde du côté des villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre. Elle est canalisée vers de nouvelles zones de colonisation, à l'intérieur du Québec et vers les autres provinces canadiennes. Elle traverse l'Outaouais pour peupler l'Est ontarien, puis elle s'étend vers l'Ouest, en un gigantesque bond migratoire. Ce mouvement de population s'accélère au tournant du siècle, accompagnant le peuplement rapide des Prairies et de la Colombie-Britannique. Du côté est, il dépasse la frontière québécoise pour ajouter à la population acadienne du haut de la rivière Saint-Jean et former la « république du Madawaska ».

Le Canada français se construit durant ces années et s'installe, en grappes de peuplement, dans toutes les provinces canadiennes. Cependant, les conditions sont difficiles. Le Canada anglais entend définir le Canada comme un pays britannique et prend les moyens pour y arriver : campagne idéologique contre le « papisme » et le français; fin du bilinguisme des institutions parlementaires dans les Prairies; fin de la dualité scolaire au Nouveau-Brunswick, dans les Prairies et en Ontario. Même à l'intérieur de l'Église catholique, l'un des bastions du Canada français, la lutte se fait entre Irlandais et Canadiens français; la confrontation portera sur la création de diocèses et la nomination d'évêques. La crise du Règlement 17 en Ontario à partir de 1912 illustre bien ces deux dimensions, soit celle d'une bataille entre Anglais et Français et celle d'une lutte entre catholiques irlandais et catholiques canadiens-français.

Pendant cette période, le Canada français et l'Acadie se dotent de moyens de se serrer les coudes et de se reconnaître. Les sociétés Saint-Jean-Baptiste se répandent au Québec ainsi que dans les nouveaux peuplements de l'Ontario et de l'Ouest. Durant les années 1880, l'Acadie se différencie du Canada français en se dotant de symboles distinctifs (fête nationale, drapeau, hymne national) et d'une association « nationale », la Société l'Assomption. Durant les premières décennies du XX^e siècle, l'Ontario et les trois provinces des Prairies se donnent à leur tour des associations dont la tâche première est de défendre l'enseignement en français. Si elles ont une base provinciale, ces sociétés n'en sont pas moins « nationales » : Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario ou du Manitoba, Association canadienne-française de l'Alberta, Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.

D'autres mouvements, dans les années 1940, viennent renforcer la cohésion du Canada français. Le mouvement coopératif, plus particulièrement les caisses populaires, s'étend en Acadie, en Ontario et dans les Prairies au cours des années 1940 et 1950. L'Ordre de Jacques-Cartier est créé en 1927 et le Conseil de la vie française en Amérique en 1937. D'autres organismes pancanadiens, comme le Conseil canadien de la coopération et l'Association canadienne d'éducation de langue française, suivent au cours des années 1940 et 1950. Les nombreuses sociétés Saint-Jean-Baptiste participent activement aux campagnes de financement lancées par le Conseil de la vie française en faveur du quotidien acadien *L'Évangéline*, ou des stations de radio française dans l'Ouest.

Le Canada français peut compter sur l'Église catholique et son clergé francophone. Ses institutions comprennent en effet des paroisses, que fondent le clergé et les Canadiens français à leur établissement dans un nouvel endroit et dont l'église sert de lieu de rassemblement habituel. Elles comptent aussi les collèges classiques et les couvents, des établissements d'enseignement privés mis en place par les congrégations religieuses très tôt dans chaque province et même, dans chaque région. Les membres, masculins ou féminins, des congrégations religieuses et du clergé circulent souvent d'un établissement à l'autre ou d'une paroisse à l'autre, favorisant l'idéologie cléricale nationaliste qui caractérise le Canada français de l'époque. Ils maintiennent en vie des journaux qui propagent cette idéologie par le choix de leurs nouvelles et leurs articles.

On peut parler d'un ensemble organique, mais déjà, le Québec et le reste du Canada français évoluent dans des directions différentes. Alors que le second maintient son caractère rural et son idéologie cléricale nationaliste jusque dans les années 1950, le premier devient de plus en plus urbain et sa population travaille de plus en plus en industrie. De plus, le Québec prend ses distances des tenants de l'idéologie véhiculée par le clergé et l'élite traditionnelle. Il faut aussi souligner que les communautés s'éloignent graduellement, mais sûrement, de l'idéologie cléricale nationaliste dominante.

La Révolution tranquille modifie la donne de façon considérable. La laïcisation et l'État-providence affectent non seulement le Québec, mais aussi le reste du Canada français. La transformation touche toutes les communautés, à des degrés et à des moments divers. Le Nord ontarien connaît CANO, la coopérative artistique du Nouvel-Ontario, qui renouvelle la culture franco-ontarienne en s'inspirant du mouvement québécois et de la contre-culture nord-américaine. L'Acadie connaît un fort mouvement politique qui s'exprime à l'Université de Moncton, nouvellement créée, et qui culmine dans la formation du Parti acadien, de courte durée. Le mouvement nationaliste québécois s'engage sur sa propre voie, tracée principalement lors des États généraux du Canada français en 1967. Pourtant, le gouvernement du Québec augmente et systématisé son appui aux associations nationales...

La Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ou Commission Laurendeau-Dunton, et l'élection de Pierre Elliot Trudeau et du parti libéral marquent un tournant dans les relations entre le gouvernement fédéral et la francophonie canadienne. D'une part, les relations entre Québec et Ottawa deviennent de plus en plus tendues, en dépit de multiples conférences fédérales-provinciales visant à éliminer les pommes de discorde. D'autre part, le gouvernement fédéral se rapproche des communautés francophones qu'il vient renforcer au moyen de la *Loi sur les langues officielles* et des politiques et des programmes du Secrétariat d'État. Il appuie de subventions les organismes existants et met sur pied un programme d'animation culturelle, dont la fonction est de favoriser l'épanouissement des communautés par la création et le financement d'organismes et d'associations de toutes sortes.

Le Canada français subit une métamorphose. L'expression devient rapidement désuète. Le Québec s'affirme la plupart du temps en solitaire et tend à oublier le reste du Canada; même, il jette parfois un regard dédaigneux sur ce que certains qualifient de « cadavres encore chauds ». Le reste du Canada français se nomme d'abord « francophones hors Québec » puis « communautés francophones et acadienne ». La population francophone du Canada forme trois entités : le Québec, l'Acadie francophone et les communautés francophones canadiennes.

Les historiens attribuent l'éclatement du Canada français aux États généraux du Canada français. Le mouvement d'affirmation du Québec a transformé le nationalisme canadien-français

en nationalisme québécois. En réaction et, surtout, à la suite du repliement des sociétés Saint-Jean-Baptiste, de la fin de l'Ordre de Jacques-Cartier et de la perte d'importance du Conseil de la vie française en Amérique, les autres communautés de langue française se sont affirmées davantage au niveau provincial et se sont dotées d'un organisme qui les regroupe, la Fédération des francophones hors Québec, formée en 1976 et renommée en Fédération des communautés francophones et acadienne en 1991.

On peut considérer, à l'instar des historiens, qu'il s'agit de la fin du Canada français. C'est sûrement le cas pour le Canada français tel qu'il existait avant les années 1960. Mais il s'agit plutôt d'une métamorphose : le mouvement nationaliste québécois, la transformation de l'Église catholique à la suite de Vatican II, la laïcisation de la société, la mise en place de l'État-providence, tous ces mouvements ont contribué à donner plus d'importance aux communautés provinciales.

1

Démographie et localisation

La très grande majorité des 6,9 millions de francophones du Canada se trouvent au Québec (85,1 % des francophones de langue maternelle et 82 % de la population du Québec). Viennent ensuite l'Ontario et le Nouveau-Brunswick avec respectivement 7,8 % et 3,5 % des francophones du Canada. Si l'on fait exception du Québec, la population franco-ontarienne représente un peu plus de la moitié de la francophonie canadienne (52,3 %), mais un peu moins de 5 % de la population provinciale. De toutes les provinces canadiennes autres que le Québec, c'est au Nouveau-Brunswick que la population de langue française forme la plus grande proportion de la population totale (33,6 %). Dans les provinces autres que le Québec et le Nouveau-Brunswick, la population francophone forme moins de 5 % de la population de la province.

La population francophone du Québec s'étend sur tout le territoire habité de la province. On la trouve de chaque côté du fleuve, à partir de la Gaspésie et de la Côte Nord, avec des concentrations de plus en plus fortes en remontant vers Montréal. La grande majorité de la population du Québec se trouve dans la métropole québécoise et dans la plaine de Montréal, c'est-à-dire sur les îles elles-mêmes, au sud comme au nord du fleuve. Des populations s'échelonnent le long de la rivière Richelieu, en remontant la rivière Saguenay et sur la rive sud du lac Saint-Jean. D'autres concentrations se sont établies dans des localités ou des régions minières et forestières isolées, comme Chibougamau ou la région de Rouyn-Noranda.

L'Ontario français compte plus d'un demi-million de francophones de langue maternelle, qui se répartit généralement sur trois régions : l'Est, le Nord-Est et le Centre-Sud-Ouest. La première compte une plus grande proportion de la population franco-ontarienne, alors que la proportion de chacune des deux autres régions est sensiblement la même. L'Est ontarien est la région la plus proche du Québec. La région s'étend de la frontière du Québec, à l'est, jusqu'à Pembroke, à l'ouest. Elle comprend la capitale nationale. Sa population de langue française s'est installée à la faveur de l'exploitation forestière, puis de l'établissement agricole. Elle s'accroît rapidement durant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Population de langue maternelle française – Recensement de 2001

	Population totale N	Population de langue maternelle française			Proportion de la population francophone totale, moins le Québec %
		Population de langue maternelle française N	Proportion de la population totale %	Proportion de la population francophone canadienne %	
Canada	29 639 030	6 864 615	23,2	100,00	
Québec	7 125 580	5 844 070	82,0	85,13	
<i>Francophonie canadienne</i>	22 513 455	1 020 540	4,53	14,87	100,0
<i>Ontario</i>	11 285 550	533 965	4,7	7,78	52,32
<i>Acadie des Maritimes</i>	1 750 670	284 915	16,27	4,15	27,92
Île-du-Prince-Édouard	133 385	6 110	4,6	0,09	0,60
Nouvelle-Écosse	897 570	36 745	4,1	0,54	3,60
Nouveau-Brunswick	719 715	242 060	33,6	3,53	23,72
<i>Prairies françaises</i>	5 007 995	133 070	2,66	1,94	13,04
Manitoba	1 103 695	47 560	4,3	0,69	4,66
Saskatchewan	963 150	19 515	2,0	0,28	1,91
Alberta	2 941 150	65 995	2,2	0,96	6,47
<i>Francophonie du pourtour</i>	4 469 240	68 590	1,53	1,00	6,72
Colombie-Britannique	3 868 875	63 625	1,6	0,93	6,23
Yukon	28 520	975	3,4	0,01	0,10
Territoires du Nord-Ouest	37 100	1 050	2,8	0,02	0,10
Nunavut	26 670	425	1,6	0,01	0,04
Terre-Neuve-et-Labrador	508 075	2 515	0,5	0,04	0,25

Note : Les chiffres et les pourcentages sont estimés à partir de l'échantillon de 20 % et les chiffres sont arrondis à plus ou moins 5.

Source : Statistique Canada, « Population selon la langue maternelle, par provinces et territoires (Recensement de 2001) », *Le Canada en statistiques*, http://www40.statcan.ca/l02/cst01/demo11a_f.htm.

Toronto, la métropole canadienne, est située dans le Centre-Sud-Ouest. Cette région connaît une croissance rapide de sa population de langue française, causée par l'arrivée de nombreux immigrants en provenance de pays francophones, africains et asiatiques, comme aussi de nombreux Québécois attirés par la croissance métropolitaine, dans la fonction publique comme dans le secteur privé. Cette région comprend des localités plus anciennes, comme les environs de Windsor, dont le peuplement de langue française remonte au début du XVIII^e siècle et à la fondation de Détroit, ou encore Penetanguishene, peuplé par des voyageurs canadiens de langue française à la suite de la Guerre de 1812.

Le Nord-Est ontarien compte la proportion la plus élevée de francophones de toute la province. Région d'exploitation de ressources naturelles, il comprend des poches de peuplement sur la route 17 entre Mattawa et Wawa. Il se déroule aussi le long de la route 11, plus au nord, qui va

de North Bay à Long Lac. Des villes minières comme Sudbury et Timmins comptent une forte proportion de populations francophones ; des villes forestières et papetières comme Hearst, Kapuskasing, Iroquois Falls et Sturgeon Falls ont une population majoritairement de langue française. Des régions agricoles comme celles de Sturgeon Falls, de Hearst ou de Sudbury ont aussi attiré un bon nombre de Canadiens français qui ont à la fois pratiqué l'agriculture et exploité les ressources forestières.

L'Acadie des Maritimes, qui comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, compte 285 000 francophones, soit 27,9 % de la francophonie canadienne. C'est au Nouveau-Brunswick que se trouve la majeure partie de cette population. Ses 242 000 francophones sont répartis en trois régions. Le Sud-Est se situe au sud du détroit de Northumberland ; il vit de pêche et de services, il est centré sur la ville universitaire de Moncton et inclut des lieux comme Bouctouche et Shediac. Le Nord-Ouest, dans le haut de la rivière Saint-Jean, comprend entre autres Edmunston, Grand Sault et Saint-Quentin : c'est un coin acadien d'activité agroforestière. Le Nord-Est, sur la rive sud de la baie des Chaleurs, est une région d'économie diversifiée qui se distingue par des hauts lieux de l'Acadie comme Caraquet, Shippagan et Bathurst. La population des villes de Saint-Jean et de Fredericton, la capitale, a connu une croissance importante durant les dernières décennies par le déplacement d'Acadiens et d'Acadiennes vers les villes, comme aussi par l'addition de nouveaux arrivants venus occuper les postes bilingues de la fonction publique fédérale et provinciale.

La Nouvelle-Écosse compte une population acadienne de 37 000 personnes. La partie la plus importante habite le sud-ouest de la péninsule, autour de Pointe-de-l'Église, une communauté qui remonte à la période du retour. Vient ensuite la région de la capitale provinciale, avec Halifax et Dartmouth, qui a beaucoup profité de la croissance de la fonction publique et de l'arrivée de fonctionnaires bilingues. Finalement, sur l'île du Cap-Breton se trouvent les regroupements de l'île Madame et des environs de Pomquet, dans le sud de l'île, de même que celui de Chéticamp, au nord-est.

La population acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard s'élève à 6 000 habitants. En plus de la capitale, Charlottetown, elle se retrouve dans l'ouest de l'île, dans la région Évangéline, au sud, et dans la région de Tignish au nord. Pêche, agriculture et tourisme constituent ses principales activités, comme pour l'ensemble de la population de l'île.

On peut le voir, l'Acadie est fragmentée. Ses points principaux ne sont pas ceux de l'établissement original, sur la baie de Fundy, et ils sont éloignés des capitales.

Les Prairies francophones sont tout autant fragmentées. Leur population francophone s'élève à 133 000 personnes et représente un peu moins de 2 % de la francophonie canadienne sans le Québec. Historiquement, la plus grande partie de cette population se trouvait au Manitoba, où elle forme toujours 4,3 % de la population de la province. Le boom albertain des dernières décennies a aussi attiré de nombreux francophones, du Québec et de pays francophones, avec le résultat que l'Alberta est maintenant la province qui compte le plus grand nombre de francophones dans les provinces des Prairies, même s'il ne représente que 2,2 % de population de la province. Comme dans les Maritimes et ailleurs, les capitales ont attiré des francophones qui occupent des postes dans les fonctions publiques.

La majeure partie de la population franco-manitobaine habite Saint-Boniface, devenue quartier de la ville de Winnipeg, à l'est de la rivière Rouge. On y trouve des services universitaires (le Collège universitaire de Saint-Boniface), scolaires, gouvernementaux et hospitaliers, entre autres, où les francophones trouvent à s'employer. En plus de Saint-Boniface, la patrie

historique des Métis et des Canadiens français de l'Ouest, c'est dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de la capitale qu'habite presque tout le reste de la population.

Le boom pétrolier albertain a aussi favorisé le développement de la communauté de langue française, en attirant en grand nombre des Québécois et des Acadiens de langue française, de même que des francophones d'autres pays. Historiquement, la population francophone est à Edmonton même et dans les alentours, dans des localités agricoles comme Beaumont, Morinville et Legal, qui deviennent de plus en plus des dortoirs de la capitale; elle se situe ensuite dans le centre-est, autour de Saint-Paul et Bonnyville, et dans le nord-ouest, dans la région fertile de Rivière-la-Paix. Le développement pétrolier, malgré ses hauts et ses bas, a favorisé l'expansion des villes existantes (Edmonton et Calgary en particulier) et la formation de nouvelles villes (Fort McMurray, Cold Lake); les francophones participent à ce mouvement migratoire, comme ils sont les fers de lance de la bilinguisation de certains secteurs de la fonction publique.

Pour ce qui est de la Saskatchewan, c'est dans la partie nord de la province, le secteur où habite encore une forte population métisse, que se trouve une bonne partie de la population de langue française : Saint-Brieux, Zénon Park, Prince-Albert, Debden. C'est aussi dans le sud, autour de Gravelbourg à l'ouest et de Willow Bunch au centre. Enfin, c'est aussi dans la capitale, Regina, là où s'est installée la radio française, l'Institut français (Université de Regina) et l'Assemblée communautaire fransaskoise.

L'expression « francophonie du pourtour » sert à désigner la francophonie qui habite les provinces et les territoires où elle est moins importante, en proportion ou en nombre. La communauté francophone de la Colombie-Britannique est en croissance, passant de 61 000 en 1996 à 64 000 en 2001; cependant, sa proportion de la population provinciale a légèrement diminué, de 1,7 % à 1,6 %. Elle habite la ville de Vancouver et le delta de la Fraser, où se trouve Maillardville, une communauté qui date du début du XX^e siècle. Elle est dispersée dans diverses villes de l'île de Vancouver, comme Victoria, la capitale, et Nanaimo, ou de la vallée de l'Okanagan, comme Kelowna et Penticton.

Les 2 500 Franco-Terre-Neuviens se trouvent principalement dans la péninsule de Port-au-Port, près de Stephenville, au sud-ouest de l'île, dans la capitale, Saint-Jean, dans la ville militaire de Goose Bay, au Labrador, et dans la ville minière de Labrador City. Enfin, les capitales des territoires, Whitehorse, Yellowknife, Iqaluit et quelques villes comme Dawson et Fort Smith regroupent quelques centaines de francophones, qui forment entre 1,6 % et 3,4 % de la population totale.

Il y a des francophones dans toutes les provinces et tous les territoires, en nombres et en proportion plus ou moins importants. Le développement de la fonction publique fédérale, l'accroissement des services en français offerts par les provinces et la croissance économique sont des facteurs qui ont contribué à l'augmentation du nombre des francophones dans les provinces et les territoires. La gestion scolaire et l'école de langue française ont amélioré leur vitalité.

2

La place du Québec

La place du Québec dans le Canada fait l'objet de débats depuis la Confédération, de façon plus marquée à certains moments, comme lors des Crises de la Conscription (1918 et 1944). Ces discussions découlent en partie de la tension entre les paliers de gouvernement, fédéral et provincial. Elles découlent aussi de l'affirmation nationaliste canadienne-française. Elles prennent de l'ampleur dans les années 1960 : malgré les campagnes du Conseil de la vie française et les actions souterraines de l'Ordre de Jacques-Cartier, les Canadiens français occupent peu de place dans la fonction publique fédérale et dans les sociétés d'État. Les conclusions de la Commission Laurendeau-Dunton ont alimenté le mouvement nationaliste québécois. Le Front de libération du Québec a porté jusqu'à la violence le mécontentement québécois. Des partis politiques indépendantistes sont nés et se sont rassemblés sous le Parti québécois en 1968, qui a pris le pouvoir en 1976. Deux référendums ont été tenus, l'un en 1980, l'autre en 1995, l'option de l'indépendance étant défaite à deux reprises, la dernière par une faible marge (50,6 %).

Ironiquement, ces débats qui devaient aboutir à l'indépendance du Québec ont largement contribué à l'avancement des communautés de langue française dans le reste du Canada et à l'évolution du Canada sur la scène internationale. Le débat Québec-Canada des quatre dernières décennies a fait que le Canada de 2005 est très différent de celui de 1960 et il a été l'un des principaux facteurs, sinon le principal, de son évolution. C'est une suite d'actions-réactions. La population québécoise et son gouvernement, libéral, unioniste ou péquiste, ont, par leurs prises de position, obligé le gouvernement fédéral à prendre des mesures pour contrer la montée du mouvement indépendantiste. C'est ainsi que le gouvernement fédéral a dû se faire le défenseur et le promoteur des minorités francophones. Si les négociations constitutionnelles n'ont pas abouti, le Québec et le Canada ont quand même fait progresser, souvent dans la douleur, les relations entre le fédéral et les provinces. À plusieurs reprises, le gouvernement québécois, au nom de son caractère distinct, a empêché une trop grande centralisation de l'appareil gouvernemental canadien, même s'il n'a pas toujours eu l'appui des autres provinces.

Le Québec s'est avancé sur la scène internationale, avec l'appui de la France, dès les années 1960. Il a ainsi modifié considérablement l'image du Canada sur la scène internationale, en lui définissant un pendant québécois, et en amenant le gouvernement canadien à se donner un visage français. Le Nouveau-Brunswick en a profité pour se retrouver lui aussi au niveau international, dans le cadre de la francophonie. Et l'Ontario cherche à gagner une position semblable. La francophonie canadienne ne peut qu'en bénéficier, ne serait-ce que par l'apport migratoire qui viendra la renforcer. Il ne faut pas oublier que la politique canadienne du multiculturalisme a été mise en œuvre comme contrepoids politique à la politique relative à la francophonie.

À cause de tout ce débat, le Canada a atteint un niveau de tolérance qui fait frémir les puissances mondiales. Des partis indépendantistes sont élus au provincial (le Parti québécois) et même au fédéral (le Bloc québécois). On peut ajouter que d'autres provinces connaissent des mouvements indépendantistes, quoique de moins grande envergure, et que les Premières nations poursuivent l'autonomie gouvernementale. Mais le pays s'est donné les moyens de gérer sa complexité et sa dissidence : tournées de consultation, adaptation des mécanismes de

prise de décision, rencontres régulières des ministres et des premiers ministres, décisions de la Cour suprême, discussions constitutionnelles...

3

Le réseau associatif

Le réseau associatif constitue la plus grande force de la francophonie canadienne dans son ensemble. Mis sur pied dès le milieu du XIX^e siècle, avec la création de la Société Saint-Jean-Baptiste, il a graduellement pris de l'ampleur. Il a connu un début de provincialisation avec la création des sociétés « nationales » au début du XX^e siècle. Il fleurit au Canada français avec les grandes associations comme le Conseil de la vie française et le Conseil canadien de la coopération. Dans les provinces autres que le Québec, il sert de moyen de rassemblement annuel et d'outil de développement. Il connaît de grands changements au cours des années 1960, avec la fin de l'Ordre de Jacques-Cartier, la perte d'importance du Conseil de la vie française et le changement de cap, vers le nationalisme québécois, des sociétés Saint-Jean-Baptiste, particulièrement celle de Montréal. Les associations provinciales se modifient également, pour étendre leur mandat au-delà du domaine de l'éducation. Elles ont toutes des difficultés de financement, que le gouvernement québécois est venu combler pendant une courte période.

C'est le mouvement associatif que le Secrétariat d'État utilise à partir des années 1970, qu'il développe à un rythme très rapide jusque dans les années 1980 et qu'il vise à consolider par la suite au moyen de la concertation et de plans de développement des communautés. Avec le financement généreux du Secrétariat d'État, se forment alors, dans chaque province, un nombre imposant d'associations, pour divers groupes et divers objets : jeunesse, parents, femmes, enseignement, théâtre, troisième âge... Se constituent aussi des associations pancanadiennes, comme, entre autres, la Fédération de la jeunesse canadienne-française (1974), la Fédération culturelle canadienne-française (1977), la Commission nationale des parents francophones (1979), le Réseau national d'action éducation femme (1983), l'Association des théâtres francophones du Canada (1984) et le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec. Le plus important de ces organismes nationaux est fondé en 1976 : la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), qui devient, en 1991, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). Il faut noter l'évolution des appellations, de « canadienne-française » à « francophone ».

L'importance du mouvement associatif se situe à trois niveaux principalement. C'est, d'abord, un outil de solidarité locale, provinciale et nationale. Ensuite, ces nombreux regroupements ont donné de l'importance aux communautés de langue française, en les revalorisant, en leur donnant une voix et en fournissant à leurs membres la possibilité de participer au développement communautaire dans ses multiples facettes. Si au début des années 1970, des agents extérieurs ont amorcé le mouvement; par la suite, les associations diverses ont pris la relève. Enfin, le rassemblement de ces groupes en associations pancanadiennes et sous le parapluie de la FFHQ, devenue la FCFA, leur a donné le poids nécessaire pour avoir l'oreille des gouvernements, particulièrement celle du gouvernement fédéral, et pour modifier le cours des choses. Par exemple, la Fédération a joué un rôle de plus en plus important lors des pourparlers constitutionnels des années 1980 et 1990, de l'Accord du lac Meech à celui de Charlottetown. C'est selon cette ligne de pensée, et d'action, que s'est constituée la Société Santé en français, pour piloter le dossier des services de santé en français à l'extérieur du

Québec, et le Consortium national de formation en santé, qui regroupe universités et collèges communautaires pour la formation de professionnels de la santé.

Un nouveau mouvement de démocratisation anime les associations provinciales, qui cherchent une plus grande légitimité auprès des populations qu'elles représentent. Le vent souffle de l'Ouest. La Société franco-manitobaine a mené un large processus de consultation à l'occasion de la préparation de son plan de concertation et de développement. L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan a fait un pas de plus en se transformant en Assemblée communautaire fransaskoise, dont les membres sont élus au suffrage francophone universel. L'Ontario suit le mouvement : après plusieurs années de « reconceptualisation », elle est à transformer l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) en Assemblée communautaire franco-ontarienne (ACFO). Signe des temps...

4

Les assises légales et juridiques

La francophonie canadienne vit actuellement dans un environnement législatif et juridique favorable, fondé sur trois pierres angulaires : la *Loi sur les langues officielles* de 1969, modifiée en 1988, la *Charte des droits et libertés* de 1982 et l'avis de la Cour suprême du Canada sur la sécession du Québec (1998). S'y ajoutent les décisions de la Cour suprême du Canada et des autres cours de justice en matière de droit linguistique. Cette orientation a pris une telle importance dans les années 1980 et 1990 que l'on parlait de « judiciarisation » des communautés francophones.

La *Loi sur les langues officielles* de 1969 déclare l'égalité du français et de l'anglais au niveau fédéral et détermine les paramètres relatifs à la disponibilité des services fédéraux dans les deux langues officielles. Elle crée également le Commissariat aux langues officielles et en fait le chien de garde du bilinguisme fédéral. C'est au Secrétariat d'État, par ses programmes de subvention, que revient la responsabilité du maintien des communautés; il intervient avec vigueur auprès des organismes et des communautés francophones, par ses politiques et par ses moyens financiers. Modifiée en 1988, la loi étend la responsabilité de la promotion et de l'épanouissement des communautés francophones à tous les ministères, assignant au ministère du Patrimoine canadien, le successeur du Secrétariat d'État, le soin de coordonner leurs actions et leurs efforts. C'est ce qui assoit plusieurs programmes pour les communautés minoritaires que les ministères comme Santé Canada et Industrie Canada ont mis sur pied depuis. C'est aussi sur cette loi que se fondent les politiques relatives au bilinguisme de la fonction publique adoptées par le Conseil du trésor.

La *Charte canadienne des droits et libertés* est adoptée en 1982 lors du rapatriement de la Constitution canadienne. Elle affirme de nouveau le bilinguisme canadien et elle en repousse les limites. L'article 23 a permis l'expansion du système scolaire : il établit le droit à l'éducation dans la langue de la minorité qui « comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité financés sur les fonds publics. » Cette partie de l'article a été par la suite clarifiée par la Cour suprême du Canada pour signifier la gestion scolaire et a servi de base à l'expansion du système scolaire et à sa gestion par les francophones. La Cour suprême, dans les décisions Mahé et Summerside, a clarifié la situation et renforcé le droit des francophones en matière scolaire. Dans toutes les provinces du Canada, les francophones ont des commissions scolaires et des écoles de langue française.

Enfin, l'Avis de la Cour suprême sur la sécession du Québec a établi le principe constitutionnel non écrit de la protection des minorités de langue officielle. Fait à souligner, c'est la question du Québec qui vient raffermir la position juridique des communautés francophones et acadienne. Cet avis a servi d'argument dans la cause Montfort, qui s'est terminée au niveau de la Cour d'appel de l'Ontario par la reconnaissance du droit de la minorité franco-ontarienne au maintien de l'hôpital Montfort comme établissement nécessaire à la protection de la communauté. Il est fort probable que cet argument servira dans d'autres causes relatives à des organismes de la francophonie. Il reste cependant à voir la portée de cette décision dans d'autres domaines, comme en éducation universitaire en Ontario, par exemple.

La Cour suprême du Canada a joué un rôle considérable dans la définition des droits linguistiques de la minorité de langue française. Avant son jugement historique dans la cause de l'Association Georges-et-Julia-Bugnet (1990) au sujet de la gestion scolaire, la Cour avait déclaré inconstitutionnel le bilinguisme manitobain et, au moyen de jugements successifs dans la cause Forest (1979), puis la cause Bilodeau, elle avait rétabli le français comme langue officielle de la province, en vertu de l'*Acte du Manitoba*, une loi du Canada. Dans la décision Beaulac (1999), elle a réaffirmé le droit de l'accusé d'obtenir un procès en français. Par ses décisions, la Cour suprême a appuyé fortement la tendance à la protection des minorités. Elle va même plus loin dans son approche, lorsqu'au moins l'un de ses juges affirme le besoin d'un principe réparateur envers les communautés francophones.

Le gouvernement fédéral a ajouté une pierre de taille en 2003 avec le « plan Dion », son *Plan d'action pour les langues officielles*, aussi intitulé *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne*. Ce plan trace des avenues pour le développement des communautés au plan de la santé, de la justice, de l'immigration, de la petite enfance, du développement économique et de l'appui à la vie communautaire. Il accorde une large place à l'éducation, à tous les niveaux. Enfin, il vise « une fonction publique exemplaire » au plan linguistique. Ce plan représente une volonté politique renouvelée de la part du gouvernement fédéral en ce qu'il vise des objectifs bien déterminés et qu'il propose des actions précises. Sa mise en œuvre est toutefois soumise aux aléas de la vie politique canadienne.

Conclusion

C'est un portrait rapide, brossé à grands traits, qui vise à donner une meilleure idée de ce que partage la francophonie canadienne, du Québec au Nunavut, en même temps que de ce qui fait sa diversité. S'il faut prêter attention aux éléments qui se sont estompés, il ne faut pas non plus les prendre pour le tout. Le caractère religieux commun n'a plus la force de rassemblement qu'il a exercée pendant longtemps, et le clergé n'est plus le véhicule de standardisation de la culture qu'il a été. L'assimilation fait craindre pour l'avenir. L'idéologie nationaliste n'est plus canadienne-française.

Au-delà de la langue, il y a des préoccupations communes dans les relations à la majorité, canadienne et nord-américaine. Le transfert linguistique et culturel touche toutes les communautés, à des degrés divers; il les préoccupe et les fait se tourner vers l'immigration. Il y a une plus grande force d'affirmation, que partagent à des degrés divers le Québec et les autres communautés de langue française. Il y a l'histoire, commune malgré la reconstruction qu'en fait chaque génération. Il y a la culture que la télévision et la radio propagent, bien que ce soit

souvent en sens unique, du Québec aux autres communautés francophones. Il y a les préoccupations scolaires, qui rassemblent ces dernières, mais qui les distinguent du Québec. Il y a la question nationale, qui divise les Québécois entre eux et qui les distingue des Acadiens et des autres francophones canadiens (le terme « autres » agace, comme le « hors », parce qu'il n'est pas un nom, parce qu'il n'est pas distinctif). Et il y a les spécificités régionales, qu'il s'agisse de la Gaspésie, de la Beauce ou du Lac-Saint-Jean, ou encore de la Rivière-la-Paix, du Nord-Est ontarien, de Saint-Boniface, de la péninsule acadienne, de Gravelbourg–Ponteix, de la région Évangéline, de l'Outaouais (québécois et ontarien) ou de la Baie-Sainte-Marie.

Ces éléments coexistent dans la francophonie canadienne, résultats de son évolution. Ils forment la francophonie canadienne, dans ses caractéristiques communes comme dans ses caractères distincts, dans sa complexité et dans ses tensions. Du milieu du XIX^e siècle aux années 1960, les éléments centripètes étaient les plus forts; depuis, ce sont les forces centrifuges. Il semble y avoir un retour, marqué par la politique d'ouverture du Québec envers les communautés francophones et acadienne et appuyé par les liens plus solides que tissent entre communautés les migrations et les déplacements de population.

DIVERSITÉ ET FRANCOPHONIE

LISTE DES PRÉSENTATEURS

Vancouver, novembre 2005

Mourad Ali-Khodja, Moncton

Professeur, Département de sociologie, Université de Moncton

Professeur titulaire, il enseigne au Département de sociologie de l'Université de Moncton depuis 1977. Après des études en sociologie amorcées en Algérie et poursuivies en France, il émigre au Canada en 1976 et s'installe en Acadie du Nouveau-Brunswick en 1977. Il a par ailleurs assumé les fonctions de directeur du Département de sociologie de 1982 à 1985 et de 1997 à 2005 et il est membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact.

Outre l'intérêt qu'il porte à l'histoire des sciences humaines et sociales et aux dynamiques interculturelles qui les sous-tendent, il étudie les identités et la construction sociale des savoirs en milieu minoritaire – plusieurs de ses publications portent justement sur les rapports entre l'identité acadienne et les sciences sociales. Il travaille présentement à une anthologie de textes en sciences humaines et sociales sur l'Acadie contemporaine.

Lucie Basile, Nation Atikamekw, Wemotaci

Représentante de la Nation Atikamekw auprès de la Fédération des femmes autochtones du Québec.

Madame Diane Bazin, St-Boniface

Gestionnaire, développement communautaire à la Société franco-manitobaine (SFM)

Madame Bazin gère depuis près de 13 ans le Réseau communautaire qui appuie l'épanouissement d'une trentaine de communautés rurales au Manitoba. Avant la SFM, madame Bazin a été propriétaire d'une garderie familiale pendant dix ans après avoir travaillé dans une résidence d'aîné(e)s. À titre personnel, elle siège à plusieurs comités communautaires et elle est conseillère au village.

Mona Belleau, Québec

Présidente de l'Association des Étudiant(e)s des Premières Nations de l'Université Laval.

Mona Belleau est née d'un père québécois et d'une mère Inuk. Elle est née à Iqaluit au Nunavut et elle est présentement étudiante au Baccalauréat multidisciplinaire à l'Université Laval en Études autochtones, Gestion du développement touristique et en Communication publique. Elle est Présidente de l'Association des Étudiant(e)s des Premières Nations de l'Université Laval. Au cours de cette année, elle a effectué un stage de six mois en Nouvelle-Zélande où elle s'est intéressée notamment à la revitalisation de la langue maorie dans ce pays.

Julie Bergeron, Toronto

Directrice artistique, Théâtre Kwazar

Madame Bergeron est originaire de Montréal et habite maintenant Toronto. Elle est cofondatrice du Théâtre Kwazar, théâtre multidisciplinaire qui dédie une partie de sa production à l'exploration des rythmes et légendes du monde. En plus d'assurer la direction artistique de la compagnie, elle est aussi comédienne dans plusieurs de ses productions; *Les Lions Bleus* (Afrique), *La Danse des 7 Voiles* (Moyen Orient) et, en conception, *Le Retour du Bison Blanc* (Autochtone). Depuis 2 ans, elle occupe le poste de coordonnatrice francophone du Festival des Arts Métis, événement bilingue ayant lieu à Toronto. Elle est l'un des membres fondateurs du Collectif des Artistes Métis. Elle a coréalisé le film *The Power of the Circle* et a fait la réalisation du film *The Road Back Home*, deux documentaires sur la justice réparatrice dans les communautés autochtones du nord Ontarien.

Annette Boudreau, Moncton

Professeure, Département d'études françaises, Université de Moncton

Annette Boudreau est sociolinguiste; elle enseigne à l'Université de Moncton depuis 1975. Elle a effectué ses études postsecondaires à Moncton, puis en France. Elle a obtenu un doctorat en sciences du langage à l'Université Paris-X en 1998. Sa thèse portait sur l'insécurité linguistique des adolescents francophones

du Nouveau-Brunswick. Depuis une dizaine d'années, ses recherches traitent du rôle de la langue dans la construction identitaire des francophones en milieu minoritaire canadien. Elle analyse les liens entre pratiques et représentations linguistiques, construction identitaire et structuration sociale.

Elle a publié plusieurs articles dans des revues canadiennes et européennes. Elle participe à plusieurs groupes de recherche : le Groupe de recherche internationale sur la francité transnationale financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et dirigé par Monica Heller de l'Université de Toronto, le GRIM (Groupe de recherche interdisciplinaire sur Moncton), le GRICC (Groupe de recherche sur les cultures en contact) de l'Université de Moncton et Métropolis Atlantique où elle assume le poste de responsable du volet *Langue, culture et identité*.

Marie Bourgeois, Vancouver

Directrice, Maison de la Francophonie

Née à Montréal, de souches acadienne et irlandaise, Marie Bourgeois habite la Colombie-Britannique depuis 1974. Elle a plus de 30 années d'expérience dans le secteur sans but lucratif, dont près de 25 ans au sein de la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Elle a, entre autres, siégé à de nombreux conseils d'administration. Elle a été nommée à l'Ordre des francophones d'Amérique par le gouvernement du Québec en 1998, a reçu le Prix Napoléon Gareau décerné par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique en juin 2004 et, en octobre 2004, a été nommée membre de l'Ordre du Canada pour sa contribution à l'épanouissement de la communauté.

Marie Bourgeois est directrice générale de la Société Maison de la Francophonie de Vancouver depuis 1995 dont elle a également été membre fondatrice. Elle fait partie du conseil des gouverneurs du Conseil de l'unité canadienne depuis 1993, du comité consultatif pour le réseau national de TVA et elle est conseillère au sein du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique depuis 1997.

Guy Cormier, Edmonton

Directeur général, Francophonie Jeunesse de l'Alberta

Monsieur Cormier est acadien de la Péninsule acadienne. Il a fait ses études universitaires à l'Université de Moncton en Loisirs et en Service social. M. Cormier a travaillé avec plusieurs groupes de musique comme agent d'artiste et il est lui-même auteur-compositeur et interprète. Lors du Sommet de la francophonie à Moncton en 1999, M. Cormier était le Chef des équipes techniques. En 2003, M. Cormier décide de déménager à Edmonton en Alberta. En arrivant à Edmonton, il a participé au Chant'Ouest comme auteur-compositeur et interprète. Depuis 2003, M. Cormier est au service de Francophonie jeunesse de l'Alberta, au départ au poste de coordonnateur et depuis un an à titre de Directeur général.

Diane Côté, Ottawa

Directrice, Liaison et Recherche, Fédération des Communautés francophones et acadienne du Canada

Originaire de l'Outaouais et enseignante de formation, madame Côté participe depuis plusieurs années à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes. Son engagement remonte à son adolescence. Déménagée en Colombie-Britannique en 1982, elle s'intéresse rapidement au Centre Culturel français de l'Okanagan où elle s'occupera de la coordination de plusieurs projets. Par la suite, elle siègera pendant cinq ans au sein du conseil d'administration de cet organisme, dont trois ans au poste de présidente. Madame Côté a été élue au conseil d'administration de la FFCB à titre de vice-présidente en 1992 puis elle a occupé le poste de présidente de 1995 à 1999.

Revenue à Ottawa en 1999, madame Côté œuvre depuis à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada où elle assume les fonctions de directrice des liaisons communautaires et gouvernementales. À ce titre, elle assure la concertation entre les associations membres de la FCFA et les organismes nationaux responsables du développement dans les différents secteurs identifiés par le Plan d'action pour les langues officielles. Elle assure aussi la liaison avec les institutions gouvernementales. Elle est également responsable des dossiers juridiques, en plus de superviser le dossier de l'immigration.

Pierre Dadjo, Ottawa

Directeur général, Conseil économique et social d'Ottawa Carleton (CESOC)

Monsieur Dadjo est un intervenant communautaire de la région d'Ottawa en Ontario. Il est titulaire d'un diplôme d'études approfondies de l'Université du Bénin en Afrique de l'Ouest (7 années d'études universitaires). Il a été président de l'Association Communautaire des Africains francophones (A.C.A.F), vice-président de l'Association Interculturelle franco-ontarienne (A.I.F.O), membre du Conseil d'administration de l'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O Ottawa inc.), président de l'ex Comité de Travail de l'UP-MREF de l'Ontario, directeur général du Conseil économique et social d'Ottawa Carleton (CESOC). L'organisme dont il est directeur général a obtenu plusieurs distinctions sous sa direction dont celui du meilleur organisme de l'année 2002.

Il a mené plusieurs dossiers pour l'intégration socioéconomique des minorités raciales et ethnoculturelles francophones hors Québec au sein de la francophonie, dont ceux de l'immigration et de la reconnaissance de l'identité francophone des personnes d'expression française non maternelle. Monsieur Dadjo a plus de 15 années d'expérience au sein de la francophonie et il milite pour une francophonie multiculturelle et multiraciale au Québec.

Ibrahima Diallo, Winnipeg

Doyen de la Faculté des Arts, Sciences et Administration des affaires, Collège universitaire de St-Boniface

Monsieur Diallo est né au Sénégal et il est titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire. Il a immigré au Canada il y a vingt ans. Il est très engagé dans la vie communautaire francophone en milieu minoritaire au Manitoba. Monsieur Diallo a été membre du Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine, membre du Bureau of Speakers de la ville de Winnipeg (Race Relations Committee) et membre fondateur de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba (AFMM), au milieu des années 90. Depuis août 2000, il occupe les fonctions de doyen de la Faculté des arts, sciences et administration des affaires au Collège universitaire de Saint-Boniface. De ce fait, monsieur Diallo participe aux activités de développement de l'enseignement postsecondaire en milieu minoritaire, qu'il s'agisse du Consortium national de formation en santé (CNFS) ou de l'Association universitaire de la francophonie canadienne.

Gabriel Dufault, Nation Métis

Président de l'Union nationale Métis de Saint-Joseph

Gabriel Dufault est un Métis canadien français, né et éduqué à Saint-Boniface. Après une carrière d'au-delà de 25 ans dans le mouvement coopératif (caisses populaires, Credit Unions et Assurance-vie Desjardins), il lança son entreprise en 1992, se spécialisant en développement économique communautaire surtout en milieu autochtone. Il est également le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, fondée en 1887 au Manitoba, la doyenne des organismes métis au pays. Tout récemment, il a écrit la préface du nouveau livre d'Ismène Toussaint – Louis Riel – Journaux de guerre et de prison.

Joanne Dumas, Coquitlam

Directrice, Société Maillardville-Uni

Native de Montréal, Joanne vit en Colombie-Britannique depuis dix ans. Elle oeuvre au sein de la Société Maillardville-Uni depuis neuf ans maintenant. Son cheminement au sein de la francophonie de la Colombie-Britannique n'a été qu'enrichissant. En effet, elle a su tirer une expérience à plusieurs niveaux, en milieu communautaire, en développement économique, culturel et artistique, par son implication dans une panoplie de comités consultatifs et de regroupements communautaires. Son expérience administrative et de ventes jumelée à sa passion pour la cause francophone contribue au succès de la communauté.

Justine Gogoua, Toronto

Directrice générale, Groupe des Arts Bassan

Originaire de Côte d'Ivoire, madame Gogoua a intégré le Canada il y a quelques années, forte d'un grand talent artistique. Chanteuse, danseuse, comédienne, elle a su conquérir au fil des spectacles du Groupe Bassan, dont elle est la directrice générale, le public canadien de 7 à 77 ans.

Yolande Grisé, Surrey

Directrice, Bureau des Affaires francophones et francophiles, Université Simon Fraser

Montréalaise de naissance, Yolande Grisé est la directrice du Bureau des affaires francophones et francophiles à l'Université Simon Fraser depuis le 1^{er} février 2005. Membre du Département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa (1980-2004), elle y a dirigé le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (1985-1997). Latiniste de formation et littéraire de profession, elle a publié des travaux spécialisés dans les domaines des études anciennes et des lettres canadiennes-françaises, tout en maintenant son intérêt et son engagement envers la culture et les arts. Elle a été présidente du Conseil d'administration du Conseil des arts de l'Ontario (1991-1994). Elle est membre de la Société royale du Canada.

Jack Jedwab, Montréal

Directeur général, Association des Études canadiennes, université du Québec à Montréal

Jack Jedwab a participé activement aux États généraux sur l'éducation et y a présenté la position de diverses communautés culturelles sur les écoles privées et la place de la religion à l'école. Monsieur Jedwab est l'ancien directeur du Congrès juif canadien (chapitre québécois). Il détient un doctorat en histoire québécoise de l'Université Concordia et donne un cours intitulé « Canada's Official Language Minorities: History and Demography » à l'Institut des études canadiennes de McGill. Monsieur Jedwab porte un intérêt particulier aux questions démographiques et linguistiques, à l'identité nationale, au multiculturalisme et à la diversité. Parmi ses plus récentes publications, il convient de signaler : *Immigration and the Vitality of Canada's Official Language Communities: Policy, Demography and Identity* (Commissariat aux langues officielles, 2002), *A Stock-Taking of Recommendations in the Fight Against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Other Manifestations of Intolerance in Canada, 1980-2000* (Secrétariat canadien pour la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, 2001) et *Ethnic Identification and Heritage Languages in Canada* (Université de Montréal, 2000).

Aïda Kaouk, Gatineau

Conservatrice, Musée canadien des civilisations

Conservatrice au Musée canadien des civilisations et actuellement chargée de recherche sur les femmes canadiennes de descendance africaine, Aïda Kaouk a été responsable du Programme de l'Asie du Sud-Ouest de 1992 à 2002 et conservatrice de l'exposition « Ces pays qui m'habitent ». Après l'obtention d'un doctorat en sociologie de la culture de l'École des Hautes Études en sciences sociales, Paris, elle a complété sa formation à l'Université de Californie à Berkeley, aux États-Unis, et a obtenu plusieurs bourses prestigieuses comme la bourse Fulbright et celle de la Ford Foundation. Elle a travaillé dans différents milieux de recherche au Moyen-Orient, en France, aux États-Unis et au Canada. Elle consacre une bonne part de ses travaux aux questions se rapportant à l'immigration, aux problématiques du métissage, aux rapports sociaux et aux groupes minoritaires, ainsi qu'aux pratiques des arts et de la culture.

Ghizlane Laghzaoui, Surrey

Professeure, Université Simon Fraser

Ghizlane Laghzaoui est d'origine marocaine et est installée au Canada depuis 2000. Elle a poursuivi des études en littérature française comparée et a obtenu son doctorat en littérature africaine en 1992. Elle a enseigné et dirigé le département de français d'une grande école de commerce au Maroc et ce, jusqu'à son déménagement en Colombie-Britannique. Elle enseigne aujourd'hui la langue et la littérature à Simon

Fraser University. Elle effectue des recherches sur l'écriture et la résistance identitaire dans la littérature amérindienne francophone et travaille en particulier sur Bernard Assiniwi. En même temps, elle s'implique dans la communauté immigrante francophone avec Ethno Femmes Francophones, organisme de lutte pour la reconnaissance de la diversité au sein de la francophonie.

Luc Laîné, Nation Huronne Wendat

Président de Orihwa

Monsieur Laîné est président de la firme Orihwa inc., une firme autochtone de communications et de services-conseils qui possède une expérience et une compréhension unique des enjeux et perspectives des Premières Nations au Québec et au Canada. Détenteur d'un baccalauréat en Sociologie de l'Université Laval et reconnu pour ses connaissances et sa compréhension unique des réalités autochtones du Québec et du Canada, monsieur Laîné est aussi l'artisan de la réalisation des Ateliers de sensibilisation Tshekuan, ateliers de sensibilisation aux réalités autochtones pour non-autochtones. Monsieur Laîné agit à titre de coprésident de la Confédération des Nations auprès du Chef national de l'Assemblée des Premières Nations du Canada, monsieur Phil Fontaine, et il siège à plusieurs comités régionaux et nationaux. Monsieur Laîné a été nommé récemment Commissaire autochtone aux Fêtes du 400^e anniversaire de Québec.

France Lemay, Nation Métis

Depuis sa naissance, madame France Lemay n'a jamais renié son identité métisse. Petite-nièce de Louis Riel et soeur de madame Augustine Abraham, madame Lemay a vécu toute sa vie à St-Boniface. Elle s'est activement engagée au sein de la communauté francophone, par le biais de divers organismes sans but lucratif. Madame Lemay est mère de cinq enfants, treize petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Janet Lumb, Montréal

Directrice, Festival Accès Asie

Née à Toronto, madame Lumb a vécu à Vancouver avant de s'établir à Montréal il y a plus de 20 ans. Madame Lumb possède un baccalauréat en sociologie et en études amérindiennes. Elle a travaillé plusieurs années avec les enfants autistes. Parallèlement, Janet Lumb commence une carrière de saxophoniste et de compositrice de musique de film en se spécialisant dans la création de musique ethnique. Depuis 1995, Janet Lumb est la directrice artistique du Festival Accès Asie qui œuvre à promouvoir les échanges interculturels entre artistes canadiens et asiatiques. Le plus important pour elle est de créer une ambiance de famille et un esprit communautaire au sein de la communauté asiatique.

Zab Maboungou, Montréal

Directrice et chorégraphe, compagnie Nyata-Nyata

Madame Maboungou est directrice artistique de la compagnie de danse Nyata-Nyata, compagnie établie à Montréal qui se dédie à la danse africaine contemporaine. Également professeure de philosophie, elle écrit sur différents sujets consacrés aux arts, à la culture et à la philosophie. Première chorégraphe africaine à recevoir une subvention du Conseil des Arts du Canada et du Conseil des Arts et des Lettres du Québec, elle a dansé et enseigné en Amérique, en Afrique et en Asie.

Guy Matte, Ottawa

Directeur général, Fondation Dialogue

Monsieur Matte détient une maîtrise en éducation (psychopédagogie) de l'Université d'Ottawa. Il a commencé sa carrière comme professeur dans les écoles de langue française d'Ottawa. Tout en oeuvrant dans le domaine de l'enseignement, il a participé activement à l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO). Monsieur Matte a été président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada de 1989 à 1992, président du conseil d'administration du Festival franco-ontarien et des IVes Jeux de la Francophonie. Professionnellement, il a été pendant dix ans

directeur général de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens où il a su démontrer ses capacités d'organisateur.

Au plan international, monsieur Matte est membre du Bureau du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), organisme qui regroupe les syndicats de l'enseignement des pays de la Francophonie. Il dirige des projets de coopération dans différents pays de l'Afrique francophone. Monsieur Matte a reçu l'Ordre des francophones d'Amérique et la Médaille du jubilé de la Reine.

Malubungi Mueni, Toronto

Directrice générale du Réseau des Chercheuses africaines

D'origine angolaise et congolaise (RDC), madame Mueni est au Canada depuis 25 ans. Elle détient un doctorat en études françaises de l'Université de Montréal (spécialisation en anthropologie et littérature orale) et un doctorat en sociologie de l'éducation de l'Université de Toronto (OISE). Elle est chercheuse, consultante, grand-mère à temps partiel et conteuse dans ses heures libres. Madame Mueni a mené plusieurs projets de recherche portant notamment sur la santé, l'employabilité, la violence issue de l'immigration, l'éducation interculturelle et les trajectoires de jeunes femmes noires francophones issues de l'immigration.

Jamal Nawri, Vancouver

Coordonnateur dossier immigration à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Originaire de Casablanca au Maroc, Jamal Nawri vit en Colombie-Britannique, avec son épouse et ses deux enfants, depuis août 2000. Il a travaillé comme administrateur financier dans le milieu de l'industrie métallurgique au Maroc. Depuis son arrivée en Colombie-Britannique, il a intégré la communauté francophone en travaillant comme coordonnateur pour l'Association francophone de Surrey. Aujourd'hui, il coordonne le dossier immigration au sein de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB). Dans l'exercice de ses fonctions, il a collaboré, en juin 2005, à la tenue d'un colloque sur ***l'identité francophone en Colombie-Britannique***, organisé par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Il a aussi donné une conférence sur ***l'employabilité et l'immigration***, au forum socio-économique organisé par la Société de développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB) en mars 2005. Au delà, de son travail professionnel, il s'est, à titre personnel, toujours intéressé à la diversité culturelle, aussi bien au sein de la communauté francophone de la Colombie-Britannique, qu'au niveau de la diversité culturelle mondiale.

Fo Niemi, Montréal

Directeur général, Centre de recherches-action sur les relations raciales

Né en 1960, monsieur Niemi est cofondateur et, depuis 1983, directeur général du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) de Montréal. Originaire de l'Asie-Pacifique et détenteur d'un baccalauréat en travail social de l'Université McGill (Montréal), il assume de nombreuses fonctions parmi lesquelles celle de conseiller en relations raciales auprès de l'Association canadienne des chefs de police, du Conseil ethnoculturel du Canada, du Comité consultatif de la Communauté urbaine de Montréal sur les relations interculturelles, de la GRC et du Conseil du trésor du Québec. En 1987, il est nommé président du Comité d'examen des plaintes de la STCUM, poste qu'il a occupé jusqu'en 1990. L'année suivante, Fo Niemi est nommé par l'Assemblée nationale du Québec à la Commission des droits de la personne, où il présidait en 1993 les consultations publiques de la Commission sur la discrimination et la violence à l'endroit des gais et lesbiennes. Monsieur Niemi est membre du conseil consultatif de l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia.

Seloua Nour, Vancouver

Conseillère à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Madame Nour, fondatrice de Toward Success consulting, est Hypnothérapeute certifiée (CHT), praticienne licenciée en Neurolinguistique (PNL), Énergie-psychothérapeute certifiée, Maître Reiki,

entraîneur de Vie, conférencière et intervenante motivationnelle. Madame Nour aide les autres dans leur évolution personnelle et professionnelle, se spécialisant dans le perfectionnement personnel et professionnel, l'équilibre de vie et la communication. Elle anime des groupes, enseigne, et consulte en privé depuis 1998.

Alanis Obomsawin, Nation Abénaki d'Odanak

Cinéaste documentariste renommée, Alanis Obomsawin a commencé sa carrière en tant que chanteuse, auteure et conteuse. Ses films ont reçu des dizaines de prix internationaux importants. En 1983, elle a été nommée membre de l'Ordre du Canada et en 2001, elle a reçu le Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques. Alanis travaille toujours pour l'ONF et continue de chanter et de visiter des écoles, des prisons et des communautés. Elle fait également des eaux-fortes, qu'elle expose de temps à autre.

Saïda Ouchaou-Ozarowski, Vancouver

Journaliste et cinéaste indépendante

Née en France de parents algériens, madame Ouchaou-Ozarowski s'est engagée au sein de la communauté franco-colombienne depuis son arrivée au Canada. Professionnelle dans le domaine des communications, elle est également active au sein de plusieurs organismes, dont le journal L'Express du Pacifique et l'Alliance française de Vancouver. Elle a également cofondé le groupe de femmes Ethno Femmes Francophones en Colombie-Britannique. Madame Ouchaou-Ozarowski est aussi passionnée par la réalisation de documentaires et de courts-métrages. Elle a réalisé, avec le soutien de Parole citoyenne et de Radio-Canada Colombie-Britannique, un premier documentaire traitant des défis des femmes immigrantes francophones des minorités visibles : Pluri'Elles, expressions féminines en mode francophone. Ce documentaire est disponible sur le site : <http://citoyen.onf.ca/onf/info?did=981>.

Dulari Prithipaul, Edmonton

Sociologue et vice-présidente de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta

Dulari Prithipaul est originaire de l'Île Maurice et habite Edmonton depuis 1969. Trilingue, elle parle français, hindi et anglais. Elle détient une maîtrise en éducation et sociologie de l'Université de l'Alberta et y complète présentement sa thèse de doctorat en sociologie. Depuis 1995, elle détient le poste de coordonnatrice de *New Neighbours* au sein de la *Edmonton Immigrant Services Association*. Elle est membre fondatrice et vice-présidente de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta. Elle est en outre membre du conseil de NAARR – la *Northern Alberta Alliance on Race Relations*, du Comité de Gestion du Service d'accueil et d'établissement d'Edmonton et de l'Alliance française d'Edmonton depuis plus de 22 ans.

Pierre Rivard, Vancouver

Directeur général, Centre culturel francophone de Vancouver

Pierre Rivard est né à Rouyn-Noranda d'un père francophone et d'une mère anglophone. En 1984, il a obtenu un baccalauréat en sciences politiques à l'Université Laval de Québec ainsi qu'une maîtrise en 1987, en plus d'y compléter sa scolarité doctorale. Après avoir travaillé à Montréal en journalisme et pour une compagnie de théâtre pour enfants, il s'installe en Colombie-Britannique en 1992 où il obtient le poste d'analyste politique à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. En 1994, il devient directeur du Centre culturel francophone de Vancouver où il est toujours en poste. En plus, monsieur Rivard a été membre du comité fondateur du Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique dont il a été le premier trésorier, membre du comité consultatif de la ville de Vancouver sur la diversité culturelle en 1998-1999, membre du conseil d'administration de la Société pour la candidature de Vancouver-Whistler pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 en 1998-1999, membre du comité de ressources culturelles de la Société en 2002-2003, membre du comité consultatif ministériel sur l'entente Canada-Colombie-Britannique pour la promotion des langues officielles en 2001, ainsi que membre de nombreux jurys dont le Chant-Ouest et les Western Canadian Music Awards.

Roméo Saganash, Nation Crie

Directeur des relations avec le Québec, Grand Conseil des Cris

Diom Romeo Saganash a été vice-grand chef du Grand conseil des Cris d'Eeyou Istchee (territoire du peuple) et vice-président de l'Administration régionale crie de 1990 à 1993.

Il est né au Nord du Québec près du Lac Waswanipi en 1962. Il a fait ses études à l'Université du Québec à Montréal et a obtenu son diplôme en droit en mai 1989. Il s'est engagé dans de nombreuses organisations traitant de questions crie et autochtones incluant le Conseil des jeunes de la nation crie (dont il fut le président fondateur), Creco inc. et la Corporation Eeyou de la Baie James. Il a également travaillé pour le Conseil de la nation crie de Waswanipi, sa communauté d'origine. Depuis plus de 20 ans, incluant la période de sa fonction de vice-grand chef, il a représenté le peuple cri dans de nombreuses conférences nationales et internationales traitant de questions environnementales, constitutionnelles, d'autodétermination, de droit international et de droits de la personne.

Trilingue, Romeo Saganash parle et écrit le cri, l'anglais et le français. Il travaille à Waswanipi et à Québec depuis 1993 comme Directeur des Relations avec le Québec pour le Grand conseil des Cris et à titre de Président de l'Institut anashkamuun, chargé d'étudier les traités entre les peuples autochtones et les États-nations.

Guy Sioui-Durand, Huron-Wendat

Sociologue et critique d'art

Originaire de Wendake, monsieur Sioui-Durand réfléchit et agit comme sociologue critique (PH.D.), commissaire et critique d'art. Il a fait de l'art actuel et de l'art amérindien contemporain ses préoccupations. Trois livres sont sortis de sa plume dont L'art comme alternative. Réseaux et pratiques d'art parallèle au Québec (1997) et Riopelle. L'art d'un trappeur supérieur. Indianité (2003). Cofondateur de la revue Inter et du Lieu, centre en art actuel, il collabore à plusieurs périodiques, catalogues et événements, notamment par des conférences-performances. En 2005, il est le commissaire invité du projet inaugural Touche (Guy Blackburn) chez Sagamie, le Centre national de recherche et diffusion en arts contemporains numériques. Il agit aussi comme expert-conseil autochtone auprès du comité organisateur des fêtes du 400^e de la ville de Québec 1608-2008. (www.siouidurand.org)

Milton Tanaka, Montréal

Consultant en équité raciale

Monsieur Tanaka a été agent culturel pour le Pavillon japonais du Jardin botanique de Montréal et a collaboré avec le Festival Accès Asie de Montréal pendant plusieurs années. Il a siégé au comité de l'interculturalisme en arts pour le Service de la Culture de la Ville de Montréal, au Comité consultatif pour l'égalité raciale dans les arts du Conseil des arts du Canada et au Comité de la diversité culturelle de l'Orchestre métropolitain de Montréal. Comme consultant pour les Fonds Japon-Canada du Conseil des arts du Canada, Milton Tanaka a mis en oeuvre plusieurs projets de collaboration en arts entre le Japon et le Canada. Récemment, il a élaboré un plan stratégique en diversité et en équité organisationnelle pour l'Office national du film du Canada.

Léonie Tchatat, Toronto

Directrice générale, Centre des jeunes francophones de Toronto

Originaire du Cameroun, madame Tchatat est fondatrice et directrice générale du Regroupement des jeunes filles francophones de Toronto. Elle est également présidente du Groupe jeunesse francophone de Toronto et présidente du Ontario Youth Against Racial Discrimination. Madame Tchatat est l'éditrice du magazine féminin *Taloua*, qui s'adresse aux jeunes femmes ethnoculturelles de la région de Toronto.

Réginald Vollant, Nation Innue de Uashat/Mani-Utenam

Réginald Vollant parle couramment la langue innue et la langue française. Il a dirigé le Centre de formation NUTSHIMIU-ATUSSEUN pendant douze ans. Cet organisme avait pour mandat d'assurer la transmission de la culture traditionnelle innue auprès de jeunes Innus en difficulté. Tour à tour formateur,

directeur de tournée pour le groupe Kashtin, directeur du musée Shaputuan, monsieur Volant concentre ses présentes activités sur la production audio-visuelle.

Depuis 2003, monsieur Volland agit en tant que coprésident du Comité d'harmonisation entre les peuples (autochtones et non autochtones), un regroupement d'individus issus de tous les milieux de la Côte-Nord qui vise à faciliter les relations entre les peuples.

Frantz Voltaire, Montréal

Président du Centre international de Documentation et d'Information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne

Frantz Voltaire a fait des études doctorales en sciences politiques après l'obtention d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal. Il a enseigné à l'Université du Chili, à l'Université autonome de Mexico, à l'Université d'État en Haïti et à l'Université de Montréal. En 2001, il devient directeur du CIDIHCA (Centre international de Documentation et d'Information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne). Monsieur Voltaire a publié plusieurs ouvrages dont « *Problème de l'habitat en Haïti* » et signé plusieurs documentaires dont « *Port-au-Prince, ma ville* » (2000) Prix Cora Coralina Brésil, « *Les chemins de la mémoire* » (2002) Prix ONF, « *Le Pèlerinage Thomassin 2004* » et « *Au nom du père...* » 2005.

DIVERSITÉ ET FRANCOPHONIE

PROGRAMME

Vancouver, novembre 2005

DIVERSITÉ ET FRANCOPHONIE

les 25, 26 et 27 novembre 2005 à Vancouver

Le ministère du Patrimoine canadien est l'hôte d'une conférence réunissant des représentants des communautés autochtones, des communautés de minorités raciales et ethnoculturelles, des communautés francophones de souche en situation linguistique minoritaire et du Québec.

L'objectif de cette conférence est de discuter de l'altérité dans la francophonie canadienne, plus précisément de l'avenir des cultures dans l'espace francophone au Canada. C'est un avenir lié à l'histoire et à la présence des cultures autochtones, à l'apport des cultures immigrantes francophones ainsi qu'à la diversité des communautés de souche.

Cette initiative favorisera la reconnaissance de la diversité au sein de la francophonie canadienne et une sensibilisation accrue aux enjeux de cette diversité raciale et culturelle, plus particulièrement dans les multiples perspectives culturelles en présence.

Les discussions seront organisées autour des trois thèmes suivants :

- Les cultures autochtones dans la francophonie canadienne
- Des communautés traditionnelles en mouvement
- La diversité raciale et ethnoculturelle dans la francophonie canadienne

La formule de cette conférence favorisera le dialogue et la participation active de chaque personne. Chacun des thèmes fera l'objet d'un débat d'idées entre un animateur et trois invités. Les débats seront suivis d'ateliers de discussions.

Il est également possible de participer à la discussion en se joignant au forum en ligne sur la diversité culturelle dans la francophonie canadienne à l'adresse www.culturescope.ca

PROGRAMME

Le vendredi 25 novembre 2005

- 12 h 00 – 14 h 00 Inscription des participants
*Emily Carr Institute of Art and Design
Foyer du théâtre (édifice sud)
1399, rue Johnston, Île Granville
Vancouver*
- 14 h 00 Cérémonie d'ouverture
*en présence de monsieur **Bob Baker** (nom ancestral S7apluk) et des
Eagle Song Dancers/Spakwus Slolem de la nation Squamish*
- 14 h 30 Mots de bienvenue
*Monsieur **Paul Mathieu**, Professeur, Emily Carr Institute of Art and
Design, et
Monsieur **Hubert Lussier**, Directeur général, Programmes d'appui aux
langues officielles, Ministère du Patrimoine canadien*
- 15 h 00 Allocution d'ouverture
*Monsieur **Ibrahima Diallo**, Doyen, Faculté des Arts, Sciences et
Administration des affaires, Collège universitaire St-Boniface*
- 15 h 30 Pause
- 15 h 50 Présentation des travaux préliminaires :
Tables-rondes, documents de réflexion et groupe de discussion sur
www.culturescope.ca
*Madame **Saïda Ouchaou**, modératrice*
- 16 h 10 Présentation de trois capsules sur la diversité culturelle dans la
francophonie canadienne, produites pour TV5
- 16 h 20 Présentation des travaux de la conférence
Objectifs, déroulement et suivis
*Madame **Alanis Obomsawin**, maître de cérémonie et guide des
discussions*
- 17 h 00 Fin des travaux de la journée
- 20 h 00 Projection de films produits par l'Office national du Film :
« *Sigwan* » d'*Alanis Obomsawin* et
« *Une école sans frontières* » de *Nadine Valcin*

Le samedi 26 novembre 2005

9 h 30

Premier débat (en séance plénière dans le théâtre)

LES CULTURES AUTOCHTONES DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Il existe au Canada 12 nations autochtones au sein desquelles la langue française est parlée. Elles sont principalement situées au Québec, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, en Ontario, au Nunavut et au Labrador.

Ces nations autochtones sont composées des Inuits, des Métis et de dix Premières Nations. Les Premières Nations sont : les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendats, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis. Les Inuit sont issus d'une vague de peuplement différente et forment un groupe distinct. Il en va de même pour le peuple Métis, descendant des femmes crie, ojibwas, saulteurs et d'hommes québécois, français, écossais ou anglais.

Il existe une grande diversité au sein des nations autochtones – diversité linguistique, culturelle, sociale et économique. La vitalité des cultures et des langues ancestrales varie d'une communauté à l'autre. Les rapports à la langue française et à la francophonie varient tout autant.

Animateur :

Monsieur **Luc Laïné**, Nation Huronne-Wendat
Président de Orihwa, Wendake

Invités :

Monsieur **Roméo Saganash**, Nation Crie
Directeur des relations avec le Québec au Grand Conseil des Cris, Nemaska

Madame **France Lemay**, Nation Métis
St-Boniface

Madame **Ghizlane Laghzaoui**,
Enseignante et chercheuse, Université Simon Fraser, Vancouver

10 h 40

Pause

11 h 00

Travaux en ateliers
6 ateliers d'une quinzaine de personnes

Thèmes :

- *Préservation et valorisation des langues et des cultures ancestrales autochtones dans l'espace francophone au Canada*

- *Reconnaissance et promotion de la présence autochtone dans la francophonie canadienne et internationale*
- *Éducation et sensibilisation aux cultures autochtones dans la francophonie*
- *Jeunesse autochtone, cultures ancestrales et pratiques contemporaines*

Présidents d'ateliers :

Monsieur **Gabriel Dufault**, Nation Métis
Président de l'Union nationale Métis de St-Joseph, Winnipeg

Monsieur **Réginald Vollant**, Nation Innue
Cinéaste, Maloténam

Madame **Lucie Basile**, Nation Atikamekw, Wemotaci, Québec

Madame **Mona Belleau**, Nation Inuit
Présidente de l'Association étudiante des Premières Nations de l'Université Laval, Québec

Monsieur **Guy Sioui-Durand**, Nation Huronne-Wendat
Sociologue et critique d'art, Québec

Madame **Julie Bergeron**, Nation Huronne
Directrice artistique, Kwazar Theatre et Coordonnatrice francophone du Festival des Arts Métis, Toronto

12 h 30 Déjeuner

14 h 00 Deuxième débat

DES COMMUNAUTÉS TRADITIONNELLES EN MOUVEMENT

Pendant plus d'un siècle, on a utilisé l'expression « Canada français » pour désigner l'ensemble de la population de langue française du pays. C'est que la majorité des Canadiens de langue française était originaire du Québec, ou encore de l'Acadie, considérée comme une partie du Canada français. Ce qui n'a pas empêché les Canadiens français de se voir une spécificité provinciale et de se doter, dès le début du vingtième siècle, d'organismes provinciaux.

Depuis, les changements démographiques et l'immigration ont considérablement modifié la structure sociale de la francophonie canadienne et le rapport entre les diverses cultures qui la composent. Cela entraîne pour certaines communautés francophones de souche des défis liés à la construction identitaire, à la préservation de leur patrimoine culturel, aux structures d'accueil des immigrants francophones, à la survie de la langue et des communautés.

Animateur :

Monsieur **Pierre Rivard**, Directeur général
Centre culturel francophone de Vancouver, Vancouver

Invités :

Madame **Diane Bazin**, Gestionnaire
Développement communautaire, La Société franco-manitobaine, Saint-Boniface

Monsieur **Pierre Dadjo**, directeur général
Conseil économique et social d'Ottawa Carleton (CESOC), Ottawa

Madame **Diane Côté**, Directrice, liaisons communautaires et gouvernementales
Fédération des communautés francophones et acadienne, Ottawa

15 h 10 Pause

15 h 30 Travaux en ateliers

Thèmes :

- *Qui est francophone? Une définition en transformation*
- *Défis des communautés francophones en milieu minoritaire : identité, citoyenneté, droit*
- *Éducation interculturelle dans les systèmes scolaires francophones*
- *Immigration francophone : enjeux au sein des communautés d'accueil*

Présidents d'ateliers :

Monsieur **Guy Cormier**, Directeur général
Francophonie Jeunesse de l'Alberta, Edmonton

Madame **Léonie Tchatat**, Directrice générale
Centre des jeunes francophones de Toronto, Toronto

Monsieur **Jack Jedwab**, Directeur général
Association des Études canadiennes, Montréal

Monsieur **Jamal Nawri**, Coordonnateur Dossier Immigration,
Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, Vancouver

Madame **Annette Boudreau**, Sociolinguiste et professeure
Département d'études françaises, Université de Moncton, Moncton

Madame **Yolande Grisé**, Directrice
Bureau des Affaires francophones et francophiles, Université Simon Fraser, Vancouver

17 h 00 Fin des travaux de la journée

20 h 00 Spectacle de **Maalesh**
Groupe des îles Comores, dans le cadre du Coup de cœur francophone,
au Studio 16 de la Maison de la francophonie, en collaboration avec le
Conseil francophone de la Chanson et le Centre culturel francophone de
Vancouver

Le dimanche 27 novembre 2005

9 h 30

Troisième débat

LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

La francophonie canadienne se transforme. Des changements démographiques sont provoqués par l'exode des jeunes au sein de certaines communautés en milieu minoritaire, par le déclin du taux de natalité au sein de communautés de souche et par le phénomène de l'immigration francophone.

Il existe une volonté au sein des communautés de minorités raciales et ethnoculturelles de participer pleinement et activement à la francophonie canadienne. Elles souhaitent être plus présentes dans les institutions de la francophonie canadienne et dans les organismes des communautés francophones en milieu minoritaire. Elles veulent participer à la promotion du fait français tout en exploitant le potentiel de réalisation et d'ouverture de la diversité culturelle.

La situation appelle la conception d'une vision nouvelle fondée sur le respect et sur l'acceptation de la différence comme valeur première. Elle donne également naissance à des problématiques liées à la citoyenneté, aux droits et au destin politique de la francophonie.

Animatrice :

Madame **Zab Mabougou**, Chorégraphe et Directrice
Compagnie Nyata-Nyata, Montréal

Invités :

Monsieur **Mourad Ali-Khodja**, Professeur titulaire au Département de sociologie et membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact, Université de Moncton, Moncton

Monsieur **Guy Matte**, Directeur général
Fondation Dialogue, Ottawa

Madame **Dulari Prithipaul**, Vice-présidente
Association multiculturelle francophone de l'Alberta, Edmonton

10 h 40

Pause

11 h 00

Travaux en ateliers

Thèmes :

- *Assimilation, intégration, inclusion, anti-racisme : quel modèle pour atteindre l'équité?*
- *Diversité et interculturalité : respect, ouverture et reconnaissance de l'apport des diverses cultures*
- *La jeunesse francophone au Canada : diversité et hybridité*
- *Approches, stratégies et mécanismes de soutien à la diversité*

- *Initiatives de sensibilisation à la diversité raciale et ethnoculturelle*

Présidents d'ateliers :

Monsieur **Ibrahima Diallo**, Professeur
Collège universitaire de St-Boniface, Winnipeg

Monsieur **Fo Niemi**, Directeur (excusé)
Centre de recherche action sur les relations raciales, Montréal

Monsieur **Frantz Voltaire**, Président
Centre international de Documentation et d'Information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne, Montréal

Madame **Justine Gougoua**, Présidente
Groupe des Arts Bassan, Toronto

Madame **Saïda Ouchaou-Ozarowski**, journaliste et cinéaste indépendante
Vancouver

Madame **Janet Lumb**, Compositrice et Directrice du Festival Accès Asie
Montréal

12 h 30 Déjeuner

14 h 00 Rapport des ateliers et période de questions
en séance plénière

Rapporteurs des ateliers de discussion :

Monsieur **Milton Tanaka**, Consultant en équité raciale
Montréal

Madame **Bintou Sacko**, Coordinatrice
Accueil francophone, Saint-Boniface

Madame **Malubungi Mueni**, Directrice générale
Réseau des chercheuses africaines, Toronto

Madame **Marie Bourgeois**, Directrice
Maison de la Francophonie, Vancouver

Madame **Seloua Nour**, Conseillère
Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, Vancouver

Madame **Joanne Dumas**, Directrice
Société Maillardville-Uni, Maillardville

15 h 00 Présentation de trois capsules produites par TV5 sur la diversité
culturelle dans la francophonie canadienne.

15 h 10	Allocution de clôture <i>Madame Aïda Kaouk, ethnologue et conservatrice Musée canadien des civilisations, Gatineau</i>
15 h 45	Remerciements et cérémonie de clôture
16 h 00	Fin des travaux

**CONFÉRENCE DIVERSITÉ ET FRANCOPHONIE
Vancouver, 25, 26 et 27 novembre 2005**

REMERCIEMENTS

La Direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles souhaite remercier les nombreux collaborateurs qui ont contribué au succès de cette initiative.

Merci à notre hôte :

Madame Monique Fouquet, Vice-présidente aux Affaires académiques au *Emily Carr Institute of Art and Design* et sa collaboratrice, madame Roxanne Toronto.

Merci à nos partenaires financiers :

La Direction générale des Affaires internationales
La Direction générale de la Culture canadienne en ligne
La Direction générale du Multiculturalisme et des Droits de la personne

Merci à nos partenaires de programmation :

L'observatoire culturel canadien et culturescope.ca
TV5 Canada-Québec
L'Office national du Film
Le Musée des Abénakis d'Odanak
Le Centre culturel francophone de Vancouver
La Fédération des Communautés francophones et acadiennes du Canada
La Fédération des Francophones de la Colombie-Britannique
Le Coup de Cœur francophone de Vancouver

Merci aux contributeurs de contenu :

Monsieur Denis Boucher et l'équipe de DBCommunications
Madame Ghyslaine Lévesque et l'équipe du Lab)idéeclic!
Monsieur Gratien Allaire
Madame Malubungi Mueni
Monsieur Guy Sioui-Durand
Monsieur Milton Tanaka

Merci aux membres du comité aviseur :

Monsieur Paul Chartrand, Saskatoon
Madame Justine Gogoua, Toronto
Monsieur Mourad Ali-Khodja, Moncton
Madame Aïda Kaouk, Gatineau
Madame Janet Lumb, Montréal
Madame Alanis Obomsawin, Montréal

Monsieur Guy Matte, Ottawa
Monsieur Pierre Rivard, Vancouver

Merci aux participants des tables-rondes d'Odanak et de Vancouver :

Annie Baron, Lucie Basile, André Dudemaine, Gabriel Dufault, Philippe Francis, Collette Jacques, Véronique Rankin, Bernard Jenniss, Réjean Obomsawin, Jean-François D. O'Bomsawin, Guy Sioui-Durand, Réginald Vollant, Ibrahima Diallo, Eddy Garnier, Sèssi Hounkanrin, Aida Kamar, Malubungi Mueni, Jamal Nawri, Ibrahim Ouattara, Dulari Prithipaul, Milton Tanaka, Frantz Voltaire.

Merci aux collaborateurs :

Marie-Claire Arsenault, Donald Arsenault, Abebech Assefa, Mirande Alexandre, Ted Bairstow, Jean-Guy Beaupré, France Caissy, Marle Chan, Chantal d'Ambremont, Diane Héту, Joanne Gervais, Louise Guérin, Kamel Issiakhem, Annie Laflamme, Diane Leclercq, Garry MainPrize, Evans Medley, Jamal Nawri, Apollinaire Ndayizeye, Cynthia Plouffe, Pierre Rivard, Christine Rochette, Louise Sauvé-Dubois, Andrea Sebastian, Michèle Sicotte, Anne Tanguay, Norman Williams, Rita Wong.

Merci à l'équipe technique et de logistique :

Saïda Ouchaou-Ozarowski, administratrice
Chris Creighton-Kelly, planificateur de conférence
Bobbi Kozinuk, technicien
Emma Davis, régisseuse
Archer Pechawis, cameraman
Isabelle Major, responsable de l'accueil

Équipe organisatrice :

France Trépanier, directrice de conférence et conseillère principale, francophonie
Denis Cuillierrier, agent administratif
Hélène Asselin, gestionnaire, stratégies – dualité linguistique
Hélène Cormier, directrice, politiques
Caroline Pilon, agente administratives
Diane Campagna, gestionnaire, ressources humaines et opérationnelles